

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PENSER ET HABITER LES LIEUX :
RÉCITS DU TOUSKI, CAFÉ COOPÉRATIF DE QUARTIER

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
VÉRONIQUE GRANGER-BRODEUR

JUIN 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

C'est avec un grand sentiment de fierté que je termine mon mémoire de maîtrise, ce projet qui occupe mon esprit depuis plusieurs mois et qui, je le souhaite, saura rendre hommage à toutes ces magnifiques personnes qui animent ou qui ont animé le Café Touski au fil des années.

Merci d'abord à mes ami-es et collègues du Touski pour leur généreuse participation à mon projet de recherche ainsi que pour leur curiosité envers l'avancement de mon travail. Un énorme merci aux « habitué-es » du Café (ils et elles sauront se reconnaître) qui m'ont offert leur temps et leurs précieux témoignages.

Entre le déménagement du Touski et la rédaction de ces pages, la dernière année fut chargée en émotions. Maman et papa, votre présence, votre constant intérêt et vos encouragements furent d'une aide inestimable. Manu, merci pour la musique, et surtout pour ton écoute tant dans mes périodes de découragement que dans mes moments d'inspiration. Mes amies, Val, Camille, Élie, Myriam, merci pour vos mots rassurants qui m'ont mainte fois redonné confiance en moi.

Enfin, un merci tout particulier à mon directeur de recherche, Louis Jacob, pour son enthousiasme envers mon projet ainsi que pour sa confiance et son accompagnement tout au long de ma recherche.

À mes parents.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.....	12
LE CAFÉ TOUSKI : PORTRAIT DES LIEUX.....	12
1.1 Le 2361 rue Ontario Est.....	12
1.2 Les origines du projet	19
1.3 Les missions	22
1.3.1 Travail	23
1.3.2 Bouffe.....	25
1.3.3 Culture.....	27
1.3.4 Autogestion	29
1.4 Forme juridique et structure organisationnelle	29
1.4.1 Une coopérative de travail	29
1.4.2 L'assemblée générale	32
1.4.3 Les comités.....	33
1.4.4 Une organisation autogérée.....	35
1.5 Un lieu alternatif	39
CHAPITRE II	42
LE QUARTIER.....	42
2.1 Un café de quartier.....	42
2.2 Le quartier : perspectives théoriques	48
2.2.1 Proximité spatiale et lien social.....	50
2.2.2 Espaces appropriés	52
2.3 Le quartier Centre-Sud	53
2.3.1 Espaces vécus, perçus, conçus : quelles frontières pour le quartier ?	53
2.3.2 Sainte-Marie, Saint-Jacques, Faubourgs à m'lasse, Centre-Sud : bref historique d'un quartier central	56
2.3.3 L'action communautaire dans le quartier Centre-Sud	59
2.3.4 Le quartier en représentations : insécurité alimentaire et précarité socioéconomique.....	62

2.3.5	Un quartier en transformation	68
CHAPITRE III		74
L'HABITER TOUSKIEN.....		74
3.1	Tracer les formes de l'Habiter	74
3.2	Perspectives touskiennes	75
3.2.1	Un espace vivant	75
3.2.2	Un espace de liberté, de créativité et d'authenticité.....	79
3.2.3	Un espace de vie, un espace quotidien.....	84
3.2.4	Un collectif et un lieu d'appartenance	86
3.2.5	Appropriation individuelle et collective des lieux	92
CHAPITRE IV		104
DISCUSSION		104
4.1	Retour sur les hypothèses interprétatives	104
4.1.1	Un <i>safe space</i> ?.....	104
4.1.2	Le Café et son quartier	108
4.1.3	Un lieu qui contraste avec son environnement	111
4.1.4	Un espace pour projeter ses idéaux.....	112
4.2	Résultats inattendus	112
4.2.1	Aménager l'espace et en prendre soin	113
4.2.2	Le rapport à la propriété.....	117
4.2.3	Énonciation d'une altérité	121
4.3	Théorie des scènes et des aménités urbaines : tentative de synthèse.....	128
CONCLUSION		136
ANNEXE A		142
SOURCES, TYPES ET UTILISATION DES DONNÉES		142
ANNEXE B.....		143
GUIDES D'ENTRETIEN.....		143
ANNEXE C.....		147
ANALYSE DES DONNÉES : CONCEPTS ET THÈMES		147
ANNEXE D		149
GRILLE D'OBSERVATION		149
ANNEXE E.....		150
DIMENSIONS ET SOUS-DIMENSIONS DE L'ANALYSE DES SCÈNES.....		150
BIBLIOGRAPHIE		152

RÉSUMÉ

La Coopérative de travail Touski est un café autogéré situé dans le quartier Centre-Sud à Montréal. Après 15 années d'existence dans un même lieu, le Touski a été contraint de déménager. Les circonstances entourant le déménagement du commerce furent particulièrement révélatrices du rapport que les travailleur-ses et les habitué-es entretiennent avec cet espace.

Partant de la prémisse selon laquelle les cafés coopératifs de quartier peuvent être considérés comme des organisations alternatives, cette recherche aborde le social à partir des usages, stratégies et représentations qui prennent forme en ces lieux spécifiques. Prenant le Café Touski comme terrain de recherche, le présent mémoire vise à enrichir les connaissances dont nous disposons par rapport aux lieux alternatifs en mettant en évidence les multiples sens dont ils sont investis au quotidien. L'objectif est alors de saisir dans toute sa complexité le rapport à l'espace vécu par les travailleur-ses et les habitué-es du Café Touski.

À travers des documents d'archives, des extraits d'entretiens et de journaux de terrain, ce mémoire dresse un portrait du Café, de son quartier et de la manière dont les acteurs habitent ces lieux au quotidien. La recherche révèle notamment que le Touski est perçu comme un important lieu de sociabilité ainsi que comme un pôle de résistance et de mobilisation enraciné dans son quartier. Les travailleur-ses et les habitué-es décrivent le Touski comme un espace de liberté et de créativité. Ces dernier-es témoignent d'un important attachement envers « l'esprit des lieux » (Lévy et Lussault, 2001), ce qui les amène à poser un regard critique sur les transformations observées dans l'espace du Café et de leur quartier.

Mots clés : Centre-Sud, Touski, coopérative, autogestion, Habiter, espace, représentations de l'espace

INTRODUCTION

Qu'il soit question de l'avènement de nouveaux commerces, de l'arrivée de ménages plus aisés, de la dévitalisation et de la revitalisation de certaines artères, les commerçant-es se situent au cœur des transformations sociospatiales de leurs quartiers puisqu'ils et elles y participent et en subissent les contrecoups. Les cafés, par exemple, se multiplient à vue d'œil sur les voies commerciales. Ils constituent un symbole fort des transformations socioéconomiques qui prennent forme dans l'espace urbain, tout en incarnant ces nouvelles manières d'habiter l'espace à travers les loisirs et la consommation.

Dès le milieu des années 1990, la sociologue Sharon Zukin observait les processus de gentrification et de standardisation de l'espace urbain à travers la multiplication de lieux voués à certaines formes de consommation (Zukin, 1998). Dans l'article intitulé « Où sont passés les cafés du coin? », Zukin démontre de quelle manière ces processus engendrent une redéfinition des « identités culturelle et sociale de nombreux quartiers » (Zukin, 2006, p. 750). En effet, l'offre commerciale de certains quartiers en viendrait à refléter le capital culturel des nouvelles populations attirées notamment par les loyers plus abordables, la présence de nouveaux petits commerces et « l'attractivité esthétique exercée par des maisons anciennes demandant des travaux de réhabilitation » (*Ibid.*). Dans le contexte new-yorkais étudié par Zukin, de nombreuses artères commerciales sont également dominées par des bannières nationales et internationales, des supermarchés et des chaînes de restauration, ce qui témoignerait du processus de standardisation des espaces marchands. L'auteure décrit alors avec justesse le processus de gentrification des espaces urbains menant à une surenchère du coût des

loyers commerciaux et engendrant l'éviction de petits commerçants n'étant plus en mesure de payer leurs loyers (*Ibid.*).

Si certaines perspectives critiques en sociologie urbaine ou en géographie sociale peuvent nous amener à concevoir les commerces tels que les cafés et les restos comme participant à ces logiques de marchandisation et de standardisation de l'espace liées à la société de consommation (Zukin, 1998), il est possible de s'interroger sur la manière dont ces lieux s'inscrivent réellement dans l'espace urbain, et ce, selon un contexte donné. Chez Silver et Clark, par exemple, les cafés, les restos, les bars, les commerces, les salles de spectacle et autres « aménités urbaines » offrent diverses expériences aux habitant-es de la ville. L'étude des scènes urbaines permettrait alors de saisir « les styles de vie associés à certains quartiers ou lieux » (Silver et Clark, 2015, p. 36) et plus particulièrement, l'« ensemble des significations exprimées par les gens et les pratiques propres à un lieu » (*Ibid.*, p. 37). Sociologues, urbanistes et géographes se sont également interrogé-es sur la manière dont les espaces commerciaux sont vécus au quotidien (Besozzi, 2014 ; Chevalier, 2007 ; Maltais, 2016 ; Mermet, 2011). Plusieurs se sont penché-es sur les pratiques et usages qui se déploient dans l'espace commercial, montrant notamment que les pratiques d'approvisionnement participent à la création de lien social dans le quartier tout en venant combler un besoin de reconnaissance et d'appartenance chez les individus (Chevalier, 2007).

À Montréal, au cours des dernières années, des cafés, restos ou bars dits « alternatifs » ¹ se sont retrouvés en péril, en raison notamment du coût des loyers commerciaux, des réglementations municipales contraignantes puis des conflits liés au voisinage et des

¹ Ces espaces commerciaux sont dits alternatifs en raison de leur mode de fonctionnement interne, de leurs missions ou des valeurs qu'ils mettent de l'avant, ainsi que des activités qu'ils proposent. Pour une définition des lieux alternatifs, voir la section 1.1.3.

difficultés financières qui en découlent. Ainsi, certains de ces commerces ont dû déménager ou fermer leurs portes² ce qui a causé de vives réactions dans le milieu musical et culturel « alternatif ». Étant moi-même travailleuse au sein d'un café coopératif de quartier ayant fait face à une relocalisation forcée, j'ai été amenée à m'interroger sur le sens que prennent ces lieux pour les individus qui les fréquentent. En effet, après 15 ans d'existence en un même lieu, l'équipe du Café Coop Touski fut confrontée à la vente de l'immeuble dans lequel elle était locataire. La recherche d'un nouvel espace a amené les membres du collectif à réfléchir aux lieux du Touski, à s'interroger sur ce qui fait « l'âme » et « l'esprit » des lieux. Face aux réalités de l'immobilier à Montréal, les travailleur-ses ont également vécu de nombreuses frustrations et déceptions qui ont nourri leurs réflexions sur le sens que prend un espace comme celui-ci dans le contexte de son quartier. L'annonce du déménagement du Touski a aussi ébranlé les habitué-es, c'est-à-dire les client-es qui connaissent bien les lieux et qui le fréquentent avec une certaine régularité. Pour ces dernier-es, le déménagement imminent du Touski fut l'occasion d'exprimer leur inquiétude face à la possible perte du lieu, leur tristesse de voir disparaître un espace qu'ils appréciaient, leur désir de revoir un Touski qui n'aurait pas trop changé, ou un espace qui serait amélioré. Les circonstances entourant le déménagement du commerce furent donc particulièrement révélatrices du rapport que les travailleur-ses et les habitué-es

² Le 27 juin 2017, la coopérative l'Artère publiait un communiqué dans lequel elle annonçait la fermeture du commerce après 6 ans d'existence : « un loyer trop élevé ainsi qu'une incapacité à obtenir un permis de débit de boisson adapté à l'opération d'une salle de spectacle ont grevé la capacité de l'équipe à générer des revenus suffisants pour rembourser les dettes cumulées et atteindre le seuil de rentabilité. » (L'Artère coop, 2017). Peu de temps après, le 26 novembre 2017, le magazine Urbania publiait sur le web une lettre officielle annonçant la fermeture de la coopérative et salle de spectacle le Divan Orange après 13 ans d'existence : « Si nous acceptons une part du blâme dans la gestion de nos activités, reste que l'instabilité d'une programmation culturelle à l'année, en plus de la hausse du loyer et des taxes, les relations de voisinage parfois difficiles, mais aussi et surtout l'absence de soutien au fonctionnement venant des institutions publiques pour assurer notre pérennité, nous obligent à fermer le Divan Orange pour de bon. » (Le Divan Orange cité dans Urbania, 2017).

entretiennent avec cet espace. Comme le mentionne Morel-Brochet dans sa thèse portant sur les « logiques habitantes » ainsi que sur les manières d’habiter l’espace urbain et rural, le déménagement, soit le fait de quitter un lieu et d’en choisir un nouveau, est un événement propice à l’expression de sentiments, de valeurs et d’idéaux :

Au cours du processus de déménagement, l’habitant amalgame ce qu’il apprécie et déprécie dans le lieu qu’il quitte ; le lieu est pensé dans sa globalité, dans son unicité. [...] Pour les besoins de sa projection dans un nouveau lieu de vie, l’habitant sélectionne en quelque sorte (et pas toujours consciemment) un certain nombre des composantes de l’ancien lieu, ceux qui sont les plus conformes à sa sensibilité. (Morel-Brochet, 2006, p. 231)

Dans le cadre de ce mémoire, je souhaite avant tout me pencher sur le rapport à l’espace au sein d’un café coopératif de quartier. Plus particulièrement, je souhaite enrichir les connaissances dont nous disposons par rapport aux espaces alternatifs en mettant en évidence les multiples sens dont ils sont investis au quotidien. Partant de la prémisse selon laquelle les cafés coopératifs de quartier peuvent être considérés comme des organisations alternatives, j’aborderai le social à partir des pratiques, stratégies et représentations qui prennent forme en ces lieux spécifiques. Les objectifs de cette recherche étant ainsi définis, la question générale de mon projet de recherche se formule comme suit :

De quels sens sont investis les lieux alternatifs par les personnes qui les fréquentent et qu’est-ce que cela nous révèle sur la manière dont ces lieux s’inscrivent dans l’espace urbain plus globalement?

Le terme « sens » réfère aux significations, aux considérations ainsi qu’aux intentions que les individus projettent dans les lieux qu’ils fréquentent. Ma compréhension du sens et des significations associés aux lieux prendra en compte le sensible, ce que Sansot définit comme « ce que les sens perçoivent » (Sansot, 1986, p. 11), « ce qui nous affecte et retentit en nous » (*Ibid.*, p. 38). Selon cette perspective, saisir le sensible

impliquerait d'articuler le réel et l'imaginaire pour saisir « l'épaisseur » du réel (*Ibid.*, p. 43). Comme l'exprime Sansot : « Possède, pour moi, un sens ce qui induit en moi une certaine pratique, ce dont je veux parler et qui me parle, ce qui, du monde, retentit en moi et ce qui de moi-même module une partie de mon milieu » (*Ibid.*, p. 53). Le sens réfère aux significations que les gens confèrent aux lieux. Ces significations sont construites à partir du réel, des perceptions sensorielles des acteurs (*Ibid.*, p. 11), puis à travers les imaginaires, c'est-à-dire ces images produites par l'esprit, construites et transmises à travers la pratique des lieux et les récits qui y prennent forme.

Les questions spécifiques de cette recherche porteront quant à elles sur le rapport aux lieux du Café Touski, en tant qu'espace alternatif. En cernant la relation qui lie les individus à ce lieu, je souhaite également comprendre de quelle façon le Café Touski s'inscrit dans le contexte de son quartier et dans l'espace urbain, plus largement :

a) Quelles sont les pratiques, les stratégies et les représentations sociospatiales associées aux lieux du Café Touski par les travailleur-ses et les habitué-es?

b) Quels facteurs sont déterminants dans le rapport que les travailleur-ses et les habitué-es entretiennent avec ces lieux? Et qu'est-ce que cela nous révèle sur le sens que prennent ces lieux dans le contexte urbain plus global?

Comme nous l'avons vu plus haut, saisir le sens et les significations associées aux lieux implique d'articuler les dimensions « réelles » et « imaginaires » du social. Les notions de pratique de l'espace, de stratégie et de représentation sociospatiale me semblent rendre compte de ces différentes dimensions qui constituent notre rapport à l'espace.

À travers ces questions de recherche, je souhaite cerner « l'esprit des lieux »³ du Touski, ce qui en fait sa particularité et son unicité pour les individus qui l'habitent. J'ai choisi de m'intéresser aux lieux du Touski, passés et présents, ainsi qu'à leurs formes physiques et abstraites. Inspirée par les recherches de Morel-Brochet au sujet des « logiques habitantes », je considère que les lieux passés continuent d'habiter les lieux présents : « des lieux du passé, qui ne sont plus habités que par la mémoire, peuvent conserver une force évocatrice et même parfois exercer une influence sur les comportements spatiaux actuels » (Morel-Brochet, 2006, p. 17). Pour cette raison, j'explorerai les multiples sens investis dans les lieux du Touski à travers des témoignages, des observations et des documents d'archives qui concernent le premier espace (2361 rue Ontario Est) ainsi que l'espace actuel du resto (2375 rue Sainte-Catherine Est).

En participant activement aux démarches entourant le déménagement, je suis intervenue dans le contexte donnant lieu à ma recherche, j'ai observé et vécu l'évolution de la situation. En ce sens, la réalité dans laquelle je plonge en tant que chercheuse est aussi la mienne en tant que travailleuse. Au fil de mes lectures, j'ai été particulièrement interpellée par la description de l'approche phénoménologique telle que proposée par Paillé et Mucchielli (2012). En effet, c'est à travers la notion d'humilité que ma démarche prend tout son sens :

Le chercheur doit donner la parole aux autres et être humble, car ce sont ces autres qui détiennent les clés de leur monde. Le chercheur va, en quelque sorte, reconstituer ce monde collectif dont chacun des acteurs n'a

³ Expression empruntée du titre de l'ouvrage de Lévy et Lussault « Logiques de l'espace, esprit des lieux » (2001).

qu'un petit bout, bien qu'il participe à la construction totale collective.
(Paillé et Mucchielli, 2012, p. 141)

Bien que je ne sois pas étrangère à la réalité que j'étudie, ma démarche consiste avant tout à donner la parole aux acteurs, puis à tisser entre eux ces témoignages pour être en mesure d'en saisir la « trame », le sens. L'effort auquel je me livre dans ce travail de recherche est donc, comme l'expriment Paillé et Mucchielli, « d'honorer le témoignage rendu, d'accorder du crédit à ce qui est exprimé, plus encore de croire en ce qui a pris forme au-dehors de soi au point de renoncer provisoirement à [son] pouvoir et de [se] laisser transformer » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 143).

Au moment d'entamer cette recherche, j'envisageais mobiliser de multiples sources de données, notamment des archives, des documents écrits, des entretiens et des notes d'observation (Annexe A). À travers la collecte de données et devant la quantité impressionnante d'informations dont je disposais, j'ai choisi de restreindre les sources de mes données et de me concentrer sur les archives audiovisuelles du Touski, les entretiens semi-dirigés ainsi que mes notes de terrain. J'ai donc mené quatre entretiens individuels auprès de travailleur-ses et d'habitué-es du Touski (la grille d'entretien se trouve à l'Annexe B). J'ai également consulté les archives audiovisuelles de l'organisation afin d'y recueillir des extraits de témoignages de travailleur-ses et d'habitué-es. J'ai alors été en mesure de produire quinze verbatims me permettant de procéder à l'analyse des données. J'ai ensuite lu et annoté les documents afin d'identifier les thèmes les plus prégnants. Je souhaitais alors procéder à une analyse de contenu en ordonnant le matériau selon certains concepts et thèmes centraux (Annexe C).

L'approche phénoménologique m'a permis de synthétiser les témoignages et le contenu des archives en approchant mon corpus à partir de questions plus larges : « Qu'est-ce qui est avancé, exprimé, mis en avant ? Quel est le vécu explicité à travers ces propos ? » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 146). Pour chacun des verbatims, j'ai

procédé à la formulation de courts énoncés phénoménologiques en marge du texte. Ces énoncés m'ont permis de synthétiser la pensée des personnes rencontrées tout en me concentrant sur les éléments du discours qui résonnaient particulièrement par rapport aux objectifs de ma recherche. C'est donc à travers les entretiens et les archives audiovisuelles du Touski que j'ai pu accéder à cette expérience des lieux, telle que nommée et décrite par les travailleur-ses et les habitué-es.

En revanche, les archives audiovisuelles du Touski ainsi que les entretiens menés auprès de travailleur-ses et d'habitué-es ne me permettaient pas de saisir les pratiques des lieux au moment où celles-ci se déploient dans un contexte spatio-temporel particulier. Herouard a d'ailleurs mis en évidence les limites des approches géographiques strictement phénoménologiques ou strictement portées sur les pratiques de l'espace :

Ce qui sera reproché à la première, c'est le manque de consistance matérielle des mondes décrits et analysés, puisqu'on y met entre parenthèses le monde réel, ainsi qu'une trop grande propension à l'abstraction et à la subjectivité. À la seconde, on reprochera une focalisation sur les activités concrètes des [humains] : travailler, loger, se recréer, circuler, etc. sans considérer pleinement les liens dialectiques qui existent entre pratiques, perceptions et représentations spatiales (Herouard, 2007, p. 168)

J'ai tenté d'éviter ces écueils en me tournant également vers une approche ethnographique. Je me suis alors inspirée de la sociologie charnelle de Wacquant qui souhaite saisir le social « à partir du corps », par la pratique et dans le contexte de l'action (Wacquant, 2015, p. 246). Comme le définit l'auteur : « [La sociologie charnelle] se positionne non pas au-dessus ou à côté de l'action, mais à son point de production. [Elle] cherche à éviter la posture spectatrice et à saisir l'action-en-train-de-se-faire, et non l'action-déjà-accomplie » (Wacquant, 2015, p. 246). Ainsi, au fil de cette recherche, entre les moments d'observation, la rédaction des récits ethnographiques, les entretiens, la transcription et l'analyse des verbatims, j'ai été

continuellement impliquée et active au sein de mon terrain de recherche. J'ai passé de longues heures à circuler entre les tables pour servir et desservir les client-es. J'ai préparé de la nourriture pendant les soirées où la chaleur de la cuisine était difficile à supporter. J'ai mis des objets en boîte, nettoyé, sablé, cloué et peinturé lors du déménagement du Touski. Autrement dit, j'ai eu la chance de faire l'expérience de ces espaces, des joies et des frustrations qui y sont associées, et ce, de manière très subjective. Saisir le rapport à l'espace nécessite d'être attentive aux gestes répétitifs, à la disposition et à la circulation des corps dans l'espace, ce que me permettait ma grande proximité avec mon objet de recherche. J'ai donc choisi d'accepter ce rapport subjectif à mon terrain, de m'en servir pour exprimer la complexité du rapport à l'espace et tenter d'en révéler les angles morts. Au fil de mes observations, j'ai pu me référer au besoin à une grille d'observation (Annexe D) me permettant d'orienter mon regard en fonction de mes questions spécifiques de recherche. Ainsi, comme l'exprime Wacquant, l'approche de la sociologie charnelle ne signifie pas de faire l'économie de rigueur scientifique :

La prescription méthodologique qui en découle est de plonger dans le flot de l'action aussi profondément que possible, plutôt que de le scruter depuis la rive ; mais de plonger et nager de manière méthodique et réfléchie, et pas avec un abandon négligent qui nous ferait risquer la noyade dans le tourbillon sans fond du subjectivisme. (Wacquant, 2015, p. 245)

C'est donc avec le contenu de quinze verbatims et une dizaine de récits ethnographiques que j'ai amorcé la rédaction en ayant comme objectif de « faire sens ». Comme l'expliquent Paillé et Mucchielli : « Le sens d'une information est sens par sa mise en relation avec d'autres informations » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 158). Plus précisément, une action prendrait sens lorsque mise en relation avec d'autres éléments, notamment des événements passés, présents ou futurs ou « d'autres choses qui comptent pour nous et que nous faisons intervenir mentalement pour mettre notre action en perspective » (*Ibid.*). Par l'écriture, j'ai tenté de tisser entre elles les

différentes dimensions de l'espace, c'est-à-dire sa configuration physique, les pratiques qui s'y déploient, les représentations, les imaginaires et les symboliques qui y prennent forme, tout cela nourrissant le sens que prend ce lieu pour une collectivité. Comme le soutiennent Paillé et Mucchielli, l'écriture devient alors « acte créateur » à travers lequel le sens « se dépose et s'expose » (*Ibid.*, p. 188). Reconstituer le sens à travers l'écriture semblait convenir à ma démarche de recherche puisque je souhaitais avant tout mettre en récit un pan de l'histoire du Touski, une histoire passée ainsi qu'une histoire en constante évolution. L'écriture comme technique d'analyse permettait alors une « analyse très vivante » :

Sa fluidité et sa flexibilité lui permettent d'épouser les contours parfois capricieux de la réalité à l'étude, d'emprunter des voies d'interprétation incertaines, de poser et de résoudre des contradictions, bref, de faire écho à la complexité des situations et des événements. En même temps, par la forme ouverte qui la caractérise, elle permet d'être fidèle à la continuité de l'action ou de la réflexion, au temps à l'intérieur duquel s'inscrit l'événement, au tissage et au métissage de la toile de fond de la réalité. (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 188)

Au cours du processus d'écriture, j'ai dû découper mon matériau, lier entre elles des bribes d'histoire, appuyer ma démarche à l'aide d'ouvrages théoriques et de documents d'archives, le tout dans le but de faire dialoguer les différents éléments de mon corpus, offrir différentes perspectives, nuancer et ainsi, faire émerger un sens qui serait évocateur d'une certaine réalité vécue au sein du Touski. Mon implication au sein de mon terrain de recherche m'a cependant offert un accès privilégié au point de vue des travailleur-ses. Ce mémoire étant le reflet de ma posture de chercheuse, les perspectives des travailleur-ses y occupent une place prépondérante.

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré au Café Touski, à son histoire, ses missions et son fonctionnement. Je m'attarderai plus particulièrement à la structure juridique et organisationnelle du Café qui est une coopérative de travail autogérée à but non lucratif. Je ferai un survol des différentes instances permettant les prises de

décision et le fonctionnement quotidien au sein de la coopérative, puis je démontrerai en quoi consiste le caractère « alternatif » du Touski. Le second chapitre porte quant à lui sur le contexte urbain dans lequel s'inscrit le Touski, c'est-à-dire le quartier Centre-Sud à Montréal. J'effectuerai un détour par l'histoire des transformations urbaines et de l'action communautaire dans le quartier afin de mettre en évidence comment les enjeux de gentrification, de vulnérabilité socioéconomique et d'insécurité alimentaire teintent les représentations du quartier. Je tenterai alors de cerner comment les acteurs perçoivent leur quartier et plus particulièrement les liens qui unissent le Touski au Centre-Sud. Au fil des extraits d'entretiens et de journal de terrain présentés dans les deux premiers chapitres se dessine une « ethnographie touskienne » qui nous dit beaucoup sur les formes que prend « l'Habiter » dans le contexte du Café et de son quartier. C'est donc à travers diverses dimensions du concept d'Habiter que se poursuit, au chapitre 3, le récit du sens investi dans les lieux. J'aborderai alors les éléments qui apparaissent déterminants dans le rapport que les travailleur-ses et les habitué-es entretiennent avec le Touski, notamment le temps passé dans les lieux, les diverses formes d'appropriation de l'espace, l'importance des relations sociales qui s'y déploient ainsi que le sentiment d'appartenance et d'engagement envers le projet. Enfin, dès les débuts de cette recherche je fus en mesure d'énoncer quelques hypothèses quant à l'interprétation de mes données. L'expression « safe space » étant souvent utilisée par les travailleur-ses du Touski pour qualifier ce lieu, j'envisageais que cette thématique émergerait à nouveau lors de mes entretiens. En ce qui a trait à la manière dont le commerce s'inscrit dans le contexte urbain plus global, je supposais que les imaginaires associés aux lieux révéleraient un attachement particulier envers le quartier et son histoire. Enfin, j'envisageais que l'esthétique des lieux, les usages et les représentations de l'espace révéleraient des manières d'habiter où la créativité, la marginalité, l'égalité et la communauté sont mises de l'avant. Le quatrième et dernier chapitre me permettra de revenir sur ces hypothèses puis d'explorer certaines avenues d'interprétation qui se sont présentées en cours d'écriture.

CHAPITRE I

LE CAFÉ TOUSKI : PORTRAIT DES LIEUX

1.1 Le 2361 rue Ontario Est

En ce mois d'avril 2019, au moment d'écrire ces lignes, le local de la rue Ontario est maintenant vide. Des draps ont été suspendus aux fenêtres ce qui nous empêche d'observer ce qui se passe à l'intérieur. Le conteneur à déchets installé dans le stationnement juste à côté de l'immeuble nous laisse deviner que l'ancien local du Touski est devenu un chantier. La façade arbore encore l'immense murale colorée qui fait contraster cet immeuble centenaire avec les édifices voisins. Le lettrage blanc se détache sur le mur de brique rouge : « TOUSKI. Pas de patron depuis 2003 ». Autrefois, le rez-de-chaussée de cet immeuble était occupé par un café qui ressemblait à un petit appartement.

La salle principale, 2361 rue Ontario Est

Extrait du journal de terrain, 8 novembre 2018 à 15h49

Je suis assise au bord de la fenêtre. Fenêtre immense qui donne sur la rue Ontario. Je peux y regarder les voitures passer, les passants marcher sur le trottoir. Excepté ma table, trois autres tables sont occupées. Deux femmes dans la cinquantaine sont assises au bord de la fenêtre et discutent. Un groupe de trois jeunes adultes parlent

fort autour d'un café. Deux femmes dans la soixantaine occupent la table située plus près du bar. Le bruit des discussions couvre celui de la musique que l'on entend à peine. Guitare et voix. Les murs de la salle sont blancs et des toiles y sont accrochées. Ce sont des peintures abstraites aux couleurs chaudes. Les lumières suspendues au plafond font un éclairage chaud et tamisé. Le bar est en bois clair, imposant. On y retrouve la machine espresso, un présentoir pour les biscuits et les muffins, des tasses remplies de cuillères pour le café, la caisse, le contenant pour les pourboires, une figurine de chat en plastique, une figurine de *Wonder Women* qui tient un drapeau fabriqué à la main sur lequel est inscrit « pas de patron pour toujours ». Plusieurs feuilles sont épinglées à la caisse. L'une mentionne l'importance de laisser du pourboire pour permettre aux travailleurs et travailleuses d'avoir un meilleur salaire. L'autre feuille explique le principe des plats en attente. Derrière le bar se trouve un autre comptoir sur lequel se trouvent les fûts, les bols à soupe, le réchaud à soupe, des pichets d'eau, des verres de plastique de toutes les tailles, des contenants qui contiennent des biscuits et des croissants. À droite de ces contenants se trouvent le moulin et la machine à café filtre, puis un évier. Au mur du fond, celui qui se trouve derrière le bar et que l'on aperçoit dès notre entrée au resto, des tablettes de bois sont remplies de verres de bière de différents formats ainsi que de coupes de vin. On y retrouve également des théières et des verres en carton. Au milieu de ce mur, une ouverture nous permet de voir ce qui se passe dans la cuisine. Cette ouverture permet également au cuisinier de sortir les plats et au serveur de les prendre pour aller les porter aux clients. On retrouve sur ce passe-plat divers objets de toutes sortes, notamment des crayons dans une tasse dont l'anse est brisée, des bouteilles de vin rouge, du ruban à coller, une clochette, ainsi que des cartes postales et des photographies qui ont été collées sur les parois verticales de l'ouverture.

La deuxième salle, 2361 rue Ontario Est

Extrait du journal de terrain, 15 octobre 2018

Lundi fin d'après-midi. Je suis assise face à une petite table ronde et « chambranlante », sur le banc d'église. La pièce est silencieuse. Seulement deux personnes étudient devant leur ordinateur. Elles sont assises à la table de bois dans la petite salle du fond, près de la fenêtre et de la porte rouge qui mène à la cour

arrière. Il pleut dehors, c'est donc plutôt sombre à l'intérieur. Deux ampoules au plafond éclairent la salle, deux autres ampoules sont brûlées. Dans l'autre section, celle où deux personnes étudient, une lampe antique est suspendue au plafond. Malgré le peu d'éclairage, la lumière est chaude. Le plafond et les moulures sont en bois. Le plancher, en bois également, est défraîchi. Il y a des plantes sur le bord de la fenêtre. Une bibliothèque au mur est remplie de livres. On y retrouve des romans, des essais littéraires, des recueils de textes de philosophie, des Atlas, un dictionnaire. La bibliothèque est en désordre. Dans la même pièce, il y a un sofa antique fait de bois et de tissu rose brodé de fleurs beiges. Le tissu est déchiré à plusieurs endroits. Devant ce sofa se trouve une petite table ronde en bois. Sur l'un des murs se trouve une tablette avec de nombreuses plantes dont les tiges sont suspendues tout autour des cadres de portes. La banquette sur laquelle je suis assise est un vieux banc d'église qui craque à chacun de mes mouvements. Sur la banquette, on retrouve quelques coussins aux motifs dépareillés (fleurs, rayures et formes géométriques). Dans cette pièce, il y a quatre petites tables rondes, de type *dinner*. On retrouve également une table rectangulaire en bois massif, pour quatre personnes. Une petite salle de jeu pour enfant se trouve adjacente à cette pièce. Les murs sont jaunes et il y a une fenêtre qui donne sur la cour. Le luminaire suspendu au centre de la salle de jeu diffuse une lumière chaude. Les jouets y sont rangés pêle-mêle, mais on pourrait dire que la pièce est relativement en ordre. Une note écrite à la main est collée au mur : « Chers parents, veuillez ramasser la salle de jeu après usage. Merci ! ». Adossé au même mur que cette note, on retrouve un vieux divan individuel de couleur brune avec des motifs de fleurs blanches. À côté du divan se trouve un pupitre d'écolier en bois, une petite cuisinière en bois ainsi qu'un petit meuble faisant office de bibliothèque. Au centre de la pièce se trouve un petit cheval de bois. [...] Des chaises hautes et des bancs d'appoint sont empilés dans un coin de la pièce. J'entends la musique qui provient de l'autre salle. La musique est douce, d'une autre époque. J'entends également la personne au service discuter avec la personne qui travaille en cuisine ainsi qu'un autre travailleur que j'imagine être assis au bar. Lorsque je regarde par les fenêtres qui mènent vers l'arrière du resto, dans la cour intérieure, j'aperçois les escaliers en fer ainsi que les escaliers en bois qui proviennent des balcons des logements situés en haut du Touski. Derrière les escaliers, je vois les arbres, nombreux. Les feuilles sont vertes et jaunes à ce temps-ci de l'année. Plusieurs tables de bois sont disposées dans la cour, et le sol est recouvert de feuilles orange et rouge. Tout au fond de la cour, une clôture de bois ferme l'accès. Sur la clôture, des illustrations de différentes couleurs dont je ne peux distinguer les images exactes. Si je me déplace à la table située au bord de la fenêtre donnant sur la cour,

je peux apercevoir des jouets pour enfants laissés dehors ; voitures de plastique et bicyclettes. Il y a également un endroit pour barrer son vélo, à gauche, le long de la clôture en métal. [...] D'où je suis maintenant assise, je regarde vers l'avant de la salle. Des poutres de bois séparent la salle à manger en deux sections, ce qui donne l'impression d'être dans un appartement. J'entends et je vois circuler des voitures sur la rue Ontario. Heure de pointe, il est presque 18h. J'observe les trois cadres suspendus à l'un des murs blancs de la petite section de la salle à manger dans laquelle je me trouve. Il y a une photographie d'enfant, une toile illustrant des vases, un dessin abstrait noir et blanc. Les œuvres sont de différents formats, suspendues à différentes hauteurs, de manière asymétrique. Je sais que l'artiste qui expose ce mois-ci est une mère de deux enfants, une habituée du Café.

Ces descriptions du Touski ont été réalisées en des moments de calme relatif. L'esthétique et la configuration des lieux transparaissent. On devine le plancher qui craque, les bancs qui grincent, le mobilier hétéroclite, les gens qui discutent calmement à une table. Le Touski, en ces après-midis de semaine, paraît être un lieu calme, tranquille. Mais puisque j'y ai connu les heures de pointe du midi, ainsi que les grands achalandages de la fin de semaine, je sais qu'il ne s'agit que d'une description partielle et située de cet espace. Lorsque j'observe et décris les espaces exigus de la cuisine et du bureau, ce sont plutôt les gestes cent fois répétés qui viennent à mon esprit. Mes sens éveillent ma mémoire et teintent mon rapport aux lieux.

Les petits espaces, 2361 rue Ontario Est

Extrait du journal de terrain, 6 novembre 2018

Lorsqu'on travaille au Touski, on y entre souvent par la porte principale et on se dirige automatiquement vers le bureau en saluant au passage ses collègues qui s'affairent. Le bureau est un espace exigü, une petite pièce située dans la salle principale, à côté de la salle de bain, à gauche de la cuisine. Lorsqu'on y entre, il y a souvent plusieurs objets qui jonchent le sol ; des chaussures sales, de vieux billets de

commandes froissés, des élastiques, des pièces de monnaie. À ma gauche, des crochets pour y laisser mes effets personnels (sac, manteau), des tablettes pour y poser mes bottes l'hiver ainsi que le système de son. Face à moi, un ordinateur encadré de tablettes remplies de documents pêle-mêle, un bac dans lequel déposer les tabliers sales, des boîtes de pansements, des verres d'eau et des tasses de café oubliées. À ma droite, sur le mur, un calendrier avec les réservations notées à la main, un dossier épinglé au mur afin d'y laisser les CV, ainsi que les feuilles de disponibilité destinées au comité ressources humaines. Également, une feuille avec le nom des membres et leurs coordonnées, puis les coordonnées de nos différents fournisseurs. Des blagues ont été écrites à la main sur les murs. Je me dis que sans la détermination des quelques personnes qui ont à cœur de maintenir cet espace en ordre, ce serait une permanente zone sinistrée. La taille restreinte de cet espace oblige les travailleur-ses à faire preuve de créativité pour y permettre le rangement de leurs effets personnels.

Lorsqu'on sort du bureau et qu'on se dirige vers la gauche, on se retrouve dans la cuisine. La cuisine est un petit espace meublé d'une plonge pour laver la vaisselle, de deux tables réfrigérées, d'une plaque de cuisson, d'un four commercial, d'un immense réfrigérateur, d'un petit congélateur, ainsi que de deux tables qui servent à la préparation des aliments. La forme de la pièce rend les déplacements difficiles puisqu'il faut constamment contourner les différentes tables de travail. Cela me rappelle mes *shifts* de travail à la plonge. Je devais alors saisir les lourds bacs de plastique remplis de vaisselle sale, traverser la cuisine en passant derrière la cuisinière occupée à faire le montage des assiettes en prenant garde de ne pas l'accrocher, et me diriger vers l'évier afin d'y déposer la vaisselle. L'eau qui s'écoule en dehors de l'évier s'accumulait en une flaque à mes pieds, ce qui rendait le plancher glissant et les déplacements plus complexes. Cette configuration de l'espace crée parfois des accrochages physiques et quelques quiproquos entre les travailleur-ses.

Les tablettes fixées aux murs permettent de stocker la vaisselle, les contenants de plastique, les épices, et autres aliments secs. Des crochets permettent également d'y suspendre des casseroles, des poêles de différents formats ainsi que des instruments de cuisine. Les recettes sont consignées dans un cartable qui est rangé sur une tablette. Chaque feuille de ce cartable est protégée par une enveloppe plastifiée rendue huileuse en raison des multiples usages. Sur le frigo est épinglée une feuille sur laquelle sont inscrits les aliments qui doivent être réfrigérés, puis les aliments qui doivent être congelés lors de la réception de la commande. Les murs sont blancs, en

partie en céramique, et les planchers sont faits de tuiles noires, abimées à plusieurs endroits. À la fin d'un *shift* de travail en cuisine, je dois passer le balai et la moppe. Il faut alors déplacer les lourdes tables réfrigérées afin de nettoyer toute la surface du sol. Étant donné que le plafond est très bas, je frappe constamment le plafond en tentant de tremper la moppe dans le contenant prévu à cet effet. C'est une source de frustration quasi quotidienne. On peut d'ailleurs remarquer de multiples marques au plafond qui laissent deviner les coups de manches de vadrouille. Un trou au plafond de la cuisine me rappelle qu'à chaque grande averse l'eau traverse la toiture et coule jusque dans la cuisine, nous forçant à recueillir l'eau à l'aide de seaux posés sur le sol.

Une immense porte de bois donne accès à la cour. L'été, la porte reste ouverte afin de laisser l'air entrer en cuisine. La température y est souvent très élevée. Par cette porte, on peut passer directement de la cuisine au coin *staff*. Le « coin staff » est un espace extérieur qui ressemble à un balcon. Le plancher est en bois, et une petite toiture a été aménagée pour protéger des intempéries. Comme le dit son nom, cet espace n'est accessible qu'aux travailleur-ses. Il y a une petite table ainsi que des bancs où les travailleur-ses passent du temps avant, après ou pendant leur shift de travail. Lorsqu'on sort de la cuisine et qu'on se dirige dans le coin *staff*, le « cabanon service » se trouve à notre droite. Ce petit bâtiment tout fait de bois permet de stocker le matériel utile au service, soit les contenants de café à emporter, les essuie-tout, le papier de toilette, les rouleaux pour la caisse, ainsi que la marchandise à l'effigie du Touski. On y retrouve également les caisses de bières vides qui doivent être récupérées par nos fournisseurs. Si l'on continue tout droit en sortant de la cuisine, plutôt que d'entrer dans le cabanon service, on se retrouve dans le « cabanon cuisine ». Ce bâtiment fait de bois, plus grand que le « cabanon service », contient tous les ingrédients secs, le cannage, deux congélateurs tombeaux ainsi qu'un réfrigérateur qui permettent de stocker les aliments préparés et les aliments frais. Pour permettre une meilleure conservation des aliments, ce cabanon est légèrement chauffé pendant l'hiver et climatisé pendant l'été. En période de canicule, le « cabanon cuisine » est l'endroit le plus frais au Touski. Les travailleurs-ses vont parfois y prendre leurs pauses pour se retrouver au calme. Lorsque je travaille en cuisine, je dois régulièrement traverser le coin *staff* et me diriger vers le cabanon cuisine pour y récupérer les ingrédients nécessaires à mes préparations. Ainsi, été comme hiver, j'effectue des allers et retours entre l'intérieur et l'extérieur du resto, jetant un coup d'œil, au passage, à la cour immense.

Le rapport aux lieux se construit à travers les joies et les frustrations quotidiennes que nous procure la pratique des lieux. Puisqu'il s'agit ici de saisir le rapport à l'espace au sein du Café Touski, le fait d'y travailler, de m'y déplacer et de faire usage de l'espace quasi quotidiennement me permet déjà de faire l'expérience des lieux. Par ces descriptions teintées de ma propre expérience, on peut imaginer que l'espace du 2361 rue Ontario Est est exigu, cloisonné, compartimenté en différents espaces de rangement, situés autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du resto. L'espace n'est pas épuré. Des instruments de travail aux figurines inusitées, l'espace est chargé de multiples objets. Malgré les efforts des travailleur-ses, le désordre règne à quelques endroits.

Par ailleurs, certaines valeurs et principes organisationnels sont sous-jacents au fonctionnement quotidien du Café et à l'existence de ces lieux. Les descriptions de l'espace et de ses usages ne suffisent pas à révéler explicitement ces dimensions qui participent pourtant à créer les lieux tels que nous les vivons et les ressentons. Comme l'écrivait le géographe Michel Lussault, « on pénètre dans le lieu, on y entre, on en sort, on y passe et on le visite » (Lévy et Lussault, 2001, p. 42). Or, le lieu a aussi une portée sociale, individuelle et collective : « il est “chargé de valeurs communes” » (Lussault, 2003 cité dans Fries-Paiola et De Gasperin, 2014). Pour Fries-Paiola et De Gasperin, les lieux sont délimités spatialement et sont rendus possibles par la relation qui lie l'individu à son territoire. Plus encore, Berdoulay soutient que les lieux prennent forme à travers les récits des acteurs : « le sujet construit le lieu par l'intermédiaire de récits qui donnent sens à sa relation aux gens et aux objets qui l'environnent » (Berdoulay, 1997, p. 303). L'espace est multidimensionnel : à la fois concret et abstrait, il peut être observé physiquement, puis saisi à travers les imaginaires et les représentations sociales (Lefebvre 1991 ; Di Méo 1998). L'espace est produit socialement. Il est un support et un instrument des pratiques sociales modelé au quotidien par l'action, les imaginaires et les représentations (Lévy et Lussault, 2001, p. 30). Reprenant les mêmes caractéristiques que la notion d'espace, le lieu « se présente de manière plus concrète et concentrée » (Parigot, 2016, p. 69).

Tenter de faire un « portrait des lieux » implique donc de porter attention à ces différentes dimensions liées à l'espace et aux lieux plus spécifiquement. Les lieux du Touski correspondent à un espace physique, ils sont « délimités spatialement ». Par ailleurs, ils sont vécus individuellement et collectivement, ils sont construits à travers les récits des acteurs, puis ils sont chargés de valeurs et de mémoires collectives. Pour mettre le lecteur ou la lectrice en contexte et nous permettre de saisir « l'idée » du Touski dans toute sa complexité, la section suivante comprend des extraits de documents officiels ainsi que des extraits d'entretiens menés auprès de travailleur-ses et d'habitué-es du Café.

1.2 Les origines du projet

La Coop Touski a ouvert ses portes en août 2003 dans le quartier Sainte-Marie à Montréal, au 2361 rue Ontario Est dans le secteur Centre-Sud. Le plan d'affaires original de la coopérative de travail Touski jette littéralement les bases de ce projet. Rédigé avant même que le Café ne prenne forme concrètement, le plan d'affaires constitue pourtant une description assez juste du lieu, à la fois en ce qui a trait à la forme physique qu'il prendra, puis aux missions qui seront portées par le collectif au fil des années. Dès les premières pages, les fondatrices font état des motivations derrière la création du Café : se créer un emploi et doter le quartier d'un espace où leurs enfants seraient bienvenus, un espace où le menu serait « sain, équilibré et abordable et où tous les segments de la population de Sainte-Marie y trouveraient leur compte » (Coopérative de travail Touski, 2002, Sommaire). Initiative portée par trois jeunes femmes — dont deux mères monoparentales — le projet du Café Touski naît en réponse à des besoins ressentis par ces dernières :

La venue de nos enfants nous a curieusement mises en marge de la vie sociale. S'il est vrai que l'éducation d'un enfant demande que l'on s'arrête, il est surprenant de constater à quel point cet arrêt entraîne souvent un certain isolement. [...] La plupart des endroits où nous avons l'habitude

de nous rendre ne semblant plus pouvoir nous accueillir avec nos enfants, nous avons décidé de créer un lieu qui pourra agrandir l'espace vital des familles du quartier (*Ibid.*, p. 1).

Par la création d'un café de quartier, les fondatrices souhaitent offrir un lieu de rencontre, un espace « informel et accueillant » (*Ibid.*, p. 2) dédié aux familles, résidant-es et travailleur-ses de Sainte-Marie (*Ibid.*). Elles proposent donc la création d'un café de quartier qui serait « véritablement implanté dans sa communauté et qui, de cette façon, favorisera la cohésion du quartier » (*Ibid.*). Déjà, les fondatrices ont une « vision » quant au rôle du Café Touski : « Notre vision de la coopérative se rapproche plus du “commerce structurant” que de celui de simple café-restaurant » (*Ibid.*).

La mission originale de la Coopérative de travail Touski se déploie en deux axes : la mission café, c'est-à-dire l'offre de repas sains et abordables pour les gens du quartier, et la mission coop, soit la création et le maintien d'emplois de qualité ainsi que la gestion d'une entreprise collective « dans le respect des personnes » (*Ibid.*). Ces deux missions s'inscrivent dans une vision plus large qui prend en compte les besoins du quartier, les « priorités locales » (*Ibid.*, p. 3). Ainsi, dès son élaboration, le Touski se positionne en réponse aux problématiques d'isolement, d'accessibilité à l'emploi ainsi que de faible offre alimentaire et commerciale vécues par les gens du quartier (Coopérative de travail Touski, 2002, p.3). En ce sens, les co-fondatrices insistent sur leur intention à travailler en collaboration avec les organismes communautaires de Sainte-Marie :

Notre projet s'inscrit dans une volonté de travailler de concert avec les organismes œuvrant auprès de la population de Sainte-Marie. Dans cette optique, nous avons contacté la majorité d'entre eux pour éviter de doubler les services, pour travailler dans un esprit de concertation et pour profiter de leurs précieux conseils et expertises. [...] Nous prévoyons tenir des dépliés des organismes du quartier et surtout en parler lorsque nécessaire (*Ibid.*, p. 4).

Lors de la rédaction du plan d'affaires original, un lieu est déjà envisagé pour la localisation du commerce. Le local, situé au 2361 rue Ontario Est, est alors occupé par un salon de coiffure. Il est considéré comme un endroit idéal : « Les qualités et avantages de ce local dépassent, et de loin, ceux des autres locaux que nous avons visités jusqu'à maintenant » (*Ibid.*, p. 18). Ce local, qui sera ensuite occupé par le Touski pendant 15 ans, est situé au cœur de Sainte-Marie, près du métro Frontenac, à proximité de services, de lieux de travail et d'organismes partenaires, notamment le complexe d'habitation Mère avec Pouvoir dédié aux mères cheffes de familles monoparentales (*Ibid.*). Les co-fondatrices font état de la configuration des lieux :

Le local est en excellent état. Sa superficie est de 1800 pieds carrés, et d'un loyer mensuel de 1200\$ (soit 8\$ par année par pied carré), plus 320\$ par mois de chauffage et d'électricité. Il est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de trois étages. Il est doté d'une cour arrière clôturée d'environ 3 000 pieds carrés où nous pourrions aménager une terrasse, un stationnement de poussettes, une boîte de compostage, un jardin et des modules de jeux pour enfants, ainsi que d'une mini cour clôturée pour entreposer le conteneur à déchets, le compost et le recyclage (Coopérative de travail Touski, 2002, p. 18).

Elles envisagent aménager l'espace de manière à répondre aux besoins des différentes clientèles cibles (familles, travailleur-ses et résident-es). Ainsi, elles projettent « deux aires de restauration » (*Ibid.*, p. 19), dont l'une est plus adaptée aux familles : « Certaines tables seront basses, les allées seront larges. Un four à micro-ondes sera mis à la disposition des parents de nourrissons directement dans l'espace restaurant » (*Ibid.*). Enfin, les fondatrices prévoient décorer l'espace de manière polyvalente tout en laissant place aux artistes :

Les murs seront réservés aux expositions (adultes et enfants). Les clientEs pourront consulter un babillard d'informations et de petites annonces relatives aux ressources du quartier, aux activités sociales et culturelles et à tout ce qui touche à la famille. Comme nous prévoyons présenter différents spectacles et animations [...] le coin lecture (surélevé) pourra être au besoin transformé en petite scène. Nous décorerons et meublerons

le local préférentiellement avec des matériaux de récupération. Nous garderons le tout homogène dans sa disparité, avec un esprit artistique évident (Coopérative de travail Touski, 2002, p. 19).

À son ouverture, l'équipe du Touski ne compte que quelques travailleur-ses, mais rapidement l'équipe s'élargit, si bien qu'en 2005 le collectif était composé de douze personnes. Au moment d'écrire ces lignes, soit en mars 2019, le Café Touski compte une vingtaine de travailleur-ses. L'une des co-fondatrices accomplit toujours certaines tâches liées à la comptabilité, tandis que le reste de l'équipe est composé de membres plus ou moins anciens qui assurent le fonctionnement quotidien de la coopérative de manière entièrement autonome.

1.3 Les missions

Tel un slogan, l'énoncé « bouffe, culture, autogestion » se retrouve sur différents éléments visuels et promotionnels du Touski, notamment aux côtés du fameux logo au poing levé brandissant une fourchette ⁴. Cette formule accrocheuse résume en quelque sorte les différents volets sous lesquels se regroupent les mandats de la Coopérative. Je me tournerai vers la Régie interne du Touski afin d'obtenir une description plus étayée des différents mandats de l'organisation. Sorte de statuts et règlements dont se dotent les membres du Touski afin de régir la vie interne de l'organisation, la Régie permet

⁴ Dans l'article intitulé « Le "poing levé", du rite soldatique au rite de masse. Jalons pour l'histoire d'un rite politique » (2005), Vergnon retrace les origines ainsi que les significations du symbole du poing levé. Dans l'Europe du milieu des années trente, ce geste serait devenu « le signe d'appartenance par excellence de la gauche, surtout de la gauche antifasciste qui s'oppose aux troupes du bras tendu » (Vergnon, 2005, p. 77). Le poing levé aurait ensuite été adopté par divers mouvements sociaux et politiques, d'abord communistes, puis socialistes et ouvriers. Toujours rattaché aux valeurs ayant initialement motivé le geste, le poing levé prendra tout de même de multiples sens dans la contestation, tantôt adopté par « des manifestants de mai 1968 [puis] des Black Panthers américains des années 1960 » (*Ibid.*, p. 78). L'utilisation de ce symbole par la Coop Touski n'est pas sans évoquer une affinité certaine avec les idéaux « de gauche ».

d'officialiser les missions ainsi que les droits et devoirs des différentes instances assurant le fonctionnement de la Coopérative. Les mandats évoqués dans la Régie concernent tant le travail, que l'offre alimentaire et culturelle, la collaboration avec les organismes du quartier et l'organisation collective au sein de la Coopérative. Je me baserai sur les principes énoncés dans ce document afin de dresser un portrait des missions du Café Touski.

1.3.1 Travail

L'objectif premier de la Coopérative est de donner du travail à ses membres, un travail qui ne se limite pas seulement au domaine de la restauration, mais qui touche également les sphères sociales et culturelles (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 1). Le travail au Touski, comme tout travail dans la restauration, est routinier :

Le close, 2375 rue Sainte-Catherine Est

Extrait du journal de terrain, 30 avril 2019

Une cuisinière sort de la chambre froide avec une chaudière de plastique qui semble lourde. Elle la dépose sur une table. La serveuse passe porter de la vaisselle sale sur le comptoir et se dirige vers le fond. La serveuse se dirige vers la cuisine pour y récupérer un *rack* de vaisselle propre et la remettre sur les tablettes situées derrière le bar. Elle retourne vers la cuisine, pousse du pied une boîte de carton qui se trouve dans le chemin. Une cuisinière à sa collègue : « est-ce que tu veux que je fasse la table froide ? C'est vraiment comme tu veux là ! ». Réponse inaudible. La cuisinière prend le bac à recyclage plein, le sort dépose dans le corridor en dehors de la cuisine, prend la boîte qui traînait au sol et la met dans le bac. Elle retourne chercher de la vaisselle sale pour l'apporter à l'évier. La serveuse nettoie les tables de la salle avant avec du détergent. Je m'apprête à quitter. Je connais les étapes qui viennent ; monter toutes les chaises sur les tables, nettoyer les surfaces, compter la caisse. En cuisine, les cuisinières vont laver la plaque, terminer de laver la vaisselle, nettoyer les surfaces, remplir les tables réfrigérées avec les aliments nécessaires à la journée suivante. Il faudra ensuite éteindre la hotte, éteindre le lave-vaisselle, passer le balai et la moppe dans l'ensemble du restaurant. Les travailleuses s'affairent en silence.

On entend le bruit des assiettes qui s'entrechoquent, le son du lave-vaisselle en fonction et quelques bribes des paroles de MC Solaar : « à temps partiel ».

Cependant, travailler au Touski n'implique pas qu'être serveur-se ou cuisinier-e, comme l'explique cette travailleuse :

Alors, je fais du service et je réponds aux courriels du Touski. Après, je fais... ben je m'implique ça et là dans des tâches ponctuelles connexes. [...]
Comme là, plus récemment, j'ai accompagné le changement de statut fiscal du Touski, ou bien j'ai fait de la recherche de financement, de subventions.
C'est le genre de choses que je fais. (Archive travailleuse 4)

Tel que stipulé dans la Régie, les travailleur-ses de la coopérative sont tenu-es de s'impliquer au sein d'un comité de travail. Les heures investies dans les comités de travail et les comités de plancher⁵ sont considérées comme une implication bénévole (à quelques exceptions près). Lorsqu'on demande aux travailleur-ses ce qu'ils et elles « font » au Touski, plusieurs mentionnent leur(s) poste(s) de travail ainsi que les comités dans lesquels ils et elles s'impliquent :

dans les postes de travail, ben je fais de la plonge, de la cuisine, du service.
Pis dans les comités, j'ai beaucoup aimé m'investir dans le comité socioculturel, pis dans le comité sociofinancement. Parce qu'on apprend tellement. [...] Ah oui, y'a le comité finances aussi! Ça c'est l'fun. Jamais j'aurais pensé faire ça des finances ! (Archive travailleuse 2)

La Coopérative se donne aussi comme mandat « [d'] offrir aux travailleuses un revenu au-dessus du seuil de la pauvreté » (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 1). Ce

⁵ Les comités de plancher et les comités de travail sont décrits à la section 1.4.3 du présent chapitre.

mandat, depuis longtemps sujet à discussions, est particulièrement complexe à réaliser étant donné l'une des missions du Touski qui est d'offrir des repas sains et abordables. En effet, considérant les coûts importants liés aux denrées alimentaires et aux frais de fonctionnement de la Coopérative (électricité, loyers, entretien des infrastructures et taxes municipales), il est difficile pour cette dernière de dégager les profits nécessaires à la rémunération des travailleur-ses au-delà du salaire minimum. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin dans le texte.

Si le Touski constitue d'abord un lieu de travail, cet élément ne semble pourtant pas être primordial dans la manière dont les travailleur-ses perçoivent le lieu. Dans un document audiovisuel produit par un membre de la Coop, un travailleur demande à son collègue « ça veut dire quoi pour toi le Touski ? ». Ce dernier répond très sérieusement, « c't'une job ». Cet enregistrement a bien fait rigoler les autres travailleur-ses qui ont deviné le ton sarcastique de leur collègue. C'est qu'il est très rare d'entendre les travailleur-ses parler du Touski comme d'un « simple » travail. En effet, les membres du collectif parlent davantage du Touski en termes de « maison » et de « famille », ce qui contraste définitivement avec la manière dont on conçoit généralement une « job ».

1.3.2 Bouffe

Le volet « bouffe » concerne quant à lui le service de restauration ainsi que le type d'offre alimentaire proposé. Concrètement, ce mandat se traduit d'abord par des partenariats qui ont été développés avec certains fournisseurs afin de permettre au Touski d'offrir des repas cuisinés à partir d'aliments locaux et biologiques, dans la

mesure du possible ⁶. C'est par les initiatives de travailleur-ses que se développe et se bonifie le volet alimentaire.

En raison de l'inflation, plus particulièrement de l'augmentation du coût des denrées de base, il est ardu pour la Coopérative de maintenir les prix bas tout en assurant sa rentabilité. Les travailleur-ses ont alors développé différentes stratégies pour permettre de remplir leur mission. À l'initiative de deux travailleuses, le Touski a mis sur pied les plats et les cafés en attente, permettant aux client-es de prépayer des cafés et des repas, puis à d'autres de manger gratuitement. Alors que le Touski occupait encore son local de la rue Ontario, le système de plats en attente attirait davantage les familles fréquentant les organismes communautaires situés à proximité. Maintenant que le Café s'est déplacé sur la rue Sainte-Catherine, ce sont surtout des hommes seuls qui commandent des plats en attente de manière régulière. Certains visitent le Café plusieurs fois par jour pour obtenir un café, une collation ou un repas gratuit, ce qui épuise plus rapidement le nombre de plats en attente disponible. Cette situation suscite des discussions au sein du collectif. Doit-on imposer une limite de plats en attente par personne ? Jusqu'où vont les mandats du Touski en termes d'accessibilité alimentaire ? À travers ces questionnements se confrontent les perceptions des travailleur-ses en ce qui a trait aux missions du Touski et à la manière d'interagir avec les personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique qui sollicitent les ressources offertes par le resto.

Cette mission d'offrir de la nourriture saine et abordable aux gens du quartier s'exprime également à travers une initiative plus récente, soit celle d'introduire un deuxième prix

⁶ Depuis plusieurs années, le Touski fait affaire avec un détaillant situé au Marché Jean-Talon. À cela s'ajoutent des partenariats avec le Marché solidaire Frontenac, situé à proximité dans le secteur Centre-Sud, ainsi qu'avec les Jardins de Tessa et la ferme biologique Cadet Roussel.

dans le menu. Les gens qui en ont les moyens peuvent choisir de payer un prix plus élevé pour le repas consommé, ce qui permet à la Coopérative de dégager une marge de profit plus importante et ainsi, tenter de ralentir l'augmentation du prix de certains plats. Un texte ayant été rédigé par deux membres du collectif fait état des motivations derrière cette initiative :

On travaille aussi à trouver de nouveaux moyens de continuer à offrir des repas de qualité aux prix les plus bas possible, tout en luttant contre notre propre précarité. C'est avec détermination qu'on va à contre-courant dans un monde qui ne favorise pas les initiatives de solidarité et de communauté. [...] Garder nos prix bas, c'est continuer à exister pour les gens de notre quartier d'abord, en prenant en compte les inégalités sociales qui nous entourent. (Texte deuxième prix, octobre 2018)

Dans cet extrait, les travailleur-ses insistent sur l'importance de conserver les prix bas « pour les gens de notre quartier » (*Ibid.*). Cet élément est à retenir puisqu'il est central dans le volet social et culturel du Touski.

1.3.3 Culture

Le Touski se donne ensuite comme mandat de « [t]ravailler en solidarité avec les organismes communautaires, culturels, coopératifs, sociaux et humanitaires » (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 2) ainsi que de travailler à « [s]timuler le dynamisme social et culturel de Sainte-Marie » (*Ibid.*). Les missions socioculturelles du Touski semblent donc aller dans le sens d'une implication dans le quartier ainsi que d'un désir d'œuvrer en collaboration avec les acteurs locaux. Toujours selon la Régie, le Touski a comme mandat d'« [o]ffrir un lieu de visibilité aux artistes [et de] permettre à la communauté de s'approprier un espace collectif » (*Ibid.*, p. 2).

Dans le local de la rue Ontario, la salle de bain — espace plutôt banal — était pourtant révélatrice de ce rapport particulier à la communauté. Plusieurs se souviennent des murs tapissés de photographies et d'affiches. On pouvait y prendre un moment pour

observer les visages des nombreuses personnes ayant fait partie de l'équipe du Touski au fil des années, puis s'informer au sujet des événements à venir dans le quartier. Cet espace a été reproduit différemment dans le nouveau local de la rue Sainte-Catherine, mais il continue d'occuper une place centrale. Des organismes et des groupes militants viennent régulièrement y laisser des affiches, des programmations, des dépliants ou autres documentations. Des revues et des journaux sont également mis à la disposition des client-es. On peut y consulter *Le Devoir*, la publication *À Bâbord!*, ainsi que des revues pour enfants :

On voit la vie du quartier, les enjeux de la société, quand on va au Touski. On est interpellé par ce qui nous touche, qu'est-ce qui transforme notre société. [...] Je le vois, je peux le lire. Je suis contente d'aller là et de voir des journaux auxquels je m'associe et qui ont une vision critique de la société dans laquelle on est. (Habituee 2)

Dans le cadre d'un entretien mené auprès d'une habituée du Café, cette dernière explique en quoi le volet socioculturel du Touski l'interpelle particulièrement, notamment à travers les expositions d'artistes :

Tout l'espace culturel du Touski c'est quelque chose que j'aime vraiment beaucoup. Parce que j'ai des ami-es qui ont fait des vernissages et qui ont eu des œuvres là-bas. Et c'est pas nécessairement des artistes qui vont se faire connaître autrement ou que beaucoup de cafés vont accepter d'exposer ce qu'ils font. (Habituee 2)

L'espace culturel du Touski semble aussi se démarquer par la diversité des disciplines artistiques qui y sont présentées. Pour cet artiste, l'accessibilité du lieu pour les personnes qui ont moins de 18 ans est un aspect important du volet culturel :

Y'a une richesse culturelle dans la diversité qui est offerte au Touski. Y'a toujours une exposition sur les murs, y'a de la poésie, y'a de la musique, c'est pas un processus complexe de se *booker*... Donc la gratuité et l'accessibilité et le fait que c'est ouvert à tous les âges, pour moi c'est une combinaison qui est extrêmement rare. En fait, j'en connais pas d'autre

endroit où c'est possible de faire ça. Pis c'est vraiment précieux, surtout en étant artiste et parent c'est un mixte qui est vraiment précieux pour moi. (Archive sociofinancement 1)

1.3.4 Autogestion

Un dernier mandat porté par la Coopérative est de « permettre aux travailleuses d'acquérir une expérience de travail en coopérative autogérée au sein du quartier Sainte-Marie » (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 2). Ainsi, comme l'exprime une travailleuse, le Touski offre la possibilité d'expérimenter l'autogestion, ce qui constitue un attrait considérable :

Ce qui m'a attiré en premier lieu, c'était quand même la structure organisationnelle, c'est-à-dire le modèle de coopérative de travail autogéré. J'aurais jamais... en fait jamais, j'en sais rien, mais j'aurais pas eu envie de travailler dans la restauration si y'avait pas eu cette structure comme telle. Vraiment. (Archive travailleuse 4)

La particularité de la structure légale et organisationnelle du Touski sera approfondie dans la section suivante. Je me pencherai alors plus spécifiquement sur l'autogestion comme forme d'organisation du travail.

1.4 Forme juridique et structure organisationnelle

1.4.1 Une coopérative de travail

Tout d'abord, le Café Touski est une coopérative de travail ⁷ fondée en vertu de la Loi sur les coopératives (L.R.Q., Chap. c-67.2). Selon cette loi, une coopérative « est une

⁷ Dans une coopérative de travail, les travailleur-ses sont à la fois propriétaires et travailleur-ses, ce sont eux et elles qui veillent au fonctionnement et à la gestion de la coopérative. Le secteur de l'Économie sociale et solidaire comprend également d'autres formes de coopératives, notamment les coopératives de solidarité où les travailleur-ses et les consommateurs-trices peuvent tous deux être membres.

personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative » (L.R.Q., Chap. c-67.2, article 3). Comme le mentionne l'une des co-fondatrices, la décision de créer une entreprise sous forme de coopérative s'est imposée au cours de l'élaboration du projet : « Au début, nous ne connaissions rien à l'économie sociale. C'est en faisant la recherche de financement que nous l'avons découvert. Nous trouvions que ça correspondait bien à ce que nous voulions faire » (Jauzion citée dans Garon, 2005, p. 9). Les coopératives appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (ÉSS), ces dernières adopteraient des pratiques misant sur la démocratie et l'entrepreneuriat collectif plutôt que sur l'entrepreneuriat individuel et la seule recherche de profit (Lévesque et Mendell, 1999, p. 105). Cela correspond à la vision mise de l'avant par les fondatrices :

Nous ne voulions pas faire de profit avec ça. Nous voulions partager les profits et les responsabilités. C'est un café de quartier qui, idéalement, appartient au quartier. Nous ne voulons pas le porter à bout de bras. Nous aimerions que les gens en fassent leur projet... tout en gardant les mêmes valeurs. (Jauzion citée dans Garon, 2005, p. 9)

Les ouvrages portant sur l'ÉSS au Québec font parfois état d'une difficulté à définir ces pratiques économiques qui sont à la fois multiples et diverses (Lévesque et Mendell, 1999 ; Vaillancourt et Favreau, 2001 ; Vaillancourt et al., 2008). Parmi les éléments de tension qui semblent rendre le processus de définition plus complexe, on relève certaines contradictions entre les objectifs de développement social et de développement économique, les formes d'organisations qui s'identifient à l'ÉSS (marchandes et non marchandes, communautaires et entreprises), l'adéquation (ou non) des pratiques en fonction des valeurs au sein des organisations (Lévesque et Mendell 1999), ainsi que l'aspiration à un modèle économique réformiste ou transformateur

(Vaillancourt et al., 2008). Dans un document d'archives, un travailleur du Touski explique qu'il est difficile de définir ce qu'est une coopérative :

Tu peux pas dire « ça, c'est une coop » après avoir travaillé dans une coop. Toutes les coops sont différentes. Dépendamment aussi c'est une coop de quoi. Comme une coop d'architectes, une coop d'artisans, une coop d'aménagement, une coop en restauration... (Archive travailleur 3)

Ce dernier évoque la difficulté à caractériser une coopérative comme le Touski qui œuvre dans le domaine de la restauration tout en ayant un volet social et communautaire :

Y'a quelque chose de super intéressant du fait qu'on ressemble à plein de choses. Tsé, on ressemble à un organisme communautaire, mais on l'est pas. On est un commerce et on est dans la restauration. [...] Mais, on ne ressemble pas vraiment à beaucoup d'autres restaurants. On est une coop, mais on ne ressemble pas vraiment à beaucoup d'autres coop. Y'a comme un problème. Ben, c'est pas vraiment un problème, même si ça peut l'être des fois... (Archive travailleur 3)

Pour éclairer cette ambiguïté, précisons que les coopératives s'inscrivent dans un secteur économique, celui de l'économie sociale et solidaire, qui n'appartient ni au secteur étatique ni au secteur privé. Aux fins de cette recherche — pour faciliter notre compréhension de ce qu'est une coopérative et plus largement le secteur de l'ÉSS — je retiendrai les caractéristiques énoncées dans la définition large et inclusive adoptée par le Groupe de travail sur l'économie sociale (1996) et ayant été reprises par le Chantier de l'économie sociale (Lévesque et Mendell, 1999 ; Vaillancourt et al., 2008) :

Finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que finalité de profit ;

Autonomie de gestion par rapport à l'État, processus de décision démocratique impliquant les usagers et les travailleurs ;

Primauté des personnes et du travail dans la répartition des revenus ;

Principes de participation, de prise en charge et de responsabilité individuelle et collective (Vaillancourt et Favreau, 2001, p. 71)

En lien avec la première caractéristique énoncée, mentionnons qu'en 2018, le Touski a opéré un changement de statut fiscal, devenant ainsi une coopérative à but non lucratif⁸. Plus concrètement, cela signifie que les bénéfices dégagés par la vente de biens et services ne peuvent pas être versés aux travailleur-ses sous forme de ristournes ou de bonus. Lorsque le Touski parvient à faire des profits, ces sommes sont réinjectées dans le fonds de roulement de la coopérative, permettant ainsi de créer un « coussin » de sûreté en cas d'imprévus (cambriolages, bris d'infrastructure et ainsi de suite). Comme nous le verrons plus loin, cet aspect du fonctionnement de la Coopérative est souvent énoncé par les travailleur-ses lorsqu'ils et elles s'expriment au sujet du Touski et du sens qu'ils et elles donnent à leur travail.

1.4.2 L'assemblée générale

Concrètement, le fonctionnement de la coopérative repose quant à lui sur différentes instances qui permettent les prises de décision ainsi que la répartition et la prise en charge des différentes tâches. Au sein du Touski, l'assemblée générale constitue « l'instance souveraine et décisionnelle » (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 4). Cette dernière est convoquée au moins trois fois par année et elle rassemble l'ensemble des membres de la coopérative. On y discute des grandes orientations de la coopérative, on y fait le bilan des activités et des mandats pris par les différents comités, puis on y fait l'examen du bilan financier. Il est également possible de convoquer une assemblée

⁸ Précisons qu'en 15 ans d'existence le Touski n'a jamais été en mesure de dégager suffisamment de profits pour verser des ristournes à ses membres. Ainsi, le changement de statut fiscal a permis d'officialiser une pratique qui était déjà devenue la norme au sein de la coopérative.

générale extraordinaire lorsqu'une question plus urgente doit être abordée par l'ensemble des membres ⁹. Lors des assemblées générales, les décisions sont prises par consensus. Au fil des délibérations, les membres vont tenter d'arriver à une proposition qui convient à l'ensemble du groupe plutôt que d'avoir à procéder au vote : « Nous essayons toujours d'arriver à un consensus. De mémoire, je pense que nous n'avons jamais eu à voter. Nous réglons nos problèmes comme ça. » (Jauzion citée dans Garon, 2005, p. 9).

1.4.3 Les comités

Au quotidien, ce sont les différents comités qui veillent au bon déroulement des activités de la Coopérative. Officiellement, le Touski est composé de huit comités de travail (les comités ressources humaines, finances, approvisionnement, communications, socioculturel, entretien, conditions de travail et traiteur) ainsi que de deux comités de plancher, soit le comité service et le comité cuisine (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 7). Les comités de plancher permettent aux travailleur-ses de la cuisine et du service de se rencontrer afin de discuter de l'organisation de leurs sphères de travail respectives. Ensuite, les comités de travail permettent de répartir entre les membres les différentes tâches liées à l'administration d'une entreprise de restauration (commandes, achat et réparation du matériel, entretien des infrastructures, organisation des événements...). Les comités se rencontrent avant les assemblées

⁹ L'assemblée générale rassemble les membres et les membres auxiliaires de la coopérative. À son arrivée au sein de la coopérative, un-e travailleur-se peut devenir membre auxiliaire s'il ou elle s'engage à une « période d'essai » d'une durée de six mois. Pour accéder au statut de membre, le ou la membre auxiliaire doit alors cotiser un montant de 10 \$ pour ses parts sociales, ainsi qu'un montant de 323,33 \$ pour ses parts privilégiées. Ces montants sont prélevés à même le salaire des travailleur-ses dans le cadre du Régime d'Investissement Coopératif du Québec (RIC). Le ou la membre auxiliaire doit ensuite rédiger une lettre faisant état de ses motivations à devenir membre. Cette lettre est transmise aux membres et ces dernier-es doivent se prononcer sur la candidature. (Coopérative de travail Touski, 2012, p. 2).

générales de manière à pouvoir apporter des bilans et des propositions à l'ensemble du groupe. Tout dépendant des comités, certaines tâches sont hebdomadaires, d'autres plus sporadiques. Selon les périodes, certains comités peuvent être délaissés alors que d'autres nécessitent davantage d'implication. Cela varie en fonction de la disponibilité des membres et des priorités de l'organisation. À l'exception des comités finance et approvisionnement, les tâches liées aux comités de travail et de plancher sont effectuées de manière bénévole :

Il faut avoir les mêmes valeurs si on veut fonctionner en coopérative. Tous les gens qui travaillent ici donnent beaucoup de leur temps au projet ; ils y font leur bénévolat. Nous sommes tissés très serré ! Le travail d'équipe est très important ! (Jauzion citée dans Garon, 2005, p. 9)

Le travail coopératif au sein du Touski implique donc de partager certaines valeurs, d'adhérer aux missions de l'organisation, puis d'être prêt-e à travailler en équipe et à donner du temps bénévolement. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait aucune divergence quant à la manière de s'organiser collectivement. Les assemblées générales ainsi que les réunions de comité sont des espaces où se confrontent les idées, où certains conflits prennent forme et se dénouent. En ce sens, le Touski, en tant qu'espace de délibération collective des membres de la coopérative, est un espace politique en constante évolution.

La particularité de la Coop Touski réside surtout en l'organisation du travail qui se fait de manière autogérée. Lorsque l'on demande à cette travailleuse comment elle décrirait le Touski à quelqu'un qui ne connaît pas le lieu, cette dernière insiste sur la dimension autogestionnaire qui est centrale dans sa définition :

Souvent je commence par présenter l'aspect coopérative de travail autogérée, parce que pour moi c'est comme la chose qui distingue le plus le Touski. [...] Je commence souvent par leur décrire comment on fonctionne, pis avec les comités et tout ça, parce que pour moi c'est vraiment quelque chose d'incroyable de fonctionner sans hiérarchie, de

manière horizontale et sans tâches prédéterminées, *préattribuées* aux personnes. (Archive travailleuse 4)

1.4.4 Une organisation autogérée

Tout d'abord, il importe de préciser qu'une coopérative n'est pas nécessairement autogérée, bien que certaines coopératives de travailleur-ses ou coopératives de solidarité fonctionnent de manière autogérée. Cet amalgame entre mode d'organisation coopératif et mode d'organisation autogéré est attribuable au fait que ces formes d'organisation collective partagent certains principes élémentaires. Dans un article portant sur l'autogestion en tant que forme d'organisation appartenant au secteur de l'économie sociale, Ferreira énonce les principes de l'autogestion :

Au sens littéral, autogestion signifie gestion par soi-même et ses postulats sont la suppression de toute distinction entre dirigeants et dirigés et l'affirmation de l'aptitude des hommes (sic) à s'organiser collectivement. (*Encyclopaedia Universalis*). Les principes sur lesquels elle repose sont essentiellement la démocratie dans les prises de décisions, l'autonomie de gestion et la primauté des travailleurs sur le capital dans la répartition des revenus. (Ferreira, 2000, p. 183)

L'autogestion, dans sa forme plus théorique, fut d'abord développée par des penseurs anarchistes du 19^e siècle, Proudhon étant considéré comme un des fondateurs de ce concept (Drapeau et Kruzynski, 2005, p. 4). À la même époque, l'autogestion comme mode d'organisation collectif émergea dans le contexte des revendications ouvrières face à l'organisation du travail et au système de production capitaliste imposés par la révolution industrielle (Ferreira, 2004, citée dans Canivenc, 2009, p. 100). Pour en savoir davantage au sujet de l'historique de l'autogestion, voir la thèse de Canivenc (2009) ainsi que l'article de Ferreira (2004). Pour connaître l'évolution du concept d'autogestion et en savoir plus sur l'autogestion dans le contexte québécois, se référer au texte de Drapeau et Kruzynski (2005).

Dans le cas qui retient mon intérêt, l'autogestion concerne une expérience singulière, soit celle du Café Touski. Il m'apparaît donc pertinent de retenir une définition de l'autogestion correspondant davantage à l'expérience pratique et concrète vécue par les travailleur-ses du Touski. La définition proposée par Castoriadis (1979) me semble un point de départ intéressant pour une compréhension de l'autogestion à petite ou grande échelle :

Une société autogérée est une société où toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement ce qu'ils ont à faire et comment le faire, dans les seules limites que leur trace leur coexistence avec d'autres unités collectives. Ainsi, des décisions qui concernent les travailleurs d'un atelier doivent être prises par les travailleurs de cet atelier (Castoriadis, 1979, p. 2)

Autrement dit, l'autogestion permet aux travailleur-ses de prendre en charge collectivement leur milieu de travail et de prendre part aux décisions qui les concernent. En ce qui concerne la Coop Touski, l'autogestion est une forme d'organisation qui est mise en pratique par les membres dans le cadre de leur travail au sein du commerce. Lorsque les travailleur-ses parlent de ce qu'ils et elles font à la Coop Touski, la forme d'organisation autogestionnaire sert souvent de trame de fond à leur récit :

C'est engageant être au Touski parce qu'on n'est pas ici pour remplir juste des horaires pis des *shifts*. [...] il faut voir à tout ce qui est la gestion, les ressources humaines, la bonne entente, mettre en place de bonnes techniques de travail, il faut aussi porter le Touski. Il faut s'investir pour créer des liens entre nous, pis entre les gens qui côtoient le Touski. (Archive travailleuse 2)

Il n'est donc pas rare de croiser des travailleur-ses au Café en dehors de leurs heures de travail. Ces dernier-es s'y rencontrent pour tenir des réunions de comité ou pour faire le suivi de certaines tâches qui ne peuvent être accomplies pendant les heures de cuisine ou de service. Par l'engagement qu'elle nécessite de la part des travailleur-ses

ainsi que par les rapports égalitaires qu'elle implique, la forme autogestionnaire semble alors favoriser une certaine appropriation de l'espace, une aisance dans les lieux.

Dans sa thèse portant sur l'autogestion et les « nouvelles formes organisationnelles » dans le contexte de la « société de l'information, de l'organisation et du savoir », Canivenc identifie certaines pratiques communes aux organisations autogérées, soit « la socialisation du pouvoir », « la socialisation des valeurs » ainsi que « la socialisation de la communication, de l'information et du savoir » (Canivenc, 2009). Par la socialisation du pouvoir, Canivenc fait référence à la mise en place d'une structure horizontale plutôt que hiérarchique (*Ibid.*, p. 363). Cela rejoint l'intervention d'une travailleuse dans un extrait cité plus haut ; l'autogestion au sein du Touski désigne une manière de s'organiser en comités, de manière horizontale, c'est-à-dire sans hiérarchie. La socialisation des valeurs désigne quant à elle une certaine « idéologie organisationnelle » ou du moins la présence de motivations, de croyances et de valeurs favorables aux formes d'organisations autogérées (*Ibid.*, p. 129). Ainsi, lorsqu'une personne se joint à l'équipe du Touski, c'est qu'elle partage une certaine vision de l'organisation collective et qu'elle croit en la possibilité de fonctionner sans patron. La socialisation de la communication et de l'information désigne d'une part la mise en place de conditions et de structures favorables à l'expression de tou-tes (réunions plus fréquentes, par exemple), puis, d'autre part, la circulation et l'accessibilité accrue de l'information permettant à tou-tes de participer aux prises de décision de manière éclairée (Canivenc, 2009, p. 123-126). Lors d'un entretien, une travailleuse du Touski mentionne les mécanismes internes permettant la circulation de l'information au sein de l'organisation :

Au niveau de la structure, je dirais [...] à quel point c'est beaucoup d'organisation, pis qu'on fonctionne avec une plateforme *Riseup* sur *Gmail* qui fait qu'on communique via courriel et qu'on fait des réunions de comités, pis des AG, des réunions plus larges. (Entretien travailleuse 1)

Les travailleur-ses appellent « touskiliste » la liste courriel permettant la communication quotidienne au sein du collectif. Les échanges par courriel favorisent un certain suivi des dossiers en cours, ainsi que la prise de décisions rapide lorsque nécessaire. Par cet outil de communication, les enjeux du Touski accompagnent les travailleur-ses au quotidien, en dehors de lieux physiques du Café. La « touskiliste » est un espace virtuel où se confrontent certaines valeurs et où prennent forme certains débats. Elle influence en quelque sorte le sens investi dans les lieux, puisqu'elle est un espace virtuel où se déploie une partie des interactions entre les membres du Touski. Dans un document d'archives, une travailleuse décrit le Touski en insistant sur la manière de communiquer au sein du collectif qui permet, selon elle, de garder un lien entre les travailleur-ses même en dehors du lieu de travail :

Dans notre manière de communiquer aussi, on garde toujours un fil d'échange chaque jour, ça nous permet de faire de la continuité, pis du sens, pis du lien. (Archive travailleuse 2)

Cette dernière explique également en quoi l'implication au sein des différents comités est une source d'apprentissage pour les travailleur-ses, ce qui rejoint la notion de « socialisation des savoirs » évoquée par Canivenc :

C'est un lieu qui nous fait progresser assez rapidement, parce qu'on se retrouve à faire plein de choses. L'implication se retrouve dans nos *shifts*, dans notre milieu de travail, en cuisine, au service et tout, dans les événements... (Archive travailleuse 2)

En effet, la socialisation du savoir au sein d'une organisation « vise une appropriation égalitaire des connaissances et compétences à la fois spécialisées et générales par tous les membres de l'organisation, participant ainsi du partage du pouvoir tout en assurant une certaine souplesse organisationnelle » (Canivenc, 2009, p. 126). Au Touski, c'est par la circulation des tâches, des mandats et des responsabilités que s'effectue la

socialisation du savoir. Les travailleur-ses peuvent, lorsqu'ils et elles le souhaitent, faire l'apprentissage de nouveaux postes de travail :

On a toujours la possibilité de se rattacher à des comités, à des équipes, à des fonctions. [...] Ça nous permet vraiment d'amener beaucoup d'alternatives dans nos manières de faire. Je sais pas si c'est trop abstrait, mais y'a tellement de volets. Ici, j'ai l'impression qu'on touche à tout. Y'a un volet plus culturel, plus artistique, plus main-d'œuvre, restauration, café... (Archive travailleuse 2)

Comme cette travailleuse le mentionne, le Touski offre la possibilité d'adopter certaines manières de faire « alternatives ». Dans la section qui suit, j'aborderai plus spécifiquement la notion d'alternative afin de démontrer en quoi le Touski peut être considéré comme un lieu alternatif.

1.5 Un lieu alternatif

Le modèle d'organisation autogestionnaire étant marginal dans le milieu de la restauration, il apparaît pertinent d'explorer la littérature portant sur les organisations alternatives. Aux fins de cette recherche, je retiendrai la définition d'organisation alternative proposée par Dorion :

Ce qui est alternatif s'inscrit [...] dans un mouvement, un processus, qui commence par un désaccord, lui-même toujours inscrit dans une spatiotemporalité donnée (un paradigme dominant) et tendant vers un but particulier (un monde meilleur, l'émancipation) (Dorion, 2017, p. 146).

[...] le caractère alternatif d'une organisation réside dans sa capacité à identifier de manière réflexive comment elle construit son altérité (par quels pratiques et discours des acteurs), et comment ce « dehors » altère son identité organisationnelle (Dorion, 2017, p. 155).

En ce sens, il est possible de considérer le « lieu alternatif » comme un espace habité, vécu et pratiqué au quotidien par une organisation ou un collectif qui fonctionne de

manière alternative. En abordant la notion d'organisation alternative à partir d'éléments de la littérature féministe, Dorion permet de dépasser la simple association entre « alternatif » et « alternative au capitalisme » (Dorion, 2017, p. 144). Pour cette auteure, les lieux alternatifs ne sont pas définis strictement par leur opposition envers « le système capitaliste », mais bien par leur capacité à se constituer en résistance par rapport à différents systèmes de domination tout en construisant leur identité organisationnelle en réfléchissant et problématisant les différentes tensions qui les traversent (*Ibid.*, p. 155). Il est donc intéressant de se pencher sur la dimension « alternative » de la Coop Touski. En effet, bien que cette dernière mène des activités commerciales au sein d'un système économique hiérarchisé, plusieurs de ses travailleur-ses y voient des manières de faire qui se distinguent des normes du milieu de la restauration, notamment en ce qui concerne le partage des pourboires et les rapports entre les travailleur-ses :

On ne travaille pas pour les tips vu que c'est séparé de manière équitable. Que tu sois cuisinier, serveur, plongeur, on ne pense pas qu'il y a quelqu'un de meilleur qu'un autre. On n'a pas non plus de nom « chef » [...]. Tout le monde est égal ! (Archive travailleuse 1)

J'ai pas un patron derrière moi, ou des collègues qui m'humilient pour me faire comprendre que je n'ai pas la technique adéquate ou la plus performante. Ici on ne vise pas la performance. On en vise une, c'est sûr, parce qu'on est quand même dans un domaine, la restauration. C'est pas un domaine si facile, pis ça fait partie d'un système... d'un système capitaliste, on s'en sort pas. Mais nous, on le fait pas pour l'argent. (Archive travailleuse 2)

Pour cette travailleuse, certains principes tels que l'amitié, la confiance et l'encouragement des pairs prévalent au sein d'une organisation comme le Touski et motivent les travailleur-ses à y investir du temps bénévolement :

Pour moi le Touski c'est deux choses : c'est d'abord un resto de quartier abordable, accessible où on essaie d'avoir une inclusivité, que tout le

monde se sente à l'aise de venir. Ça, c'est une chose. Mais c'est aussi un modèle d'autogestion où on essaie des choses, où on fonctionne avec un système de confiance plutôt qu'avec un système de rémunération, ce qui est vraiment important. Ça change beaucoup de choses je trouve. Ça fait qu'on a vraiment envie de donner du temps à des projets qui ne sont pas payés, parce que ça fonctionne avec de la confiance, de l'amitié, puis de la confirmation des pairs aussi. (Entretien travailleuse 2)

Dorion définit également les organisations alternatives comme étant des lieux de dissonance, c'est-à-dire des lieux habités par une pluralité de tensions (Dorion, 2017, p. 153), traversés par de constants arbitrages entre différents paradoxes tels que : « centralisation/décentralisation, inégalité/égalité, universalisme/contextualisme, stabilité/flexibilité des tâches, sources d'expertises formelles/informelles [...] » (*Ibid.*, p. 152). Ces différents arbitrages seront intéressants à relever. Quelles sont les tensions qui habitent le Café Touski? Comment se manifestent ces arbitrages dans le rapport à l'espace vécu par les travailleurs-ses et les habitué-es? Ces tensions influencent-elles le sens attribué aux lieux, et de quelle manière? Je reviendrai sur ces éléments plus loin dans le texte.

CHAPITRE II

LE QUARTIER

2.1 Un café de quartier

Dès la rédaction du premier plan d'affaires, les fondatrices du Café Touski insistent sur les liens qu'elles souhaitent développer avec les différents acteurs du quartier ainsi que sur les effets potentiels de la venue d'un café de quartier dans Sainte-Marie. L'arrivée du Touski pourrait « rendre le quartier plus invitant » (Coopérative de travail Touski, 2002, p. 2), en plus d'attirer la venue d'autres commerces et ainsi, favoriser une « plus grande mixité économique et culturelle dans Sainte-Marie » (*Ibid.*). Les co-fondatrices y voient donc la possibilité d'améliorer la qualité de vie des résident-es du quartier.

Le projet est décrit comme allant « dans le sens d'un désir de revitalisation du quartier » (*Ibid.*, p. 39). Les fondatrices envisagent la revitalisation comme étant portée par des projets qui « répondent aux besoins du milieu » (*Ibid.*, p. 2). Cette nuance est importante à relever. En effet, les projets de revitalisation urbaine sont souvent associés

au phénomène de gentrification ¹⁰. Or, les fondatrices semblent conscientes des risques liés à la gentrification et ces dernières ne veulent pas y participer :

si nous ne nous approprions pas les ressources et les lieux, il y a un danger de gentrification, c'est-à-dire d'un développement économique et commercial qui ne tient pas compte du niveau de vie des citoyens et qui vise strictement à capitaliser. Les résidentEs qui n'auront pas les moyens de participer à cette nouvelle dynamique économique devront quitter les lieux. C'est une discrimination économique qui n'a pas sa place dans le quartier Centre-Sud (ni ailleurs, évidemment). En ce sens, nous comptons ne pas perdre de vue notre mission : favoriser une réduction de la pauvreté sans éliminer les gens qui en sont victimes. (Coopérative de travail Touski, 2002, p. 2)

Préoccupées par les effets potentiels de la venue du Café Touski dans le quartier Centre-Sud, les fondatrices ont élaboré leur projet avec le désir de répondre aux besoins des habitant-es du quartier tout en tenant compte des dynamiques sociales et économiques déjà présentes sur le territoire. Si cette préoccupation fut au cœur de l'élaboration du projet du Touski, les réflexions quant aux enjeux de gentrification et aux impacts du commerce sur le quartier furent également présentes dans le processus de relocalisation. En effet, en quittant un espace qui avait été accueilli et approprié par les gens du quartier, les membres du Touski craignaient de perdre « l'âme » qui faisait le lieu. Les boiseries, les espaces exigus et réconfortants, le mobilier dépareillé, la luminosité, l'impression de se trouver dans une petite maison ainsi que l'accès à une grande cour parsemée d'arbres matures ; tous ces éléments furent évoqués comme étant représentatifs du Touski. Ainsi, la tristesse de quitter ce lieu aimé s'accompagnait

¹⁰ La gentrification est un enjeu urbain important, notamment au sein du quartier Centre-Sud. Le phénomène est complexe et se déploie de différentes manières à travers l'histoire et selon les contextes urbains. Aux fins de cette recherche, je retiendrai d'abord la définition de Maltais qui, s'inspirant des termes de Ley (1996), définit la gentrification comme étant « l'établissement, dans un secteur auparavant pauvre ou populaire, d'une nouvelle population mieux nantie en capital culturel ou économique » (Maltais, 2016, p. 148). Cet enjeu sera approfondi plus loin dans le texte.

également d'une appréhension, soit celle de se retrouver dans un espace froid et de recréer un espace « comme les autres » :

Mais c'est sûr que le déménagement ça fait peur parce que j'ai l'impression que tellement facilement on peut devenir un café banal qui perd un peu de son côté... je ne veux pas dire unique... Mais j'ai peur qu'on devienne un café qui ressemble à ceux qui ont ouvert sur Ontario, dans l'ouest mettons. [...] J'aimerais ça qu'on ramène ce qui fait que le Touski est le Touski. Autant en termes d'esthétique, nos meubles, notre esthétique de resto, que dans ce qui est plus invisible, ce côté-là de solidarité. (Entretien travailleuse 2)

Outre cet attachement envers l'esthétique des lieux et les valeurs dont il est imprégné, les témoignages des travailleur-ses et des habitué-es font état d'un lien important entre le Café et son quartier. Pour plusieurs, le Touski du 2361 rue Ontario Est « fait sens » dans son quartier. Comme l'exprime cet habitué, le Touski ferait « partie d'un ensemble » et serait le « reflet de son milieu » :

En tout cas, ça n'a jamais eu l'air d'une excroissance. C'est comme si c'était là depuis toujours, c'est comme s'il fallait que ce soit là. Tout à l'heure j'ai dit le mot reflet, mais c'est plus qu'un reflet. Je dirais que l'esprit du quartier se retrouve chez Touski, comme une sorte de résumé. Et c'est la raison pour laquelle je ne pouvais pas vous imaginer ailleurs. (Habitué 1)

Le lien entre le Touski et son quartier concerne à la fois l'identité du commerce et l'identité du quartier. L'idée d'appartenance est souvent mentionnée par les travailleur-ses et les habitué-es :

Et c'est clair, je pense que ça fait vraiment partie de l'identité du quartier. Y'a un fort sentiment d'appartenance d'une partie des personnes du quartier, des organismes du quartier. Surtout la cour, c'est vraiment un endroit où les gens se rassemblent. (Archive travailleuse 4)

Pour cet habitué du Café, le Touski joue un rôle particulier dans le contexte du Centre-Sud. Il ne pourrait avoir le même sens en déménageant dans un autre quartier :

je pense que c'est un gros lieu d'appartenance pour beaucoup de personnes dans le quartier, pis ça c'est super important, pis c'est pas un rôle qui pourrait être joué en déménageant ailleurs. C'est vraiment ici qu'on a besoin du Touski. (Document d'archive sociofinancement 1)

Cette travailleuse abonde dans le même sens :

c'est important de revenir à l'histoire de cet endroit-là, qui est vraiment enracinée dans un lieu, pis qui n'aurait pas sa place ailleurs. Pis c'est d'ailleurs un des points qui a été le plus important en AG quand on a pensé au déménagement, c'est de se dire : le Touski aurait pas rapport dans un autre lieu. Ou ça ne serait plus le Touski. Ça serait une idée semblable qui serait déracinée de son lieu. Ça serait correct, mais plus la même chose. (Entretien travailleuse 2)

Le Touski est décrit comme un lieu de ralliement dans le quartier, un peu comme le serait le « resto du village » :

Je me suis toujours dit que Sainte-Marie, le Centre-Sud, était comme un petit village. Et chaque petit village a son resto familial. Pis c'est ça le Touski pour nous autres. C'est comme l'endroit où on se retrouve en famille, où on est pas gênés que nos enfants courent entre les tables. (Document d'archives sociofinancement 1)

Si le Touski « fait sens » dans son quartier, il semble aussi contraster avec certaines réalités du Centre-Sud. Comme le mentionnait une cofondatrice quelques années après l'ouverture du Café, le Touski a apporté de la nouveauté au quartier : « C'est un endroit calme et reposant où on peut oublier que nous sommes dans un des quartiers les plus pollués de Montréal » (Jauzion citée dans Garon, 2005, p. 11). Pour plusieurs travailleur-ses, l'espace du Touski, et plus particulièrement la cour de la rue Ontario, offre le calme, la tranquillité, la fraîcheur et l'oxygène qui se font plus rares dans le quartier : « le Touski, je pense que c'est un poumon. Tu peux venir respirer ici »

(Entretien archive 2). Pour cette autre travailleuse, la cour du Touski constitue une « oasis de quiétude » :

Il fait 35 ailleurs à Montréal et tu arrives ici et y'a 10 arbres pour 1 acre de place. T'es bien. Il fait 10 degrés de moins qu'ailleurs. Il pleut, puis ici c'est juste une fine bruine. J'sais pas, c'est juste des petites lunettes roses quand tu arrives ici. (Archive travailleuse 1)

Selon ce travailleur, le Touski a pris une importance dans le Centre-Sud en se présentant comme un espace « sécuritaire » à une époque où la réalité socioéconomique du quartier pouvait engendrer un certain sentiment d'insécurité :

Moi j'pense que le Touski prend quand même une place importante dans Centre-Sud. [...] Je dirais que ce qui fait que le Touski se démarque, c'est comme un style de *safe space*. Là c'est pu la situation, mais le coin Dufresne et Ontario, c'était un coin de travailleurs du sexe pendant des années. L'arrêt d'autobus pis *toute* sur la rue Dufresne. [...] Je connais des gens qui, avec leur bébé en poussette, se sont fait accoster par des gens en voiture qui leur demandaient s'ils voulaient embarquer en arrière. (Archive travailleur 3)

Ce même travailleur pose également un regard critique sur les dynamiques auxquelles peuvent participer les commerces alternatifs tels que le Touski dans le contexte d'un quartier comme Centre-Sud. En contrastant avec son environnement, notamment avec les commerces et les restaurants de type *fast food* déjà présents sur le territoire, le Touski peut aussi être vu comme un facteur de gentrification dans son secteur. Comme l'explique ce travailleur, la situation est complexe et la frontière est mince entre la gentrification et la revitalisation. Si le Touski a su apporter de la vitalité dans un secteur défavorisé et dévitalisé de la rue Ontario, il a aussi pu être instrumentalisé par certains acteurs ayant intérêt à redorer l'image du quartier :

Je me souviens, ça fait peut-être 8 ans, qu'on a commencé à voir des agents immobiliers venir au Touski. Des agents immobiliers pis des propriétaires, des gens qui venaient autour de 3-4 heures l'après-midi pour signer un bail.

Moi, quand j'ai déménagé dans mon quartier, c'est ça qu'on a fait avec mon propriétaire, trouver un petit café *cute* où on pouvait d'asseoir, boire un allongé et signer notre bail. Quand tu es propriétaire, tu dis : « à un jet de pierre du métro Frontenac, café *cute*, épicerie, bla-bla-bla ... » et le Touski peut être utilisé dans cette formule-là, pour quelque chose qui peut s'apparenter à la gentrification. Mais, y'a aussi qu'entre Dufresne et Fullum, sur Ontario, c'est le bout le plus glauque, pis nous on est là. On est pas *trash*, on est « alternatifs ». Y'a quelque chose qui pourrait s'apparenter à la gentrification, pis en même temps, on contribue aussi à une vision et à une réalité différente de la rue Ontario, du quartier Centre-Sud Est, qui n'est pas comme le reste du Centre-Sud. (Archive travailleur 3)

Ainsi, au fil de ses quinze années d'existence sur la rue Ontario, le Touski semble avoir été témoin et acteur des transformations de son quartier. Les extraits présentés ici donnent un aperçu du sens que prend cet espace dans le contexte de son quartier selon les perspectives de travailleur-ses et d'habitué-es. D'une part, le Touski se présente comme un café de quartier. Le projet semble avoir été élaboré dans l'optique de participer à améliorer la vie de quartier en collaboration avec les différents acteurs culturels et communautaires déjà présents sur le territoire. D'autre part, le Touski est perçu comme faisant partie intégrante de son environnement. Selon les extraits cités plus haut, il s'y inscrit quasi « naturellement », ou du moins, ne constitue pas une « excroissance ». Le quartier ferait partie du Touski et le Touski ferait partie du quartier. Selon les travailleur-ses et les habitué-es, le Touski ne pourrait pas se retrouver ailleurs ; il aurait sa place dans le Centre-Sud puisqu'il répond à certains besoins du quartier, notamment le besoin d'espaces verts, sécuritaires, tranquilles et accueillants. Cette vision positive n'empêche pas les travailleur-ses d'aborder le lien entre le Touski et son quartier de manière critique. Conscient-es des enjeux de gentrification et de standardisation des espaces commerciaux, les travailleur-ses savent que le Touski apporte une image positive au quartier, ce qui est dans l'intérêt de différents acteurs (résident-es, organismes communautaires, propriétaires, agents immobiliers, promoteurs et autres commerçant-es).

2.2 Le quartier : perspectives théoriques

En parcourant l'ouvrage méthodologique de Paillé et Mucchielli (2012) au sujet de l'analyse qualitative en sciences humaines, je me suis sentie interpellée par la notion de « contextualisation ». Les auteurs insistent alors sur l'importance de la prise en compte du contexte au sein de la « pensée qualitative » afin de comprendre comment une situation « émerge » et évolue. La citation de Hall est assez évocatrice de la place que prend le contexte dans la tentative de compréhension d'une situation :

E. T. Hall dirait qu'il y a une « émergence » de la situation. L'émergence se fait sous l'impact de l'action et du contexte. Les « ressources de compréhension » que les acteurs utilisent alors sont essentiellement constituées par des « éléments de contextualité » (place de l'action dans une séquence d'actions qui se déroule, indications biographiques portées par les acteurs, etc.) et des « savoirs d'arrière-plan » (connaissance d'actions antérieures des acteurs, connaissance de leurs habitudes, etc.). (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 39)

Cela résonne entièrement avec la démarche entourant mon projet de recherche. Un élément de contexte — le déménagement du Touski — fait émerger une multitude de situations, de « séquences d'actions », mais aussi une multitude de réflexions au sujet du lieu et du rapport que l'on entretient avec ce lieu. Le travail de contextualisation serait constant, toujours remodelé en fonction des « hypothèses sur l'évolution d'une situation » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 52). Par ailleurs, bien que le contexte immédiat soit relié au déménagement, l'objet étudié peut être situé dans un contexte plus large, notamment l'appartenance au quartier, puis les dynamiques propres à ce quartier, son histoire, ses enjeux. Le déménagement du Café Touski a amené les acteurs à réfléchir au lieu dans son unicité et à la manière dont il pourrait être recréé. Or, le lieu a aussi été pensé en lien avec son environnement, le quartier. Tant au sein des récits d'observation que dans le contenu des entretiens et des archives audiovisuelles, les réalités du quartier ainsi que le sens des actions du Touski dans ce contexte particulier

occupent une place importante. Pour cette raison, l'effort de contextualisation au sein de l'analyse doit tenir compte de cet élément de contexte bien particulier, le déménagement, tout en inscrivant les événements dans un cadre plus large, soit celui du quartier.

Dans un ouvrage phare de la sociologie de la vie quotidienne intitulé *L'invention du quotidien*, Certeau, Giard et Mayol ont étudié « les pratiques culturelles d'usagers de la ville dans l'espace de leur quartier » (Certeau, Giard et Mayol, 1994, p. 15). Le quartier est alors défini comme une portion de l'espace urbain qui est connue de ses usagers. Plus particulièrement, il s'agirait d'une « portion de l'espace public général (anonyme, à tout le monde) dans lequel s'insinue peu à peu un espace privé particularisé du fait de l'usage pratique quotidien de cet espace » (*Ibid.*, p. 18). Certeau mobilise la notion d'usages pour désigner ces actions, ces manières de faire créatives et inventives qui prennent forme à l'intérieur d'un système qui « régule » (Certeau, 1990, p. 52). Le terme « usage » réfère à l'utilisation faite de quelque chose, c'est-à-dire à ce que les gens font avec l'espace, le langage, les représentations sociales, par exemple (*Ibid.*, p. xxxviii). Les auteurs portent attention aux pratiques « microbiennes, singulières et plurielles » (*Ibid.*, p. 144) des habitant-es de la ville. Ils mettent ainsi en évidence les diverses stratégies et tactiques quotidiennes permettant aux habitant-es de façonner leurs espaces. Le souci du détail, l'attention portée au lieu sous toutes ses formes (pratiqué, représenté, imaginé), l'intérêt pour le récit des acteurs comme « acte culturellement créateur » (Certeau, Giard et Mayol, 1994, p. 181-182) font de cet ouvrage un incontournable. Inspirée par cette approche, il me semble pertinent de mobiliser ce cadre conceptuel pour saisir à la fois les réalités du quartier, ainsi que la vie au sein du Café.

Morin et Rochefort abordent quant à eux la notion de quartier en se penchant plus spécifiquement sur la manière dont s'y articulent les pratiques individuelles, l'action collective et la création de lien social (Morin et Rochefort, 1998, p. 104). La définition

du quartier proposée par ces auteurs se décline en quatre dimensions ; fonctionnelle, politique, relationnelle et symbolique. Je retiendrai cette définition puisqu'elle me semble résumer clairement les différentes manières d'appréhender l'espace du quartier :

le quartier doit être compris tour à tour [...] comme un espace fonctionnel délimité qui influence en partie, en raison de sa morphologie et de ses équipements collectifs, le mode de vie des habitants ; comme un espace symbolique forgé par des représentations; comme un espace relationnel plus ou moins diversifié et valorisé, abritant des formes de sociabilité publique éphémères aussi bien que des liens de solidarité durables; comme un espace politique dans la mesure où l'on s'y mobilise autour d'enjeux locaux, mais aussi à l'occasion de la promotion et de la négociation d'intérêts donnés (Morin et Rochefort, 1998, p. 105).

Comme nous le verrons, ces différentes dimensions du quartier sont interreliées et participent à la création de lien social entre les résident-es.

2.2.1 Proximité spatiale et lien social

D'un point de vue relationnel, le quartier permettrait de « renforcer des “liens forts” et de créer des “liens faibles” » (Morin et Rochefort, 1998, p. 106), donnant ainsi lieu à un sentiment d'appartenance envers un espace donné. Reprenant les termes de Granovetter (1983), Morin et Rochefort soutiennent que les liens forts, soit ceux associés à la parenté, aux amitiés ou aux relations intimes, seraient renforcés par la proximité spatiale (*Ibid.*). Des liens faibles, c'est-à-dire les liens « tissés avec les individus que l'on croise fréquemment et que l'on reconnaît puisqu'ils habitent à proximité, mais avec lesquels les relations restent superficielles » (*Ibid.*) seraient également créés dans ce contexte. Les auteurs identifient deux types de pratiques qui font du quartier un espace où est créé le lien social. D'une part, les pratiques quotidiennes des individus, par leurs routines et la fréquentation répétée de certains lieux, favoriseraient la création d'un « entre-nous sociospatial » (*Ibid.*, p. 107). À cet égard, l'intervention d'un habitué du Café est fort révélatrice. Pour ce dernier, le Café

Touski est un lieu de vie du quartier qui permet les rencontres, les échanges informels et parfois, la création de liens d'amitié :

Tu vois l'autre jour je suis venu ici et j'ai rencontré une de tes collègues qui m'a parlé d'une coop d'habitation dans le quartier... C'est ce que j'aime ici. Des rencontres intéressantes j'en ai fait beaucoup. Y'a des gens que j'ai rencontrés comme clients, je les saluais parce qu'ils étaient des habitués, et ils sont devenus des amis. (Entretien Habitué 1)

D'autre part, l'action collective à travers les organismes communautaires ayant un fort ancrage local favoriserait la construction d'une identité territoriale, c'est-à-dire une « construction identitaire » reliée au quartier (*Ibid.*, p. 112). Citant les travaux de Favreau et Lévesque (1996), Morin et Rochefort soulignent que l'action collective, les mouvements urbains ainsi que les initiatives de développement communautaire émergent particulièrement dans certains types de quartiers, soit « les quartiers de grande pauvreté, les quartiers en difficulté et les quartiers en voie d'appauvrissement » (*Ibid.*, p. 109). Ces organismes favoriseraient la création de « liens faibles » en permettant aux bénéficiaires de socialiser sous le prétexte d'une « double proximité, spatiale et sociale » :

Les différents organismes communautaires qui rendent service à la population, tels les organismes d'éducation populaire, les maisons de jeunes, les centres de femmes, les comptoirs alimentaires, contribuent à « faire sortir les gens de chez eux » et à provoquer des rencontres en fonction d'une double proximité, spatiale et sociale. Des « liens faibles » se créent ainsi, sur la base d'une co-présence, liens qui peuvent rester cantonnés dans des relations de sociabilité, mais qui peuvent également déboucher sur des rapports de solidarité (Morin et Rochefort, 1998, p. 109).

Il est intéressant de souligner que cette double proximité peut non seulement mener à des « rapports de solidarité », mais également à une identification au quartier. Les auteurs précisent que l'identification au quartier « peut s'appuyer sur une identité historique, c'est-à-dire sur une identification au quartier “construite sur des événements

passés importants pour la collectivité ou sur un patrimoine socioculturel, naturel et socio-économique” » (Morin et Rochefort, 1998, p. 110). Comme nous le verrons plus loin, cet élément est particulièrement pertinent à retenir dans le cadre de notre recherche puisque le Centre-Sud possède une identité historique importante, identité historique qui est alimentée et réactualisée à travers l’action communautaire dans le quartier.

2.2.2 Espaces appropriés

Clavel soutient que les espaces publics urbains, soit les espaces de « coexistence », « ouverts à tous », font l’objet de multiples appropriations privées (Clavel, 2002, p. 92). La fréquentation répétée de certains espaces les rendrait plus familiers, ce qui serait propice à différentes formes d’appropriations de l’espace public (*Ibid.*, p. 44). Par exemple, des commerçant-es aménagent des étals de marchandises, des cafés possèdent des terrasses, des personnes en situation d’itinérance aménagent des abris dans les ruelles, d’autres habitant-es créent des jardins sur la voie publique... L’auteure explique : « Les usagers, habitants, habitués, clients, employés, passants, occupent ces espaces, les transforment en lieux habités, des lieux qui se chargent d’histoires individuelles et collectives » (*Ibid.*, p. 41). Dans le même ordre d’idées, les pratiques quotidiennes et répétitives (faire une marche, faire ses courses, se rendre au travail) permettraient l’appropriation de l’espace du quartier par ses habitant-es : « Le quartier est une notion dynamique, nécessitant un apprentissage progressif qui s’accroît par la répétition de l’engagement du corps de l’usager dans l’espace public jusqu’à y exercer une appropriation » (Certeau, Giard et Mayol, 1994, p. 20).

En étudiant les « arts de faire », Certeau s’est appliqué à saisir les pratiques du quotidien « par lesquelles des utilisateurs se réapproprient l’espace » (*Ibid.*, p. xl). Pour s’approprier ou se réapproprier l’espace, les acteurs mobiliseraient différentes tactiques et stratégies. Certeau distingue les tactiques des stratégies qui ne sont pas employées par les mêmes sujets et qui ne concernent pas les mêmes usages : « Ce qui distingue les unes des autres ce sont les types d’opérations en ces espaces que les stratégies sont

capables de produire, quadriller et imposer, alors que les tactiques peuvent seulement les utiliser, manipuler et détourner » (Certeau, Giard et Mayol, 1994, p. 51). Ainsi, tandis que les stratégies peuvent être élaborées à partir d'un lieu « propre » et « circonscrit » face à une « extériorité » (*Ibid.*, p. 59), les tactiques ne disposent pas d'un lieu propre. Elles s'insinuent dans les lieux de l'autre (*Ibid.*, p. xlvi), elles sont, comme l'explique Certeau, « ingéniosités du faible pour tirer parti du fort » (*Ibid.*, p. xliv). Nous reviendrons sur les tactiques et les stratégies mobilisées par les acteurs dans le chapitre suivant.

2.3 Le quartier Centre-Sud

2.3.1 Espaces vécus, perçus, conçus : quelles frontières pour le quartier ?

Chez le sociologue Henri Lefebvre (1991), l'espace social peut être saisi à travers trois dimensions liées et articulées les unes aux autres. La pratique spatiale — première dimension — engloberait la vie quotidienne des habitant-es et leur réalité urbaine, soit les « parcours et réseaux reliant les lieux du travail, de la vie “privée”, des loisirs » (Lefebvre, 1991, p. 48). Il s'agirait, autrement dit, de l'espace « perçu ». Les représentations de l'espace — seconde dimension — seraient dominantes dans notre société. Il s'agirait de l'espace « conçu » par les savants, les planificateurs et les urbanistes (*Ibid.*, p. 48). La dernière dimension, l'espace « vécu », serait constituée des espaces de représentation. Il s'agirait de l'espace vécu par les habitant-es et les usager-es à travers les imaginaires et les symboliques (*Ibid.*, p. 49). Ainsi, Lefebvre distingue deux formes de représentations associées à l'espace : les représentations de l'espace et les espaces de représentation.

Selon l'auteur, l'espace vécu est dominé par les représentations de l'espace, soit l'espace conçu par les « experts ». Les habitant-es, les artistes, les écrivain-es et les

philosophes tenteraient de se réapproprier ces espaces par l'imagination, créant ainsi des espaces de représentation (Lefebvre, 1991, p. 49). Comme l'explique Maité Clavel :

L'espace « conçu » est celui qui se matérialise sous forme de plans, de lois, de règlements et de réalisations normalisées. [...] Les représentations de l'espace sont très souvent en décalage par rapport à l'espace « vécu » des « espaces de représentations » des habitants, l'imaginaire des bâtisseurs fonctionne alors comme un système clos, spécialisé, sans liens réels avec celui des utilisateurs (Clavel, 2002, p. 52).

C'est en tentant de définir les frontières du quartier Centre-Sud que j'ai perçu avec plus d'acuité comment se confrontent et se confondent les espaces conçus, perçus et vécus. En consultant la documentation produite par l'équipe du Café Touski, je constate des divergences dans la manière de nommer le quartier. Le plan d'affaires original réfère à Sainte-Marie tandis que les documents plus récents font mention de Centre-Sud. Les travailleur-ses et les habitué-es font aussi mention, de manière plutôt aléatoire, de Sainte-Marie, Sainte-Marie-Saint-Jacques, Centre-Sud, Centre-Sud Est ou l'est du Centre-Sud, toutes ces appellations désignant différentes portions de territoire aux limites abstraites. Si la question de l'appellation peut porter à confusion, la détermination des frontières du quartier est donc tout aussi complexe.

Les frontières « officielles » du Centre-Sud diffèrent selon les ouvrages théoriques. Certains considèrent la rue Saint-Denis comme la limite ouest du quartier, d'autres la rue St-Hubert. Aux fins de cette recherche, j'appréhenderai les frontières officielles du Centre-Sud comme étant la rue Sherbrooke au nord, le fleuve Saint-Laurent au sud, la voie ferrée (la rue l'Espérance) à l'est, et la rue Saint-Hubert à l'ouest. Le quartier Sainte-Marie désigne quant à lui une zone géographique plus restreinte située à l'intérieur de celle du Centre-Sud. Sainte-Marie est un quartier qui appartient à la circonscription électorale Sainte-Marie-St-Jacques et qui est situé dans l'arrondissement Ville-Marie. Le Café Touski — qu'il soit question de son ancien local ou de son nouveau — se retrouve dans Sainte-Marie, c'est-à-dire dans le secteur est de

Centre-Sud. C'est donc en lien avec la population et les organismes de Sainte-Marie que se déploient les missions du Touski. Cependant, tant dans leurs discussions informelles que dans leurs communications officielles, les membres du Touski désignent leur quartier par le nom « Centre-Sud ». Ainsi, il est probable que mes interlocuteurs-interlocutrices nomment « Centre-Sud » un secteur géographique qui correspond davantage à celui de Sainte-Marie.

Comme nous l'avons vu précédemment, le quartier vécu par ses habitant-es, celui qu'ils et elles se représentent dans leur esprit, ne correspond pas toujours au quartier tel que « conçu » par ceux et celles qui planifient l'espace. Dans ce cas, les frontières administratives deviennent peu utiles pour comprendre le quartier qui prend forme dans l'esprit de ses habitant-es. Dans le cadre de cette recherche, le quartier perçu et vécu par les travailleur-ses et les habitué-es du Touski est celui qui retient mon intérêt. Il s'agit du quartier qui existe concrètement et physiquement pour ses habitant-es ainsi que de celui qu'ils et elles se représentent mentalement au fil des trajets, des routines et des péripéties du quotidien. En tant qu'espace représenté, le quartier est ancré dans l'expérience des habitant-es, dans leur histoire (Clavel, 2002, p. 52). Les représentations seraient socialement et culturellement construites, puisque modelées par l'expérience, la pratique et l'appartenance à un groupe social donné (Depeau et Ramadier, 2011, p. 68). Elles alimenteraient et influenceraient les modes d'habiter (Herouard, 2007), c'est-à-dire la manière dont un individu habite, pense et pratique son espace (Morel-Brochet, 2006). Pour ces raisons, je nomme « Centre-Sud » le quartier du Touski tout en étant consciente que les limites géographiques réelles du territoire auquel je m'intéresse restent imprécises et abstraites. En effet, c'est surtout à partir des représentations, c'est-à-dire des « construction[s] cognitive[s] de la réalité physique et sociale » (Depeau et Ramadier, 2011, p. 65) que ma recherche est élaborée. Je me pencherai maintenant sur le quartier Centre-Sud selon une perspective historique afin de saisir comment s'est construit « l'espace symbolique » du quartier, c'est-à-dire « l'espace forgé de représentations » évoqué précédemment (Morin et Rochefort, 1998).

2.3.2 Sainte-Marie, Saint-Jacques, Faubourgs à m'lasse, Centre-Sud : bref historique d'un quartier central

Initialement nommé faubourg Québec, puis faubourgs Sainte-Marie et Saint-Jacques, le quartier que l'on nomme aujourd'hui Centre-Sud a été érigé à partir du 18^e siècle le long des berges du fleuve Saint-Laurent « à l'est des fortifications qui ceignent la ville de Montréal » (Morin, 1988, p. 32). Dès la première moitié du 19^e siècle, le faubourg Sainte-Marie est déjà un secteur d'activités économiques important. Les activités industrielles prennent de l'expansion vers la fin 19^e et le début du 20^e siècle, surtout dans les domaines ferroviaire et textile. Ces années de forte activité économique sont marquées par de piètres conditions d'existence pour les populations ouvrières. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le quartier connaît un certain ralentissement de son activité industrielle (Morin, 1988, p. 32). Plus précisément, les industries du textile, du vêtement et de la chaussure subissent les contrecoups de la concurrence étrangère (Burgess, 1997, p. 8). Ainsi, au cours des années 1960, le quartier connaît un nombre important de délocalisations ce qui entraîne l'exode des populations à la recherche d'emplois. Face à l'attrait des banlieues, de nombreux ménages choisissent de quitter le Centre-Sud pour s'installer davantage en périphérie. Comme l'explique Morin, cette situation est commune à plusieurs « quartiers anciens » situés à proximité des centres-villes. En effet, face au déclin de l'activité industrielle, certains quartiers se retrouvent dans « un processus de dévalorisation à la fois économique, social et symbolique » (Morin, 1987, p. 5). En plus de laisser des bâtiments vacants, les délocalisations engendrent le départ de ménages ouvriers vers les zones périphériques où se trouvent désormais les emplois.

Interrogée sur son quartier, cette habituée du Touski fait état des « déchirures historiques » ayant marqué le Centre-Sud. En effet, le quartier Centre-Sud a été le théâtre de nombreuses opérations de rénovation, restauration et revitalisation urbaines, qui ont profondément marqué son territoire et engendré de multiples mobilisations au sein de sa communauté.

[C]'est un quartier qui a vécu de grosses déchirures historiques ; le pont, la construction de Radio-Canada, de TVA... Tsé le parc des Faubourgs qu'on aime, c'était quand même un quartier où les gens vivaient ! Quand on en parle, on parle tout le temps du bloc de *Hells* qui était là, mais c'était un bloc parmi plein d'autres immeubles où vivaient des gens. C'est un drame se faire déraciner de son lieu, souvent où tu es né. Souvent dans ces quartiers-là y'a quand même beaucoup de gens, on s'en rend pas compte, qui sont nés dans le Centre-Sud, ils s'associent, c'est leur milieu de vie, leurs commerces et tout ça. Y'a eu de grosses cicatrices, mais les gens ont toujours combattu, les gens ont toujours résisté, à leur façon, chacun à leur façon. (Entretien habitué 2)

Comme l'explique Morin, au cours des années 1950-1960, plusieurs villes ont entrepris des opérations de « démolition-reconstruction » qui consistent à améliorer l'image des centres urbains par le réaménagement de certaines zones adjacentes aux centres-villes. Dans le quartier Centre-Sud, l'élargissement du boulevard Dorchester (maintenant le boulevard René-Lévesque) engendre la destruction de 750 logements (Morin, 1988, p. 33), le réaménagement des abords du pont Jacques-Cartier entraîne la destruction de 170 logements et la construction des stations de métro et de l'autoroute Ville-Marie nécessite la destruction de plus de 200 logements (*Ibid.*). À la fin des années 1960, la construction de la maison de Radio-Canada a des impacts majeurs sur le quartier : « 778 logements détruits, 5000 résidents évincés, de même que 12 épiceries, 13 restaurants, 8 garages, 20 usines et 4 imprimeries (employant au total 830 travailleurs) rasés » (*Ibid.*, p. 33). Ce projet d'envergure s'inscrit dans la volonté du gouvernement québécois de développer un secteur public tertiaire qui serait implanté dans le quartier Centre-Sud, à proximité du centre-ville :

Il y fait construire, à la fin des années soixante et au cours des années soixante-dix, l'édifice du ministère de la Justice et de la Sûreté du Québec, l'immeuble de Radio-Québec et le nouveau campus de l'Université du Québec à Montréal, et il y installe les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation. (Morin, 1988, p. 34).

En plus de causer la disparition d'un grand nombre de logements, accroître la spéculation immobilière et engendrer l'augmentation du coût des loyers, ces opérations de rénovation urbaine transformeront drastiquement le paysage du quartier.

Ce survol historique des transformations et de l'évolution du quartier permet de mieux saisir ce que signifient nos interlocuteurs-trices lorsqu'ils et elles évoquent les « déchirures » ayant marqué le territoire et les populations du Centre-Sud. En effet, le « développement » urbain dans le quartier a eu des impacts considérables sur les populations ouvrières, défavorisées et/ou marginalisées, ce qui est révélateur des dynamiques sociales, économiques et politiques qui se manifestent dans les espaces urbains. Cependant, malgré ces pressions effectuées sur les ménages plus modestes, le quartier Centre-Sud est demeuré un secteur où une part importante de la population est à faible revenu :

La présence accrue des nouvelles couches moyennes intellectuelles ne fait cependant pas du Centre-Sud une zone à statut social élevé. Au contraire, une portion importante des résidents, exclue du marché du travail, ne compte que sur des prestations gouvernementales (assurance-chômage, assistance sociale, pension de vieillesse ...) pour vivre. Hétérogénéisation et bipolarisation caractérisent donc l'évolution de l'occupation sociale du territoire. (Morin, 1988, p. 35)

Pour terminer, j'ai choisi d'aborder l'histoire du quartier Centre-Sud selon l'angle des transformations urbaines puisque cette approche me semble révélatrice des rapports sociaux, économiques et politiques qui ont donné lieu au quartier que nous connaissons aujourd'hui. Inspirée par les approches matérialistes en sociologie urbaine et en géographie sociale, je considère que les rapports sociaux produisent l'espace urbain, influencent et modèlent ses configurations au quotidien. Dans ce contexte, la notion de production n'est pas simplement économique, elle réfère davantage à « de[s] processus plus ou moins volontaires, plus ou moins maîtrisés : des pratiques sociales, des rapports parfois conflictuels entre groupes sociaux, des représentations à l'œuvre dans

l'organisation sociale et spatiale » (Clavel, 2002, p. 30). Par exemple, tous les individus ne disposent pas des mêmes ressources pour s'approprier l'espace et influencer son aménagement, ce qui crée des inégalités sociospatiales. Ainsi, comme l'expliquent Oberti et Préteceille, « [e]n distribuant différemment des groupes sociaux dotés de ressources inégales dans l'espace de la ville, la ségrégation inscrit ses inégalités dans l'espace » (Oberti et Préteceille, 2016, p. 80). L'espace urbain, par la distribution inégale des infrastructures et des services, participe aussi à la production de certaines inégalités sociales (*Ibid.*). Les inégalités sociales configurent les espaces urbains et les espaces urbains créent certaines inégalités sociales, ce qui rejoint la perspective de Harvey : « We are, all of us, architects, of a sort. We individually and collectively make the city through our daily actions and our political, intellectual and economic engagements. But, in return, the city makes us » (Harvey, 2003, p. 939). En ce qui concerne le quartier Centre-Sud, les opérations de rénovation, restauration et revitalisation urbaines ont contribué à produire le quartier que nous connaissons aujourd'hui tout en donnant lieu à une forte mobilisation sociale et communautaire face aux enjeux décrits précédemment. Je me pencherai maintenant plus particulièrement sur l'historique de l'action communautaire dans le quartier, un élément significatif de la vie du quartier Centre-Sud.

2.3.3 L'action communautaire dans le quartier Centre-Sud

Face aux démolitions, aux piètres conditions de logement, à la venue de populations plus aisées et aux évictions engendrées par les opérations de restauration des logements, plusieurs comités citoyens ainsi que des groupes communautaires se sont mobilisés afin de défendre les droits des habitant-es du quartier. Dès le début des années 1970, des groupes revendiquent « la conservation et la restauration du parc résidentiel de Centre-Sud au bénéfice des couches populaires habitant le quartier ainsi que la construction de H.L.M. pour les ménages à faibles revenus » (Morin, 1987, p. 40). Le Comité social Centre-Sud, par exemple, tente d'agir contre la « taudification » en aidant

les citoyen-nes à faire des réparations dans leur logement, ainsi qu'à dénoncer les mauvaises conditions d'habitation dans le quartier (Morin, 1987, p. 40). Des organismes populaires tels que le Comité Action-rénovation et la Maison du quartier se mobilisent contre les mauvaises conditions des logements, mais également pour la survie du Centre-Sud en tant que quartier populaire. Ces derniers dénoncent les démolitions qui ont lieu dans le quartier et expriment des craintes quant à la disparition des grands logements dédiés aux familles (*Ibid.*). En 1974, dans la foulée de ces mobilisations, l'association Les Habitations communautaires du Centre-Sud de Montréal est créée afin de faciliter l'achat et la restauration d'immeubles à logements par les locataires pour ensuite leur permettre de les convertir en coopératives d'habitation. Cette organisation a d'ailleurs mis en oeuvre la tenue d'un colloque rassemblant des organismes de divers quartiers touchés par des opérations de rénovation urbaine, ce qui a mené à la création du FRAPRU, le Front d'action pour le réaménagement urbain (Laguë et Watters, 1980). En 1975 est également créé le Comité logement Centre-Sud qui vise à sensibiliser la population au sujet du droit au logement et qui propose alors une lecture critique de la situation en termes de « lutte des classes » (Morin, 1987, p. 40). Quelques années plus tard, en 1978, l'organisme Inter-Loge Centre-Sud ¹¹ est créé pour permettre l'acquisition d'immeubles résidentiels afin de « les soustraire à la spéculation » (*Ibid.*, p. 60) puis de les convertir en logements sociaux. Ceci est sans parler des organismes d'éducation populaire et de défense de droits qui sont mis sur pied dans la décennie 1970 et qui sont toujours actifs à ce jour, pensons notamment à l'organisme d'éducation populaire Coup de pouce Centre-Sud,

¹¹ Initialement subventionné par le gouvernement provincial ainsi que par certaines communautés religieuses, Inter-Loge a pu faire l'acquisition d'un nombre important de bâtiments, puis agir à titre de « propriétaire de transition » le temps de revendre les immeubles pour en faire des logements sociaux (Morin, 1987, p. 60-61). L'organisme est toujours actif dans le quartier et travaille à l'acquisition, la rénovation, la revente et la construction de bâtiments pour en faire des espaces locatifs à vocation sociale et communautaire (Inter-Loge (s.d.)).

au Centre d'éducation et d'action des femmes ainsi qu'aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance tels que le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes (RAPSIM).

Ces organismes à « double vocation [...] de contestation et d'offre de services » (Morin, 1987, p. 61) ont profondément marqué l'histoire du Centre-Sud et continuent, pour plusieurs d'entre eux, à susciter la mobilisation et à créer le lien social dans le quartier. Des organismes ayant vu le jour plus récemment tels que le Carrefour des ressources en interculturel (CRIC), Mères avec Pouvoir (MAP) et le Carrefour alimentaire Centre-Sud répondent également à des besoins importants vécus au sein du quartier, notamment favoriser les rapprochements entre les différentes communautés culturelles, offrir soutien et ressources aux femmes cheffes de famille monoparentale, puis améliorer la sécurité alimentaire des citoyen-nes du Centre-Sud. La mobilisation se poursuit aussi via certains groupes voués à la participation et à la prise de parole citoyenne par rapport aux enjeux vécus dans le quartier, pensons notamment au Groupe d'Intervention Sainte-Marie (GISM)¹². Bien que ce portrait de l'action communautaire dans le quartier soit loin d'être exhaustif, il permet néanmoins de saisir en quoi cette riche histoire de mobilisations sociales et collectives continue de teinter « l'esprit du quartier » :

Ce que je trouve particulier au Centre-Sud c'est qu'il y a beaucoup d'entraide. Bon, remarque que je me mets en position aussi de rencontrer des gens et tout ça. Mais j'ai essayé ça ailleurs et il n'y a pas le même esprit [...]. C'est l'esprit communautaire, l'entraide, l'esprit de coopération. On

¹² Le GISM se définit comme « un groupe d'action dédié à l'amélioration de la qualité de vie des résidents du district de Sainte-Marie » (GISM, s.d.). Une fois par mois, le groupe convie les résidents et les groupes communautaires du quartier à venir discuter des enjeux qui les concernent.

ne sent pas d'esprit compétitif ici. Et y'a très peu de néolibéraux et on espère qu'ils ne se mêleront pas trop à nous! (Habitué 1)

2.3.4 Le quartier en représentations : insécurité alimentaire et précarité socioéconomique

Le quartier Centre-Sud est perçu et vécu comme un secteur où l'on retrouve une faible offre alimentaire et culturelle. Travailleur-ses et habitué-es du Touski font état d'un nombre limité d'endroits où il est possible de faire ses courses, bien s'alimenter, se réunir entre ami-es ou en famille, et ce, de manière abordable. En s'exprimant au sujet de leur quartier, plusieurs font des constats similaires :

on est un p'tit peu dans un désert alimentaire dans ce coin-là. (Archive Autour des tours 3)

très vite je me suis aperçue que c'était un endroit assez désert pour ce qui est de l'alimentation. (Archive Autour des tours 2)

Y'a aussi pas grand-chose dans le coin. Le Centre-Sud c'est un p'tit peu un désert culturel. (Archive sociofinancement 1)

Si cette question fut au cœur de la création du Café Touski, l'accessibilité à une alimentation saine et diversifiée demeure un enjeu important au sein du quartier¹³: « J'pense que c'est quelque chose qui demeure une réalité dans Centre-Sud, y'a

¹³ La problématique de l'offre alimentaire dans le quartier a d'ailleurs été mise en évidence par une étude menée par le Dispensaire diététique de Montréal en 2005. Selon cette étude, le coût du « panier à provisions nutritif » du Centre-Sud est le plus élevé à Montréal, bien que le territoire soit considéré à faible statut socioéconomique (Duquette, Demmers et Demers, 2006, p. 17). Cela signifie qu'il coûte cher de s'alimenter dans les commerces du quartier. Plus précisément, le secteur est du Centre-Sud (Sainte-Marie), ne compte que deux épiceries grande surface, quelques petits marchés et fruiteries, un nombre important de dépanneurs, puis quelques restaurants, majoritairement de type « restauration rapide ».

beaucoup de friture, de bouffe pas fait maison » (Archive Autour des tours 2). Il semble donc y avoir des lacunes au niveau de la qualité de l'offre alimentaire dans le secteur.

Pour plusieurs, la question de l'offre alimentaire est également liée à une autre problématique, soit le manque d'espaces pour passer du temps, « se sentir bien », être « confortable » :

Je dirais qu'au niveau du Centre-Sud, ben disons ici, le quartier où on est, je dirais que ça fait vraiment pitié au niveau des endroits où on peut se sentir bien. Y'en a quelques-uns qui ouvrent où on voit qu'ils sont vraiment plus gentrifiés et où je ne mets pas du tout les pieds. Sinon c'est des trucs comme tsé, au coin de chez nous, c'est *Lafleur*. Fait que je peux dire que je ne suis vraiment pas une consommatrice de *Lafleur*. J'aime les employé-es, parce que souvent quand je passe dans la ruelle ils sont en train de fumer pis on parle, fait que j'ai comme des liens avec les travailleuses et travailleurs de *Lafleur*. Mais c'est pas un endroit que j'aime du tout, c'est un endroit hyper impersonnel. (Entretien habitué 2)

Entre le « café gentrifié » et le *fast food* du coin, le Café Touski détonne et est perçu par plusieurs comme « le seul » endroit où il est possible de s'installer, se rassembler et bien manger. Travailleur-ses et habitué-es mettent donc en évidence un manque vécu dans le quartier en termes d'espaces partagés, de lieux de rencontre et de sociabilité :

Ben, premièrement, dans le quartier on est la seule place où venir. Y'a un restaurant de poutine, mais tu vas pas t'installer pour faire des travaux dans un restaurant de poutine à côté du métro. Fait que *de facto*, les gens viennent ici par défaut (Archive travailleur 5)

Au niveau de la restauration, c'est vraiment le Touski pour l'instant qui est le seul à offrir des repas santé pis des repas frais. Donc ça c'est super important. C'est le seul aussi qui offre un lieu qu'on peut louer, où on peut organiser des réunions, où divers organismes peuvent se rencontrer. Ça c'est vraiment vital. (Archive sociofinancement 1)

Selon cette perspective, le Touski constituerait un important lieu de rassemblement pour les habitant-es et les organismes du quartier, voire même un des seuls espaces qui

offre la possibilité de se réunir. Il importe cependant de nuancer cette perspective. En effet, pour cet habitué, le Touski s'inscrit au sein d'une dynamique communautaire qui est déjà omniprésente dans le quartier. Ce dernier voit le Centre-Sud comme un quartier où « les gens sont alertes » (Entretien Habitué 1), où il est possible de se rassembler et de s'impliquer à travers les organismes communautaires :

à partir du moment où je suis arrivé dans ce quartier, j'ai fait beaucoup de service communautaire, j'ai fait beaucoup de bénévolat. Et j'ai travaillé au Carrefour alimentaire Centre-Sud, j'ai été commis épicier bénévole, j'ai fait du jardinage avec le Carrefour, je fais partie GISM, de l'ACEM, j'ai été tuteur aux devoirs à l'école Champlain. Je me suis impliqué beaucoup dans le milieu et Touski ça fait partie d'un ensemble. Ce que je trouve, c'est que vous êtes une équipe de personnes dévouées et vous avez l'esprit communautaire, l'esprit d'équipe. Et dans tout le quartier y'a cet esprit (Entretien habitué 1)

Ainsi, le quartier dispose de divers lieux de sociabilité, le Touski en faisant partie et venant répondre à un besoin particulier, soit celui d'une offre alimentaire saine et diversifiée ainsi que d'un espace culturel et communautaire accessible. Si les notions de désert alimentaire et culturel font partie des représentations du quartier exprimées par mes interlocuteurs-trices, ces dernier-es posent néanmoins un regard sur le quartier qui reflète leurs sensibilités, leurs goûts, leurs valeurs et leur vécu. En effet, les restaurants *Bercy* et *Lafayette* ainsi que le *fast food Lafleur* ont été peu évoqués au cours des entretiens bien qu'ils soient fréquentés par plusieurs habitant-es du quartier. Ces commerces constituent pourtant des lieux de sociabilité importants pour une part de la population du quartier.

Ancien quartier populaire et milieu de vie ouvrier, le Centre-Sud est également un quartier où se côtoient des populations aux réalités socioéconomiques diverses. Par des souvenirs et des anecdotes, travailleur-ses et habitué-es racontent les réalités qu'ils et elles observent dans leur quartier et dans l'espace du Café :

dans le Centre-Sud on a des gens très diversifiés, on a des gens mauditemment en bas de la pyramide économique, y'a du monde qui sont de nouveaux arrivants, des familles, des couples LGBT... [...] Sainte-Marie a toujours été un lieu populaire, on est fiers de nos racines populaires dans Sainte-Marie. (Archive sociofinancement 1)

Décrivant son quotidien au sein du Café, cette travailleuse dit observer la précarité économique chez les gens du quartier :

tu vois les personnes vraiment vulnérables du point de vue monétaire, de plein de points de vue, y'a des immigrantes qui viennent manger avec leurs enfants et qui ont pas une cenne (Entretien travailleuse 1).

En s'exprimant au sujet des plats en attente offerts au Touski, cette habituée met en évidence les enjeux de pauvreté, d'isolement et de marginalité vécus par certaines populations de Centre-Sud :

Je parle aux gens qui travaillent au Touski et je leur demande : « quand on achète un repas ou des cafés en attente, est-ce qu'il y a vraiment des gens dans le besoin qui viennent ? » et on me dit : « oui, telle personne qui quête au coin de telle rue vient une fois par semaine ». Ils m'expliquent qu'ils ont dû se donner des règles, parce que c'est pas non plus une soupe populaire. J'étais touchée de savoir que des gens exclus de tous les autres commerces du quartier vont avoir un endroit pour se réchauffer où ils peuvent manger et prendre un café. Ç'a un sens le Touski dans le quartier où on vit, ç'a vraiment un sens important. (Entretien habituée 2)

Le « quartier où on vit » est notamment un quartier où les gens « quêtent » au coin de la rue, où une part de la population est « dans le besoin », « exclue » et sans-abri. Les enjeux de pauvreté, de marginalité et d'exclusion sociale font partie des représentations du quartier. Certains événements ou certaines rencontres retiennent particulièrement l'attention et forgent les imaginaires au sujet des habitant-es du Centre-Sud. Cet extrait de mon journal de terrain est évocateur à ce sujet :

Dimanche brunch, 2361 rue Ontario Est

Extrait de journal de terrain, novembre 2018

Un couple vient déjeuner avec deux jeunes enfants. Ils veulent s'installer rapidement, s'entassent à une minuscule table, les enfants jouent par terre sous la table. Un homme entre pour déjeuner. Il demande s'il peut s'installer dans la cour, même s'il fait froid. Il commande une coupe de vin. Jalousie chez les travailleur-ses qui aimeraient aussi profiter de cette journée ensoleillée pour boire du vin dans la cour. Une cliente me demande quand sera notre dernière journée. Elle aimerait, d'ici là, venir prendre des photos du lieu et des objets avant que tout ne disparaisse. Je lui demande si elle aimerait participer à ma recherche. D., à qui nous avions dit de ne pas venir au Café pendant quelques semaines, est revenu. Il passe tous les jours demander le téléphone, prendre un café gratuit. Il parle fort, se promène d'une pièce à l'autre de manière agitée, ce qui fait sourciller les client-es et les travailleur-ses. Un homme et une femme entrent, commandent deux plats en attente. Ils arrivent à un moment de grand achalandage et choisissent de partager une table où deux personnes sont déjà installées. L'habillement de la femme, osé, peut sembler choquant en ce dimanche après-midi de brunch familial. C'est la seconde fois que je les sers. Chaque fois, ils ont commandé des plats en attente [c'est-à-dire des plats prépayés]. Je me dis que ces deux personnes ne seraient peut-être jamais venues manger ici, si ce n'était de la possibilité de commander des plats gratuits. Ils terminent de manger et quittent. Cela me fait penser à ces deux travailleurs qui viennent tous les jours pour prendre un café en attente. Ils ramassent les déchets sur la rue. Presque tous les après-midis, ils viennent siroter un café, probablement à la fin de leur *shift*.

Ainsi, certain-es habitant-es du quartier qui sillonnent les rues et fréquentent le Café marquent les esprits par leur originalité ou leur marginalité. Certain-es viennent régulièrement au Touski pour discuter, utiliser le téléphone, prendre un café, lire le journal ou utiliser la salle de bain. Leur fréquentation du Café, parfois discrète, mais parfois plus gênante (parce non conforme aux normes d'usages d'un espace commercial), fait partie du quotidien. Bien que l'on ignore généralement l'histoire de

ces individus, on peut supposer que certains vivent l'isolement, l'itinérance ainsi que des problématiques de santé mentale et/ou de toxicomanie ¹⁴. En habitant le Centre-Sud et ses imaginaires, ces personnes deviennent aussi des « personnages » qui font partie de cette représentation du quartier où la précarité, la pauvreté et la marginalité ont des noms et des visages.

En ce sens, les imaginaires ne sont pas seulement le fruit de l'imagination, ce ne sont pas des inventions. Les imaginaires puisent dans le vécu des habitant-es, dans leurs récits et dans leurs souvenirs, puis ils enrichissent les multiples histoires collectives qui donnent vie au quartier. Chez Sansot, par exemple, le sensible ne se saisit pas que dans « l'univers matériel », mais à travers « les récits », les « bouts de phrase » et les « multiples groupes sociaux que nous rencontrons » (Sansot, 1986, p. 11). Tout cela participerait à construire une certaine « image de la ville », une image qui nous habite et qui donne lieu à la ville telle que nous la percevons et nous la représentons (*Ibid.*). Les représentations sociospatiales seraient donc constituées de ces images, produites par l'imagination, qui, dans le contexte urbain, constituent ce « quelque chose de plus que l'accumulation des constructions et des populations [...] ce quelque chose que l'imaginaire va subvertir, sublimer, détourner, transmettre » (Baudry et Paquot, 2003, p. 6). Comme l'expliquent Certeau, Giard et Mayol, les récits urbains participent à construire ces imaginaires (Certeau, Giard, et Mayol, 1994, p. 202). En effet, les récits qui prennent forme « dans les cafés, dans les bureaux, dans les immeubles [...]

¹⁴ La précarité sociale et économique au sein du quartier est une réalité bien documentée. Selon les données officielles du CIUSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, la population du territoire doit composer avec des conditions matériellement et socialement plus défavorables que celles de l'ensemble de la population montréalaise, et près du quart de la population vit sous le seuil de faible revenu (Direction régionale de santé publique de Montréal et *al.*, 2018, p. 17). Le territoire est également marqué par la présence de populations marginalisées et vulnérables. L'injection de drogues, la prostitution et la présence de jeunes dans la rue sont des réalités observables dans l'espace du quartier (Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance, 2009).

insinuent des espaces différents. Ils ajoutent à la ville visible des “villes invisibles” » (*Ibid.*). Les archives audiovisuelles du Touski ainsi que les entretiens menés auprès de ses travailleur-ses et de ses habitué-es recèlent des bribes d’histoires et d’imaginaires qui nourrissent les représentations du Centre-Sud et qui donnent un sens au café de quartier.

2.3.5 Un quartier en transformation

L’ensemble de mes interlocuteurs et interlocutrices se représentent le Centre-Sud comme un quartier en transformation, c’est-à-dire la cible d’opérations de revitalisation et de projets de développement immobilier. Lorsque perçues positivement, certaines transformations sont le signe que le quartier « s’améliore ». Ce travailleur se remémore ses premières années comme résidant du quartier : « Fallait sonner au IGA pour entrer. C’était glauque [...] Y’avait comme un niveau de glauque qui n’existe pas en ce moment » (Archive travailleur 3). Depuis son arrivée, ce dernier a pu observer les transformations du quartier ainsi que l’amélioration de secteurs autrefois dévitalisés :

Hochelaga, même si c’est Hochelaga, c’est un peu plus propre, pis le Centre-Sud côté Village, surtout avec la fermeture de St-Catherine depuis maintenant 5 ans. Le bout d’Ontario qui est à l’ouest de De Lorimier, avant le parc des Faubourgs, c’était n’importe quoi, c’était dégueulasse... Y’a vraiment ce bout-ci [rue Ontario est] qu’il y a un travail à faire (Archive travailleur 3).

Or, la revitalisation de certains secteurs est aussi perçue d’un mauvais œil. Pour cette travailleuse, la gentrification est observable dans plusieurs quartiers montréalais. Elle mène à l’exode des ménages plus modestes et met en péril les espaces alternatifs :

[La rue] Ontario est en train de se faire gentrifier *big time* pis... comme les quartiers à Montréal changent. On le voit. J’veux dire, on regarde l’histoire de Montréal et ça bouge tellement vite. Y’en a peu des espaces alternatifs qui ont été capables de vivre pis de continuer à favoriser une certaine classe

de population dans leur quartier. Ce qui fait que les gens font juste partir et ne se sentent plus rattachés à ce quartier-là. (Entretien travailleuse 2)

La gentrification du quartier s'observe notamment à travers le développement immobilier, la construction de condominiums ainsi que la conversion de logements en condos. Ce sont des phénomènes observables dans l'espace du quartier et dans la ville, plus largement:

on se rend compte que juste ici y'a comme 20 nouveaux condos au coin de la rue. C'est partout, c'est comme une maladie, ça s'étend partout, ça essaie de prendre racine autour de nous. Mais ce qui est sûr, c'est que c'est pas des gens qui sont attachés à notre quartier. On ne vient pas vivre ici parce qu'on aime l'histoire du quartier. On ne vient pas vivre ici parce qu'on aime son histoire de résistance, parce qu'on aime ... On vient ici parce que c'est central, parce que c'est pas loin de notre travail. Mais c'est épouvantable quand on entend les gens de la ville et les développeurs qui disent « nous on veut un quartier où les gens vont habiter, travailler et consommer ». (Entretien habitué 2)

Ces propos font écho aux perspectives théoriques critiques de la gentrification selon lesquelles la venue de populations plus aisées au sein des quartiers est liée à d'autres phénomènes sociaux et économiques qui engendrent des transformations majeures des milieux de vie ¹⁵. Consciente et fière de l'histoire de son quartier, cette interlocutrice appréhende les conséquences des mégas projets immobiliers sur le paysage du quartier et la qualité de vie de ses habitant-es. L'histoire de résistance de Centre-Sud semble

¹⁵ Il a été démontré que la venue de populations aisées ou bénéficiant d'un important capital culturel dans les quartiers autrefois ouvriers, populaires ou économiquement défavorisés est généralement associée à d'autres phénomènes plus larges tels que la spéculation immobilière (Harvey, 2011), la marchandisation et la standardisation des espaces urbains (Zukin, 2006 ; Zukin, 1998), la mise en place de politiques de revitalisation urbaine ainsi que l'augmentation du coût des logements et des loyers commerciaux.

alors faire partie des imaginaires qui nourrissent ses représentations actuelles du quartier :

Y'a eu de grosses cicatrices, mais les gens ont toujours combattu, les gens ont toujours résisté, à leur façon, chacun à leur façon. Fait que j'pense que là on s'en va vers une autre attaque très forte du système dans lequel on vit. Si on a vécu la gentrification, les expropriations, ce qui s'en vient avec la Molson, avec Radio-Canada, avec les employés du gouvernement du Québec qui s'en viennent dans le coin, les condos en arrière de Frontenac... Ils disent dans le quartier que c'est 5000 nouveaux condos par année qui se construisent. (Entretien habitué 2)

Pour cet autre habitué, les perceptions des transformations du quartier s'appuient sur des expériences très concrètes, soit le fait d'être évincé de son logement :

C'est la deuxième fois que je suis chassé d'un quartier populaire qui devient chic. J'ai vécu dans le Mile-End [...] et j'ai vu ça s'embourgeoiser tranquillement pas vite. [...] Ce quartier attirait beaucoup les jeunes professionnels, parce qu'ils aimaient l'ambiance. Mais à partir du moment où ils se sont installés, l'ambiance a changé. C'est ce qui risque d'arriver ici. (Habitué 1)

Ce travailleur ayant également fait l'expérience d'une éviction relie cet événement à la situation du Touski et aux réalités de l'immobilier à Montréal :

L'année où on a su que le Touski, l'édifice était à vendre, j'étais en train de me faire évincer de mon appartement, pis mon bloc a été vendu au même moment. Donc j'ai vécu dans mes deux maisons la réalité de l'immobilier à Montréal. C'est ça qui m'a fait chier plus que toute autre chose : c'est le tout. Ne pas être capable d'acheter l'édifice et que même si on achète l'édifice, l'hypothèque ferait en sorte qu'on pourrait peut-être pu être en activité parce que ça serait peut-être 500% plus que le loyer qu'on paie actuellement. (Archive travailleur 3)

Ce témoignage met en évidence les conséquences de la gentrification et de la spéculation immobilière pour les résident-es et les commerces locataires. Les changements au niveau de l'offre commerciale dans le quartier influencent aussi la

perception des transformations vécues au sein du quartier. Cet habitué, par exemple, raconte avoir été attristé par la fermeture d'une petite fruiterie du centre commercial Frontenac — situé à proximité du métro Frontenac, de la bibliothèque et du centre communautaire Jean-Claude Malépart — ne laissant place qu'à une seule épicerie grande surface :

Ben, y'a les petites boutiques qui ferment. Y'a les grandes surfaces qui ouvrent. Et dans le rapport avec les commis, c'est tout autre chose. Chez IGA, ils sont bien polis, sauf que c'est pas un contact aussi chaleureux que si tu t'adresses au propriétaire. C'est comme ça que je le sens. (Habitué 1)

En 2018, l'achat de la Place Frontenac par des développeurs immobiliers a causé une onde de choc chez des habitant-es du quartier. Plusieurs petits commerces ont fermé, donnant lieu à la rénovation des espaces commerciaux. Comme l'exprime cette habitué, les transformations dans l'offre commerciale mettent alors en évidence les divergences d'intérêts entre diverses populations du quartier :

[E]ux autres les propriétaires, ils veulent aller magasiner, ils prennent leur auto et ils partent, ils se posent pas de question. Mais y'a des gens qui ont pas de sous pour sortir du quartier. Ils sont vraiment prisonniers du quartier. Ils doivent consommer vraiment dans le quartier aussi. Mais quand y'a pu de magasins pour s'acheter des vêtements neufs, c'est un drame dans la vie de certaines personnes. (Habitée 2)

En somme, les représentations actuelles de Centre-Sud font état de changements importants observés et vécus dans l'espace du quartier ¹⁶. Évictions, constructions de

¹⁶ Les conclusions du rapport de l'OCPM suite aux consultations publiques sur l'avenir du secteur des Faubourgs font état des préoccupations exprimées par les résident-es du quartier quant aux transformations qui seront engendrées par les projets de revitalisation urbaine : « Comment le tissu social sera-t-il affecté? Le coût des loyers sera-t-il haussé? Les commerces de proximité abordables fermeront-ils leurs portes? Les organismes communautaires seront-ils forcés à quitter ou à se réinventer? La hausse du revenu moyen et la modification de l'indice de défavorisation conduiront-ils à la diminution de certains services publics jugés essentiels, notamment dans les écoles ? » (Office de consultation publique de Montréal, 2019, p. 27) Le secteur des Faubourgs est caractérisé par un nombre significatif de ménages

condominiums, arrivée de populations plus aisées : la gentrification est perçue comme la problématique à l'origine de plusieurs bouleversements. Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, la gentrification n'est pas un phénomène nouveau. L'histoire du Centre-Sud fut marquée par la désindustrialisation, les opérations de destruction et de rénovation d'immeubles, le développement du secteur économique tertiaire et la venue de populations mieux nanties. À plusieurs reprises, des transformations dans la structure de l'emploi et du commerce, notamment par le passage d'emplois en manufactures à des emplois dans les domaines du service, ont pu mener à l'émergence ou à la venue d'une nouvelle classe moyenne et donc, à des dynamiques de gentrification (Lees, Slater et Wyly, 2008, p. 60). Si l'histoire du quartier Centre-Sud est constituée de plusieurs vagues de gentrification — la venue de populations mieux nanties ayant mené à l'exode de ménages plus modestes — il est possible d'envisager que certaines populations étant aujourd'hui chassées de leur quartier ont aussi fait partie de précédentes vagues de gentrification. Il s'agit donc d'un phénomène social et économique éminemment complexe. Il importe alors de considérer cet enjeu dans toute sa complexité tout en reconnaissant que les effets de la gentrification sont vécus très concrètement et que l'inquiétude quant à l'avenir du

à faible revenu, par un nombre important de ménages locataires ainsi que par l'augmentation considérable du nombre de ménages propriétaires : « Dans le secteur des Faubourgs, au recensement de 2016, le nombre de personnes se trouvant en situation de faible revenu est de 6 845, ce qui correspond à 29 % de la population. [...] La proportion de ménages à faible revenu (18 %) est près de trois fois plus élevée dans le secteur des Faubourgs que dans l'agglomération (6,9 %). [...] 72 % des logements se trouvant dans le secteur des Faubourgs sont occupés par des locataires. Toutefois, entre 2001 et 2016, le nombre de ménages propriétaires a doublé, passant de 1 745 en 2001 à 3 915 en 2016, représentant une augmentation de 124 %. On note également une hausse considérable du coût des logements pour cette période, à savoir 63 % pour les propriétaires et 58 % pour les locataires. » (*Ibid.*, p. 12). Enfin, selon les données de 2012 du Comité logement Ville-Marie, près du quart des ménages locataires consacrerait plus de 50 % de ses revenus au logement (Comité logement Ville-Marie, 2012). Le coût des loyers dans le quartier serait généralement inférieur à la moyenne montréalaise. Cependant, le nombre de logements locatifs privés serait en diminution dans le secteur : les constructions neuves sont essentiellement des condominiums et de nombreux logements locatifs sont convertis en condos ou en résidences touristiques (*Ibid.*).

quartier est réelle et vivement ressentie par ses habitant-es : « Je l'aime, je continue de l'aimer notre quartier, mais je sais pas de quoi il va avoir l'air dans les prochaines années. » (Entretien habitué 2)

CHAPITRE III

L'HABITER TOUSKIEN

3.1 Tracer les formes de l'Habiter

Le concept de l'Habiter permet de penser « la manière dont les individus pratiquent les lieux » (Stock, 2004, p. 1). Si les premières réflexions au sujet de l'Habiter nous proviennent de la philosophie de Heidegger qui considère l'Habiter comme « trait fondamental de l'être » (Heidegger, 1958, cité dans Segaud, 2010), je m'appuierai davantage sur des interprétations plus récentes de cette notion (Costes, 2015 ; Herouard, 2007 ; Lazzarotti, 2006 ; Paquot, 2005 ; Segaud, 2010 ; Stock, 2004). Selon Mathis Stock, l'Habiter est « le rapport à l'espace exprimé par les pratiques des individus » (Stock, 2004, p. 4). Ainsi, l'Habiter ne concerne pas seulement le logement, mais bien l'ensemble des lieux que les individus pratiquent et avec lesquels « ils construisent une relation signifiante » (*Ibid.*, p. 5). La pratique des lieux consisterait alors en une mobilisation des représentations et des imaginaires « par les individus en actes, en situation, dans un projet » (*Ibid.*, p. 2). Selon Fries-Paiola et Gasperin, penser la pratique des lieux consiste à s'intéresser à « ce que les gens font dans les lieux, dans quel but conscient ils les utilisent » (Fries-Paiola et Gasperin, 2014, p. 3). Les « pratiques habitantes » sont donc un ensemble de comportements, de manières de faire et d'usages observables qui prennent forme dans un « contexte spatio-temporel » donné (Fries-Paiola et Gasperin, 2014, p. 8). Pour ces auteures, les « usages » de l'espace sont

des pratiques étroitement liées aux « modes de vie » et aux « normes sociales d'utilisation de l'espace » (*Ibid.*) Morel-Brochet utilise quant à elle le terme « mode d'habiter » dans un sens similaire à l'expression « mode de vie ». En ce sens, « l'habiter nous informe, par ses formes, de la société, du groupe, de l'individu qui l'occupe » (Costes, 2015, p. 11). Enfin, Herouard propose d'articuler le concept d'Habiter avec celui d'espace vécu, c'est-à-dire « l'espace de vie des hommes (espace physique — objectif) conjugué aux pratiques et perceptions (espace sensoriel et d'actions — subjectif) » (Herouard, 2007, p. 160). En plus de lier entre eux une multiplicité de lieux, l'Habiter permettrait de cerner comment l'habitant et ses espaces s'influencent mutuellement : « L'habitant, auteur de sa propre géographie, est dans le monde autant que le monde est dans lui » (Lazzarotti, 2006, p. 91).

Ainsi, tenter de comprendre « l'Habiter touskien » permet également de répondre à la question générale de cette recherche. En effet, l'Habiter nous renseigne au sujet des usages, des stratégies et des représentations sociospatiales associées aux lieux du Café Touski. En liant les témoignages et mes notes d'observation, nous pourrions non seulement saisir comment les individus et le collectif habitent les lieux du Touski, mais aussi quels éléments apparaissent déterminant dans le rapport que les travailleur-ses et les habitué-es entretiennent avec ces lieux.

3.2 Perspectives touskiennes

3.2.1 Un espace vivant

Se sentir « chez soi », l'impression d'être « comme à la maison » ; ces analogies sont révélatrices de la manière dont les travailleur-ses et les habitué-es se représentent les lieux et les habitent. Pour plusieurs, le Touski du 2361 rue Ontario Est est un espace vivant, ce qui est source de réconfort :

C'est vivant. J'veux dire, je débarre à 6h30-7h00 du matin, pis je sens que c'est habité comme endroit. Ç'a du vécu. C'est peut-être juste parce que c'est usé, c'est possible. Je sais pas... Ç'a une âme le Touski et une maison ç'a une âme, c'est pas juste comme une chambre d'hôtel. Le Touski, quand tu reviens, c'est comme si t'arrives dans ton salon, ou chez ton meilleur ami. (Archive travailleuse 1)

Selon Costes, l'Habiter nous informe sur les rapports sociaux ainsi que sur les rapports que les humains entretiennent avec leurs espaces communs (Costes, 2015, p. 11). L'Habiter concerne différentes dimensions du rapport à l'espace : « [Il] implique une dimension affective et symbolique, suppose un rapport sensible, vécu [et] est indissociable de la pratique sociale (praxis) » (*Ibid.*, p. 10). C'est ce qu'exprime cette travailleuse en parlant de son attachement envers « cet endroit où on met la vaisselle sale ». Les gestes tant de fois répétés créent un rapport sensible à l'espace, éveillent certaines sensations, suscitent un attachement « sensoriel », parfois difficile à expliquer, envers certains endroits tels que le bois usé du comptoir :

Je pense que je suis attachée au lieu, d'une certaine manière. Des fois j'ai pas envie d'aller travailler. Je me dis : « ah, encore des gens, oh non ». Pis là, j'arrive dans l'espace service, je vois le bois du comptoir... Je sais pas, c'est comme un rapport physique. C'est un peu chez moi, et je me sens bien. Mais j'sais pas, y'a un peu un truc dans le bois du comptoir. Et même, mais ça c'est vraiment *weird*, me demandez pas pourquoi, mais même l'espace où on met la vaisselle, le bois qui entoure l'espace où on met la vaisselle sale, j'aime bien c'te coin là! [rires], Mais t'sais, j'vais pas me tenir là! Je sais pas pourquoi. Ça sent la maison! Ça sent dans le sens, pas seulement odeur, mais les sensations c'est comme la maison. Mais t'sais, c'est des gestes tellement de fois répétées, que je me sens attachée à cet endroit où on met la vaisselle sale! C'est vraiment bizarre, mais ouais... (Archive travailleuse 4)

Cette travailleuse évoque précisément que son attachement envers certains lieux est lié à des sensations, notamment celle de se sentir dans un espace connu, « comme à la maison ». Selon Morel-Brochet, un lieu apparaît confortable lorsque l'usage et le contact avec l'espace sont aisés et source de bien être (Morel-Brochet, 2006, p. 249).

L'espace du Touski constitue un lieu familier pour ceux et celles qui le fréquentent régulièrement. Cet habitué, par exemple, trace un parallèle entre le Touski, le domicile et la bibliothèque du quartier, des lieux connus et habités d'une manière « conforme à sa sensibilité » (Morel-Brochet, 2006, p. 231) :

C'est comme une extension du domicile. Et j'ai besoin de lieux comme ça. Qui soient habités par des gens. J'aime aussi beaucoup la bibliothèque Frontenac. [...] Il y a des choses qui sont comparables. Évidemment, on ne peut pas manger à la bibliothèque. Mais ce que je trouve... Probablement pas tous vos clients, mais je trouve qu'il y a quelque chose d'allumé chez les gens qui fréquentent le Touski, et je dirais la même chose des gens qui fréquentent les bibliothèques. (Entretien habitué 1)

Les « sensibilités géographiques » se constitueraient à travers « [l]'expérience, l'acquis et le transmis, la mémoire, les valeurs, les préférences et les goûts, [ainsi que] les cultures » (Morel-Brochet, 2006, p. 173). Le rapport que les gens entretiennent avec l'espace du Touski serait donc également lié à leur expérience et à leurs goûts :

Les expériences, prises à la fois dans leur singularité et dans leur succession produisant le parcours, créent une mémoire orientée par le vécu. Par notre condition habitante, la vie se déroule dans l'espace, dans des lieux. La perception de ces lieux est marquée par le vécu de notre expérience passée, par sa mise en mémoire. (Morel-Brochet, 2006, p. 173)

Le local de la rue Ontario, par exemple, était habité par une histoire, c'est-à-dire par les quinze années d'existence du commerce passées en ces lieux. Bien que cela puisse paraître abstrait, plusieurs travailleur-ses considèrent cette histoire comme étant inscrite physiquement dans le lieu, lui conférant ainsi une atmosphère particulière. En aménageant le nouvel espace, les travailleur-ses ont cherché à recréer cet effet par le choix des couleurs et des éléments de décoration constitués d'objets provenant de l'ancien local. En effet, l'esthétique des lieux participerait également à ce sentiment d'être chez soi ainsi qu'à un attachement envers le Touski. Comme l'explique Parigot, les individus appréhendent une organisation à travers leurs cinq sens (Parigot, 2016,

p. 27). Par son esthétique, c'est-à-dire la configuration des lieux, l'agencement du mobilier et des objets, une organisation cherche à créer une certaine cohérence entre les dimensions symboliques et fonctionnelles de son espace (Parigot, 2016, p. 27). L'identité organisationnelle s'exprimerait donc à travers un processus de « [mise] en cohésion des pratiques spécifiques avec une architecture spécifique pour produire un effet » (*Ibid.*, p. 35). Au Touski, des éléments tels que le bois usé, les couleurs chaudes, les nombreuses plantes et le mobilier dépareillé créent cet espace vivant, habité et chaleureux que les gens disent apprécier particulièrement :

J'aime les lieux simples. Comme tu vois, ça là derrière c'est simple [il pointe le tissu fleuri de la banquette dans la salle du fond]. Et j'aime que ce soit vivant, et j'aime sentir la matière. Et c'est une chose chez Touski que j'aime beaucoup et que j'aimais déjà là-bas [au 2361 rue Ontario Est], c'est que tu sens la matière. C'est pas du toc [de l'imitation] c'est vivant. Et moi je suis un peu animiste. [...] Donc j'aime la vraie matière, j'aime pas le toc. Et j'aime pas l'ambiance mondaine. Et ça, ça m'a frappé chez Touski, c'est pas mondain du tout, c'est convivial. J'aime pas le mot, parce que c'est trop galvaudé, mais... (Entretien habitué 1)

Cet agencement de « matière » créerait donc un « effet », soit un lieu d'apparence conviviale et accessible. Pour cet habitué, la cour dont disposait autrefois le Touski influençait également le caractère des lieux, participait à l'ambiance :

C'était une cour, c'était pas un jardin, c'était pas un parc. C'était un lieu vivant, un lieu rugueux. C'était pas du style jardin à la française. Alors une table de bois, des bancs, la table tanguait un peu, tu la bouges... C'est vivant. [...] La cour participait beaucoup de l'ambiance. Qu'est-ce qu'il y a ici derrière, c'est un *parking* ? [Il me pointe l'arrière du restaurant] (Entretien habitué 1)

Plusieurs travailleur-ses disent aussi apprécier que le lieu soit abimé, « tout croche ». Ces dernier-es se reconnaissent dans l'esthétique des lieux, y voient la possibilité de se les approprier et d'en faire usage à d'autres fins que le travail :

C'est quand même une vieille bâtisse toute pété et ça donne l'impression qu'on peut faire n'importe quoi avec l'espace. J'ai peur que l'espace dans lequel on va déménager soit trop propre, trop *Ikea*. Mais je sais que ça ne va pas être ça. Mais... Tsé, j'amène mon chien pendant les réunions, on fait des partys... Je pense que nous on *fitte* bien avec cet espace dans le sens que tout est pété, tout est croche, nous aussi. Ça *fitte*. J'aimerais bien que le nouvel espace *fitte* bien avec nous aussi. (Archive travailleuse 8)

Ainsi, nous le verrons dans la section suivante, la possibilité d'utiliser l'espace librement semble déterminante dans la manière dont les travailleur-ses se représentent les lieux du Touski. Le Touski apparaît alors comme espace physique où il est possible de se reconnaître en y projetant ses idées, ses intentions, ses aspirations.

3.2.2 Un espace de liberté, de créativité et d'authenticité

Les entretiens auprès de travailleur-ses et d'habitué-es montrent que les lieux du Touski sont aussi habités par des idéaux et des valeurs constamment réactualisés par les discours et les pratiques des acteurs. Cela rejoint la perspective de Lussault qui propose de « considérer l'espace comme un fixateur et un condensateur de valeurs sociétales ; cette fixation et cette condensation — tout autant physiques, en des lieux, objets, territoires, réseaux particuliers qu'idéelle, en idéologies, des représentations — valorisent l'espace et spatialisent les valeurs, leur conférant ainsi un registre spécifique » (Lévy et Lussault, 2001, p. 32). Cette travailleuse, par exemple, perçoit le Touski comme un espace habité par des individus qui partagent des idéaux et des opinions politiques, ce qui donne la possibilité d'être soi-même, authentique :

C'est quand même un lieu où on partage des *politics*, fait que j'ai pas besoin de porter un masque d'empathie pour parler de certaines choses qui me rendent mal à l'aise, comme des fois je dois faire avec certains membres de ma famille, ou d'autres lieux de travail où tu sens que tu ne partages pas le même idéal. Ici c'est facile parce que je sens qu'on partage ça ensemble, pis on est forts pour ça. (Entretien travailleuse 2)

Lorsque l'on entre au Touski, certaines idées sont exposées clairement sur les murs, ce qui lance un message sans équivoque :

La salle principale, 2375 Sainte-Catherine Est

Extrait de journal de terrain, 12 décembre 2018

Une petite affiche a été collée à la fenêtre de la porte principale du Café. On peut y lire : « Pourquoi le Touski s'oppose aux projets de loi 21 et 17 (et pourquoi les ministres de la CAQ ne sont pas bienvenu-es au Touski) ». Je pousse la porte. La salle principale est plutôt vaste, meublée de plusieurs tables. Le mur du fond est composé de trois fenêtres à carreaux dépareillées qui nous laissent apercevoir l'intérieur de la cuisine. Sur le haut de ce mur, une phrase a été peinte : « Pas de patron depuis 2003, pas de proprio depuis 2018 ». Sur le mur de gauche, des cadres aux formes diverses sont suspendus. On y trouve des illustrations colorées dont certaines sont des caricatures de personnalités politiques. Le haut des murs est blanc et le bas des murs est rouge, un rouge brique, plutôt mat. À la droite, on retrouve un comptoir avec des tabourets, un travailleur et un ancien travailleur y sont assis en train de discuter. Sur ce comptoir se trouvent des cloches en verre sous lesquelles on retrouve des biscuits, croissants, muffins. À l'extrémité droite du comptoir se trouve un moulin à café, des tablettes et des sacs de cafés Santropol. Une longue tablette a été installée au mur et on y retrouve de nombreuses plantes. Les pots sont dépareillés. Une inscription au mur, sous la tablette : « Bouffe, Culture, Autogestion ».

Les multiples perspectives politiques de l'ensemble des membres du Touski circulent à l'intérieur du lieu. Selon cette travailleuse, certains principes constituent « l'essence politique » du Touski, les idées auxquelles les travailleur-ses adhèrent collectivement :

Le Touski est comme constitué des idées politiques de tous ses membres, mais en soi il a aussi une essence politique. Et à l'intérieur des travailleurs-travailleuses y'a aussi des gens qui sont plus ou moins radical, qui ont plus ou moins les mêmes idées. Mais je pense qu'on se rejoint sur les principes

d'autogestion et d'horizontalité, mais d'inclusion aussi... (Archive travailleuse 7)

Loin de s'en tenir aux idées, les membres du Touski mettent quotidiennement en pratique les principes d'autogestion, d'horizontalité et d'inclusivité, ce qui comporte bien des avantages et de nombreux défis. Comme nous l'avons vu précédemment, la forme d'organisation autogérée permet aux travailleur-ses de prendre des initiatives, leur offrant ainsi un espace de liberté, d'autonomie et de créativité qui nécessite également un engagement de la part des membres pour maintenir le projet en vie. Les notions de liberté et de créativité furent énoncées à plusieurs reprises par les travailleur-ses afin de décrire le quotidien au Café Touski :

Ici, y'a beaucoup de liberté. C'est pas une liberté qui est nécessairement gratuite. Elle peut être radicale. Si t'as envie d'apporter des choses, d'amener des projets, de prendre en charge des tâches... le Touski c'est un milieu vivant, pis faut le garder en vie. Tous les jours y'a des trucs à faire pour le garder en vie. On peut aussi être très créatifs. Y'a beaucoup de créativité, beaucoup d'échanges. (Archive travailleuse 2)

Le travail en cuisine, par exemple, offre une certaine latitude lors de la création et la préparation des recettes :

C'est le fun parce qu'on a beaucoup de créativité et beaucoup d'espace pour s'exprimer. Pis en même temps c'est littéralement « touski » parce qu'on regarde, on se dit « Hmm... il reste plein de carottes un peu molles, on va faire une grosse soupe aux carottes ! ». (Archive travailleuse 1)

J'aime ça avoir une grande liberté dans ce que je peux faire. C'est vraiment un espace de liberté et de création que j'adore. J'adore. C'est vraiment ça. En plus, je travaille souvent avec D. puis il est vraiment créatif et imaginatif. Fait que souvent j'arrive, j'suis comme : « Ah, j'avais pensé à telle recette » Et il est comme : « Oh my god ! J'ai la parfaite recette de sauce qui irait *full* bien avec ! » ou « Est-ce que tu as pensé à tel chutney qu'on peut faire !? ». Fait que on imagine plein d'affaires pis c'est toujours bon, normalement. (Entretien travailleuse 2)

Pour les travailleur-ses au service, le fonctionnement du Touski permet aussi une certaine souplesse dans l'application des normes de service à la clientèle. Bien que cela ne plaise pas toujours aux client-es, cet espace de liberté est significatif pour les travailleur-ses :

On a pas de comptes à rendre à personne. Ce qui fait qu'on est bien ici pis que on veut rester ici, c'est qu'on fait ce qu'on veut pis que y'a pas d'affaires de « le client est roi ». On est intègre, pis on travaille de la façon qu'on veut, pis qu'on pense qui est la bonne façon de travailler (Archive travailleur 5)

Outre ces formes de liberté expérimentées dans les tâches quotidiennes, les travailleur-ses perçoivent le Touski comme un projet qui leur appartient, sur lequel ils et elles exercent un certain contrôle. Ces dernier-es peuvent influencer les décisions et les orientations prises par l'organisation et ainsi produire un espace qui correspond à leurs aspirations. Par exemple, certaines conceptions s'opposent quant à l'offre alimentaire proposée au Touski. Pour certain-es, la viande devrait être abolie du menu dans une perspective écologique et antispéciste. Pour d'autres, la viande devrait demeurer sur le menu afin de satisfaire les goûts d'une part de sa clientèle. Bien que les options véganes soient de plus en plus présentes au menu, les débats sur la question des produits d'origine animale ainsi que sur la provenance des aliments sont fréquents et révélateurs de certains désaccords existant au sein de l'équipe. Le mode de prise de décision privilégié au Touski étant le consensus, les changements au menu ne peuvent être adoptés unilatéralement. L'horizontalité de la structure organisationnelle permet alors les discussions et les débats au sujet des enjeux éthiques liés à la consommation de produits d'origine animale. Dans ce contexte, le lieu peut être perçu comme un outil permettant la démonstration et la réalisation de certains idéaux. Il devient un support pour la création et la mise en pratique d'une alternative (Parigot, 2016, p. 173) :

On est un espace pour faire la restauration, mais plus que ça, on est une coop, fait que ça implique plus que faire la bouffe pour plein de monde.

C'est nous qui décide comment c'est fait, nous qui décide à qui on ouvre les portes pis quel genre de bouffe on veut, quel genre d'événement on veut... Quelle clientèle en fait ! Les choix qu'on fait avec nos prix, avec nos heures, avec nos événements, c'est vraiment pour cibler un genre de clientèle. Fait qu'on a vraiment beaucoup plus de contrôle en ce sens-là. [...] Le Touski c'est comme mon resto, le resto à tous les autres membres. C'est un genre de *collective ownership* qui n'est pas représenté dans les autres modèles de resto. (Archive travailleuse 8)

Cela fait écho aux propos de Lefebvre chez qui l'Habiter constitue une forme d'expression de la créativité humaine. Selon ce dernier, « l'être humain [...] ne peut pas ne pas habiter en poète. Si on ne lui donne pas, comme offrande et don, une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie, il la fabrique à sa manière » (Lefebvre, 1970 cité dans Costes, 2015, p. 10). L'espace de liberté qu'offre le Touski semble alors permettre cet Habiter « poétique » à travers lequel les travailleur-ses créent un espace de travail et de sociabilité qui correspond à leurs idéaux. Selon cette habituée, l'autonomie et la liberté vécue et pratiquée au Touski se ressentent et teintent l'expérience des lieux :

C'est dur à dire, mais moi au Touski il y a un aspect de liberté et de respect des humains que je sens très fort. Fait que ça, pour moi, c'est l'âme que je retrouve. (Entretien habituée 2)

Si ces idéaux sont en partie projetés dans les lieux par la pensée, c'est aussi à travers l'usage de l'espace et la fréquentation très concrète du lieu par certains groupes militants ou organismes communautaires que se renforce cette image du Touski comme un espace habité par une certaine communauté d'idées. Le lieu est rendu vivant et animé tant par la présence physique des gens que par le bouillonnement d'idées qui s'y déploie :

On aime ça venir ici [...] parce que c'est un lieu où on peut s'organiser collectivement, où on peut tenir nos réunions d'organismes communautaires. Pis c'est un lieu où on vient souvent en fait. C'est un lieu où on vient célébrer nos victoires ; nos victoires féministes, nos victoires

d'action collective qui ont fonctionné. On est souvent rendues ici pour faire la fête. (Archive sociofinancement 1)

Ainsi, pour cette habituée, le Touski est un espace où elle se sent bien puisqu'elle se reconnaît dans certaines valeurs qui y sont véhiculées et auxquelles elle s'identifie :

Fait que c'est ça, moi ce qui m'a attiré là, ben je suis une militante féministe anticapitaliste, fait que c'est sûr que dans les valeurs, dans la forme d'organisation du Touski qui est vraiment un commerce libéré, tsé on peut dire du capitalisme, un commerce en résistance au système dans lequel on est, qui prône des valeurs différentes, c'est sûr que c'est un endroit où je me suis toujours bien sentie. (Entretien habituée 2)

Le bien être ressenti dans les lieux semble alors lié à une adéquation ou du moins à une forme de cohérence entre les idéaux, les pratiques et les lieux fréquentés. En ce sens, comme l'explique Herouard, « c'est en pratiquant [les lieux] que l'individu habitera par la pensée et sera en mesure de mettre à proximité les lieux qui lui sont chers et à distance les autres » (Herouard, 2007, p. 165).

3.2.3 Un espace de vie, un espace quotidien

Comme nous l'avons vu précédemment, la forme organisationnelle du Touski — la coopérative de travail autogérée — nécessite un engagement de la part de ses membres. Préoccupations, charge mentale, espace mental ; le Touski est présent à l'esprit de ses travailleur-ses, le Touski est un lieu qui habite.

Le travail il est toujours présent. Moi j'ai toujours le Touski, chaque jour je l'ai dans ma tête. Ça me rappelle aussi beaucoup mon travail avec les enfants. C'est tellement connexe. Tu te mets pas à *off*. (Archive travailleuse 2)

Pour plusieurs, le Touski est « plus qu'un travail », il est source de stress et de préoccupations quotidiennes :

Ça m'habite beaucoup. [...] J'pense que j'ai été beaucoup stressée par le Touski. Y'a eu un moment où j'me suis dit qu'il fallait qu'il y ait une certaine distinction qui se fasse. J'ai réfléchi au fait que c'est plus qu'un travail, donc c'est sûr que ça me prend du temps pis de la charge mentale. (Archive travailleuse 6)

En ce sens, le Touski est un espace de vie, au sens où l'entend Herouard : « Ces espaces de vie sont l'objet de pratiques, perceptions et représentations qui les transforment de simples réalités physiques en véritables lieux habités par le corps et la pensée » (Herouard, 2007, p. 166). Comme l'explique cette travailleuse, la proximité géographique entre le domicile et l'espace du Touski vient renforcer l'importance que prend ce lieu dans son quotidien. La proximité relationnelle entre les membres de l'équipe (certain-es étant colocataires, voisin-es, ami-es, amoureux-ses ...) fait en sorte que le Touski représente également un réseau de relations complexes qui accompagne les travailleur-ses en dehors des lieux physiques du Café :

J'te dirais que ç'a une place quotidienne. Pour plein de raisons. Déjà, j'habite à côté donc ça occupe une place mentale. Géographique et mentale. Après, ben je ne travaille pas tous les jours. Donc c'est pas une place quotidienne en ce sens-là. Mais aussi je suis entourée de personnes qui travaillent au Touski. Donc c'est un rapport assez proche. Donc ouais, une place quotidienne. Aussi, c'est rare que dans une journée je n'ai pas pensé au Touski. J'ai toujours habité dans des endroits où plusieurs de mes colocataires travaillent ou travaillaient au Touski. (Archive travailleuse 4)

Cette autre travailleuse abonde dans le même sens, le Touski occupe un espace dans son esprit en raison des relations sociales nées dans le contexte de son travail et qui font désormais également partie de son quotidien à la maison :

Ce qui est différent, c'est qu'ici, j'suis pas capable de *déploguer* ma tête quand j'arrive chez nous parce que ma coloc travaille au Touski, j'ai un autre coloc qui travaillait au Touski avant, fait que on a des discussions de Touski à la maison. Ça fait en sorte que mes amis viennent du Touski, donc quand on va prendre une bière ensemble, on parle du Touski. (Archive travailleuse 1)

Les lieux du Café prennent donc sens en lien avec une multiplicité d'autres lieux habités tous les jours. Le Touski fait alors partie de l'« espace quotidien » au sens où l'entend Morel-Brochet : « L'espace quotidien se dessine en intégrant les lieux que l'habitant côtoie régulièrement, mais c'est un espace "sentimental" et humain ; on perçoit l'importance du réseau de relations familiales et amicales » (Morel-Brochet, 2006, p. 291). Les liens forts et les liens faibles (voir la section 2.2.1 du présent mémoire) créés dans les lieux physiques contribuent alors à l'existence d'une communauté plus abstraite partageant un attachement envers le Touski et tout ce qu'il représente.

3.2.4 Un collectif et un lieu d'appartenance

Lorsqu'on entre au Touski, on y retrouve généralement des travailleur-ses qui s'affairent, des client-es, des habitué-es, des gens du quartier et des ami-es. Le quotidien est ponctué d'anecdotes qui témoignent de la convivialité et de la proximité des relations qui s'y déploient, ainsi que de la manière dont se tisse une communauté autour de celle déjà présente à l'intérieur du lieu.

Table 1, 2375 rue Sainte-Catherine Est

Extrait du journal de terrain, avril 2019

Un travailleur est assis au bar avec un voisin du Touski. Ils jasant de manière amicale en buvant un café. La serveuse s'affaire derrière le comptoir. La cuisinière est en train d'écrire son plat du jour sur un tableau qu'elle affiche au mur. L'autre cuisinier s'affaire dans la cuisine. En me dirigeant vers la cuisine je constate que d'autres travailleur-ses sont passé-es chercher un café, dire bonjour à leurs ami-es. Dans la cuisine, entre la cuisinière et le cuisinier qui s'affairent, des travailleur-ses hors de leurs *shifts* de travail, jasant accoté-es au mur. On me raconte que le four ne fonctionnait pas ce matin. Il a fallu appeler un collègue qui habite tout près pour qu'il vienne régler le problème. Entre-temps, un voisin est passé pour déjeuner. Il est allé en cuisine pour aider à faire démarrer le four, mais ça n'a pas fonctionné. Il a pris une partie des pommes de terre qui devaient être cuites au four pour aller les cuire

chez lui. À la table *staff*, des habitué-es du Café sont en train de travailler à leur ordinateur. Je vais m'installer à une petite table située près de la porte d'entrée du resto. Près de moi, une travailleuse explique à une autre comment procéder pour les commandes de café. Elle quitte son travail au resto et doit transmettre cette tâche à une nouvelle personne. La salle est presque vide. On entend bien la musique. Je dirais que c'est de la musique électro, mais je ne connais pas l'artiste. Les bruits provenant de la cuisine couvrent parfois ceux de la musique, lorsqu'un bras mélangeur s'active, par exemple. Étant donné le peu d'achalandage, la serveuse s'est assise à un tabouret derrière le comptoir pour y boire son café. Sa collègue lui dit à la blague : « t'es confortable, hein ! Vraiment pas dans le chemin ». Le bruit du moulin à café vient interrompre le calme relatif de la salle.

Pour un-e travailleur-se, le Touski constitue un point de ralliement ainsi qu'un important lieu de sociabilité. On se présente au Touski avec la certitude d'y croiser des collègues et des ami-es :

Vernissage, 2375 rue Sainte-Catherine Est

Extrait du journal de terrain, 8 août 2019

Je débute mon *shift* de travail à 17h. Je sors installer le chevalet sur la rue pour annoncer notre événement de la soirée ; vernissage de l'exposition « boîtes à lunch pour terrains vagues et petits coins oubliés ». Les murs du resto sont habillés de photographies des membres du Touski et du collectif artistique Péristyle Nomade qui feignent de piqueniquer dans des coins insolites du quartier. Dans la salle du fond, quelques hommes plus âgés ainsi qu'une femme discutent à une table. Ils ont une réunion ce soir. Je les reconnais puisqu'ils viennent souvent au Touski pour prendre un café et discuter politique. Certains travaillent ou sont impliqués auprès des organismes du quartier. Un client habitué entre. Il commande un café et s'installe à une table pour écrire. Quelques personnes arrivent et commandent à boire. Ils viennent pour assister au vernissage. Parmi ces gens, des membres du Péristyle Nomade et ancien-nes travailleur-ses du Touski. Ces dernier-es s'installent au bar et discutent joyeusement. Mon collègue en cuisine quitte son poste de travail, passe

derrière le comptoir service, se sert une bière et va s'asseoir au bar pour discuter avec des gens qu'il connaît. Le client habitué se lève, et me demande en quoi consiste l'exposition. Je lui explique le concept des boîtes à lunch ; des parcours thématiques dans le quartier pour découvrir des parcs et des petits coins oubliés où il peut être agréable de passer un moment. Le client habitué me dit à la blague : « en espérant qu'aucun promoteur immobilier ne tombe là-dessus ». Il retourne écrire à sa table. Un des hommes de la salle du fond vient me parler au comptoir. Il est aussi un habitué du Café, nous prenons de nos nouvelles mutuellement. Les gens se promènent dans la salle, s'amuse à regarder et à commenter les photos. La salle se remplit. Les gens présents pour le vernissage occupent l'espace devant le bar. Je dois les contourner pour aller servir les quelques personnes assises aux tables. Un jeune homme entre. Il me demande s'il y a encore des plats gratuits disponibles. Il en reste encore. Je lui tends le menu. Il commande une crêpe avec un œuf et du bacon. [...] Vers 19h la salle se vide, le vernissage se termine et plusieurs personnes assises aux tables quittent. Un collègue entre, passe derrière le bar pour se servir une bière et va en cuisine discuter avec ses amis. Bien qu'il ne travaille pas ce soir-là, il nous aide à laver la vaisselle et à remettre tous les verres en place. L'ambiance est redevenue plus calme dans le Café. La musique de Martin Léon joue dans la salle. Un couple entre et s'installe à une table au bord des fenêtres avant. Ils sont amis avec l'une des travailleuses en cuisine. Elle quitte son poste de travail et va s'asseoir avec eux pour discuter. Je vais prendre leurs commandes : pâtes sauce ratatouille, pâtes sauce à la viande et bières. Au moment d'apporter leurs commandes, ils sont en train de discuter avec le client habitué qui écrivait à la table d'à côté. Ils ne semblent pas se connaître, je les entends échanger leurs coordonnées. [...] Les clients quittent peu à peu le resto et les tables sont jonchées de bières vides. Je nettoie la machine à café, vide les présentoirs, apporte la vaisselle sale à la plonge. Un couple plus âgé, des habitués du Touski, entre et commande des espressos et des desserts. La machine est déjà propre, mais je les sers quand même puisque je les aime bien. Ils discutent et semblent prendre des notes sur un papier. Au moment de quitter, ils prennent des sacs de café afin de les moudre. Ils partent en vacances pour la Gaspésie et prennent du café pour la route. Ils paient la facture et quittent en souriant. Je leur souhaite de bonnes vacances. Le resto est maintenant vide. Je barre la porte derrière eux.

Le temps passé dans les lieux dans le cadre du travail, des réunions, ou des moments de loisir favorise le développement d'une connivence particulière entre les travailleur-ses et les habitué-es. La facilité et la simplicité des interactions créent alors des moments de complicité unique qui semblent significatifs dans le rapport que les travailleur-ses entretiennent avec les lieux :

Mes moments préférés, c'est vraiment la complicité entre les travailleurs pis les réguliers aussi. Au nombre d'heures qu'on passe ensemble, on arrive à se comprendre sans vraiment avoir à parler. On se regarde pis on sait exactement ce que la personne veut dire. Pis ça, c'est pas une complicité que j'ai souvent avec des amis, ou même avec ma famille. C'est vraiment une chose que je trouve *cool* au Touski, c'est qu'on est vraiment proches l'un de l'autre et on finit par savoir ce que l'autre veut dire. (Archive travailleuse 1)

Si cette complicité est particulièrement vécue par les travailleur-ses, cette habituée dit pourtant ressentir la proximité entre les travailleur-ses et les personnes fréquentant les lieux. Cette proximité relationnelle rendrait les lieux habités, ferait du Touski « le » Touski :

Je sens cette proximité-là avec les gens. Quand on rentre au Touski on est considéré comme une personne pas comme un client justement. Cette âme-là, que je sentais sur Ontario, je la sens sur la rue St-Catherine, je la sens vraiment. Je ne pense pas que le Touski ait changé. Des murs c'est des murs. On les réhabite. Je sens que le Touski est réhabité. (Habituée 2)

Lorsqu'on demande aux travailleur-ses ce que représente le Touski « dans leur vie », plusieurs font référence à la famille, à la communauté, à l'intensité des relations qui y prennent forme et qui perdurent dans le temps :

Le Touski, ce qui est intéressant, c'est l'idée d'un microcosme, d'une famille, où tous ensemble on est penchés sur quelque chose. Des désirs, des besoins, des intérêts, des investissements différents... (Archive travailleur 3)

La « famille touskienne » traverse les années et dépasse les lieux physiques du Café. Lors d'événements, de rassemblements ou d'anniversaires, les lieux du Touski deviennent le point de ralliement entre tous ces humains — travailleur-ses, « ancien-nes », allié-es ou habitué-es du Café — qui partagent un attachement envers les lieux. Ces notes prises lors de la fête des 15 ans du Touski, dernière grande fête à s'être déroulée dans la cour du 2361 rue Ontario Est, évoquent les liens qui unissent la « communauté touskienne » :

Les 15 ans du Touski, 2361 rue Ontario Est

Extrait du journal de terrain, 29 septembre 2019

Ménage dans la cour. Lumières dans les arbres, fleurs suspendues. Chandelles et fleurs sur les tables. Citrouilles éparpillées dans la cour. Des gens cuisinent des maïs et des tacos pour les invité-es. On installe un mini bar sur le balcon en arrière. Plusieurs personnes disent se sentir émotives. Vers 15h-16h, les invités commencent à arriver. On reconnaît certains visages. Anciens travailleurs et clients du Touski ; les gens se serrent dans leurs bras et sont contents de se voir. Il y a de la musique. Des artistes proches des gens du Touski font des performances. Ambiance douce et feutrée dans la cour. Il fait frais, donc les gens sont emmitouflés. Spectacle de marionnettes pour les enfants. La cour est alors presque pleine. Il y a beaucoup d'enfants. Ces derniers rigolent et regardent attentivement le spectacle. Une artiste me dit : « C'était tellement normal de venir jouer une dernière fois dans la cour. Nous sommes venues y tester nos expérimentations à plusieurs reprises dans les dernières années. » Les enfants s'amusent avec de branches de bois au fond de la cour, certains grimpent dans les arbres. Les parents discutent. Les travailleur-ses au bar à l'avant sont débordé-es. Il y a beaucoup de monde. Ambiance de fête. En milieu de soirée, un travailleur fait la lecture d'un texte pour annoncer l'adresse de notre nouveau local. Larmes et applaudissements à plusieurs moments. Les gens écoutent attentivement. Plusieurs ancien-nes viennent féliciter et remercier les membres de l'équipe actuelle. Plusieurs nous demandent comment on se porte à travers les événements. Musique et performances de la part des touskiens. Tout cela se termine

par une soirée dansante dans la cour. La musique joue beaucoup plus fort qu'à l'habitude.

Si le local de la rue Ontario ainsi que sa grande cour furent pendant 15 ans un important lieu de ralliement, le déménagement a amené les travailleur-ses et les habitué-es à relativiser l'importance du lieu physique et à constater l'importance du collectif formant cette « entité touskienne » abstraite, chargée d'histoires, d'anecdotes et de souvenirs. Quelques semaines avant le déménagement, cette travailleuse évoque le deuil du lieu, puis l'importance que prend le collectif dans un moment de déracinement :

J'pense que le lieu va me manquer d'un point de vue affectif, parce qu'on s'attache aux lieux dans la vie. Un peu comme un déménagement. Comme si ça faisait 2-3 ans que j'habitais à une place pis que je devais déménager à une autre place. Mes émotions sont beaucoup liées au fait qu'on a pas décidé qu'on allait déménager. C'est un deuil qui nous a été imposé. Je retiens encore un peu l'endroit physique. Mais tsé, en y pensant, j'pense que les personnes qui travaillent au Touski c'est pas mal le plus important quand même. [...] On est là, dans un mois et quelques on va être à l'autre place, pis on va continuer à être tous ensemble, à être comme on est ensemble, là-bas. (Archive travailleuse 6)

À l'issue du déménagement, lors d'un entretien mené dans le nouvel espace du Touski, cet habitué évoque également l'importance du collectif, élément essentiel, selon lui, à l'esprit des lieux :

Le Touski, je dirais que ça fait partie d'une manière de vivre, c'est pas simplement une institution pour gagner sa vie. C'est au-delà de ça [...] En fait, je dirais que l'essentiel c'est vous. Le Touski c'est d'abord un groupe de personnes. C'est au-delà du Café. (Entretien habitué 1)

En revanche, pour ce travailleur, les démarches complexes entourant la recherche d'un nouveau local suscitent des réflexions quant à l'importance, voir la nécessité, d'un lieu pour permettre au collectif d'exister :

Tu peux avoir payé tous tes comptes à temps, être en existence pendant 15 ans de temps, tout le monde dans l'économie sociale à Montréal peut dire que le Touski est un exemple, mais après avoir travaillé pendant 3 ans de temps comme des débiles à trouver un lieu, si le lieu n'existe pas, on n'existe pas. (Archive travailleur 3)

Le lieu constituerait alors un point de ralliement nécessaire, une forme d'ancrage pour la « famille » ou la « communauté touskienne » permettant par la même occasion un attachement ainsi qu'un engagement envers le quartier :

Ça représente surtout une communauté, une famille. J'habite pu dans Centre-Sud, mais le Centre-Sud pour moi c'est comme le plus important. (Archive travailleur 3)

3.2.5 Appropriation individuelle et collective des lieux

Fries-Paiola et de Gasperin définissent l'appropriation de l'espace comme « un comportement qui permet à l'individu de faire sien – par des aménagements spatiaux, par des comportements spécifiques, etc. – un lieu qui ne l'est pas à l'origine » (Fries-Paiola et de Gasperin, 2014, paragr. 46). L'espace peut être approprié physiquement, par l'usage, l'occupation ou le marquage visible de l'espace, mais il peut également être approprié de manière plus abstraite, notamment à travers les souvenirs à partir desquels les individus vont « construire un rapport plus intime au lieu vécu » (*Ibid.*). S'appuyant sur une approche interactionniste des rapports sociaux, Besozzi s'est intéressé à la manière dont différents acteurs (habitué-es, usager-es, employé-es) négocient les usages de l'espace au sein d'un centre commercial. L'auteur constate alors que certain-es habitué-es sollicitent les ressources matérielles de l'espace marchand alors qu'ils et elles adoptent dans une bien moindre mesure les

« comportements marchands » (Besozzi, 2014, p. 10). Certains « procédés de transformation de l'espace » tels que déplacer les tables et tourner les chaises dans les aires de repos témoigneraient alors de l'appropriation de l'espace marchand par ses « usager-es » à des fins de « sociabilité » (*Ibid.*, p. 6).

Il y a un parallèle intéressant à faire entre les résultats de cette recherche et les procédés d'appropriation de l'espace qui prennent forme à l'intérieur du Touski. En effet, les habitué-es montrent une aisance dans les lieux et entretiennent un rapport plus familier avec les travailleur-ses. Certain-es commentent la décoration ou la musique, font des suggestions. La possibilité de passer de longs moments au Café sans être incité-e à consommer semble apporter une signification particulière aux lieux. Les rapports « utilitaires » et « marchands » (Besozzi, 2014) apparaissent alors secondaires :

[A]ucun de vous n'a une attitude marchande. On n'a pas affaire à des gens qui se présentent en souriant pour nous demander si on veut autre chose. Ensuite, on participe au service. Ici moins peut-être. Mais là-bas oui. On appelait notre nom dans la cour, je me levais et j'allais chercher mes affaires. C'était pas un commerce avant tout. C'est un lieu de réunion. C'est un lieu de réunion et si t'as faim, tu manges. (Habitué 1)

Comme l'explique cet habitué, l'appropriation de l'espace ainsi que le désir d'aider les travailleur-ses et de participer à l'entretien des lieux sont liés au sentiment de se sentir « chez soi » :

C'est comme être chez moi et je trouve que les rideaux sont trop longs. Je ne suis pas dans un café ordinaire. Est-ce que je m'en occupe moi-même, est-ce que je les coupe moi-même ? Sur la porte par exemple, tu sais votre écriteau c'est moi qui l'ai fait : « Fermez les portes, refermez les portes ». Le « merci » en rouge c'est pas moi qui ai fait ça par contre... Peut-être, mais je me souviens pas. C'est que je me sens chez moi ici. Je me sens chez moi au point où, je faisais ça là-bas, je ramasse mes trucs. Et ça je pense que je ne suis pas le seul à le faire. (Habitué 1)

En ramassant lui-même sa vaisselle ou en avisant les travailleur-ses que les rideaux de la porte d'entrée sont trop longs et que quelqu'un pourrait s'y blesser, cet habitué témoigne d'un souci des autres et de son environnement qui laisse envisager un rapport plus personnel aux lieux. Morel-Brochet explique comment se développe ce rapport « intime » aux lieux :

[l]'intimité qu'une personne peut partager avec un lieu, comme c'est le cas dans les relations sociales, s'appuie entre autres sur une connaissance détaillée ou au moins partielle des lieux, où la fixation de repères donne le sentiment et/ou l'illusion d'une connaissance étendue, nécessaire à une impression de maîtrise [...] L'expérience longue et continue ou bien répétée crée une forme de compétence technique effective, gestuelle, pratique ainsi qu'une connaissance, un savoir vis-à-vis de l'espace habité. (Morel-Brochet, 2006, p. 248).

En ce sens, le fait de reconnaître les travailleur-ses, de connaître le fonctionnement du resto, la fonction des différents espaces (l'espace de rangement de la vaisselle sale, les murs réservés à l'affichage, la délimitation des espaces de jeux, de cuisine et de service) sont autant de « repères » qui permettent aux enfants et aux adultes de déployer un savoir-faire dans les lieux du Touski.

Dimanche brunch : Deuxième extrait, 2361 rue Ontario Est

Extrait du journal de terrain, novembre 2018

Les clients habitués prennent souvent les mêmes places dans le resto. Les parents préfèrent être du côté de la salle de jeu. Certains y passent des heures à discuter pendant que les enfants jouent. Lorsque le resto est plein, les gens vont souvent voir eux-mêmes s'il reste des places libres, même lorsque nous leur disons qu'il n'en reste plus. Il arrive aussi que des gens entrent sans annoncer leur présence et aillent s'asseoir quelque part sans même que nous les ayons vu entrer. Un couple vient d'entrer. Ils viennent déjeuner toutes les fins de semaine. Ils ont choisi une table qui n'était pas encore débarrassée et ont pris l'initiative d'empiler toutes les assiettes

sales. Ils me font signe pour que je leur apporte des menus. Je dois d'abord servir les cafés à la table d'à côté.

Le développement de ce « savoir-faire » habitant ainsi que la démonstration d'une familiarité dans les lieux n'est pas sans causer quelques frictions chez les travailleur-ses et les habitué-es. À travers les dynamiques d'appropriation de l'espace prennent forme diverses « négociations » de l'espace entre toutes ces personnes qui « habitent » les lieux du Touski au quotidien.

La distinction que fait Certeau entre « tactiques » et « stratégies » permet de cerner comment les rapports de force entrent en jeu dans les dynamiques d'appropriation de l'espace. D'une part, les travailleur-ses du Touski disposent d'un « lieu propre », qui leur appartient collectivement et dont ils et elles peuvent déterminer les finalités. Ces dernier-es mobilisent des stratégies qui permettent de « produire » un certain espace (Certeau, 1990, p. 51). Ils et elles établissent un découpage, un contrôle de l'espace, permettant ainsi l'appropriation individuelle et collective de l'espace physique du Café. Le choix de la musique, aussi banal que cela puisse paraître, illustre bien comment l'esthétique et l'ambiance des lieux résultent de multiples « négociations » entre les travailleur-ses.

Réflexions sur le choix de la musique

Extrait du journal de terrain, février 2019

Pour la plupart des travailleur-ses, écouter sa propre musique au travail fait partie des plaisirs associés au Touski. Ouvrir le resto tôt le matin permet d'être la première personne à choisir la musique. Lorsque le resto est encore vide, il est possible de régler le son très fort et de choisir des styles musicaux les plus éclectiques. Lorsque le resto se remplit, il arrive que les travailleur-ses changent la musique pour un style

qui convient davantage à l'ambiance d'un resto conventionnel. En revanche, certain-es travailleur-ses ne voient aucun inconvénient à écouter de la pop, du rock ou du punk, même bien fort, peu importe l'heure et le profil de la clientèle présente dans le resto. L'espace sonore du resto est donc en grande partie sous le contrôle des travailleur-ses. Il arrive également que les goûts des travailleur-ses se confrontent. Entre alors en jeu une dynamique de négociation, parfois implicite, d'autres fois très explicite. Par exemple, certain-es vont diminuer le son lorsque la musique leur plaît moins, d'autres vont demander la permission à leurs collègues pour effectuer une transition musicale, ou tout simplement changer la musique sans crier gare. Le rapport à la musique semble vécu différemment selon les travailleur-ses et le poste de travail occupé. Au service, la communication avec les client-es nécessite de s'entendre parler et le contact direct avec la clientèle permet de percevoir si la musique correspond à l'énergie des personnes présentes dans la salle. En cuisine, la musique permet de couvrir les bruits émis par la hotte, le four à convection et la cuisson des aliments. La musique permet également de garder un rythme dans la préparation et la sortie des plats, surtout pendant les périodes de grand achalandage. Ainsi, il arrive que les travailleur-ses de la cuisine désirent écouter un style de musique qui ne correspond pas aux envies des travailleur-ses du service. Dans tous les cas, les travailleur-ses marquent l'espace du Café par leur musique. C'est une manière d'afficher une certaine image ; dans certains contextes il s'agit de plaire à la clientèle et dans d'autres contextes il s'agit plutôt d'affirmer un désir de ne pas plaire ou de ne pas répondre aux moindres remarques des client-es. Il y a également un effort pour faire preuve d'originalité. Les travailleur-ses sont flatté-es lorsque les client-es demandent quelle est la musique qui joue, ou disent apprécier entendre tel ou tel artiste.

Qu'il soit question de la musique, du mobilier ou de la décoration, l'appropriation physique ou sonore des lieux du Touski est liée aux goûts individuels des acteurs qui cherchent à produire, à transformer ou à influencer la configuration des lieux en fonction de leurs préférences. Comme l'explique Morel-Brochet : « Les travaux, la décoration et d'une manière générale l'ensemble des aménagements intérieurs et extérieurs, renforcent chez beaucoup l'attachement au lieu de vie. C'est un moyen pour l'habitant de rendre l'espace plus proche de lui, de faire en sorte qu'il lui ressemble

d'avantage, en somme de le modeler à son image » (Morel-Brochet, 2006, p. 274). Le marquage de l'espace permettrait également « l'établissement de frontières signifiant le chez-soi et l'altérité » (*Ibid.*, p. 268). De cette manière, les travailleur-ses du Touski délimitent l'espace, l'organisent en fonction de règles plus ou moins tacites. Les client-es et les habitué-es font quant à eux et elles usage de tactiques pour « utiliser, manipuler et détourner » (Certeau, 1990, p. 51) un espace qui n'est pas à proprement parler le leur. Le prochain extrait de journal évoque certaines des tactiques qui prenaient forme dans l'ancienne cour du Touski :

La cour du 2361 rue Ontario Est

Extrait du journal de terrain, 30 octobre 2018

La cour est grande, on y compte de nombreux arbres, très hauts, ce qui fait en sorte que l'espace est plutôt ombragé. J'entre par la porte de la clôture avant. Il est inscrit sur un panneau que cette entrée est réservée aux travailleurs et travailleuses. Lorsque nous sommes client-e, il n'est pas autorisé d'accéder à la cour sans passer par le resto. Évidemment, plusieurs client-es passent quand même par cette porte, ce qui fait rager les travailleurs-ses du Touski.

Il y a à ma gauche une échelle qui mène au sommet d'une structure, d'un petit bâtiment. Au sommet de ce petit bâtiment se trouve un jardin. Des plantes comestibles y poussent ; herbes aromatiques et fleurs. Cet espace aménagé par des travailleur-ses n'est accessible qu'aux travailleur-ses et aux curieux-ses qui osent parfois s'y aventurer. Au fond de la cour, mon regard se pose sur la clôture de bois qui bloque l'accès à une ruelle. De grands panneaux de bois ont été assemblés de manière à former une clôture. Sur cette clôture, des fresques ont été peintes avec des couleurs vives. On peut y voir, notamment, l'illustration d'un cuisinier qui dort, des animaux, des arbres, des fruits. Au fond de la cour, des briques et des morceaux de bois forment le périmètre d'un grand rectangle tracé au sol ; c'est le terrain de pétanque. Pendant les belles journées d'été, les travailleur-ses se rassemblent pour jouer quelques parties. Le terrain de pétanque est aussi le terrain de jeu favori des enfants, qui s'amusent à déplacer les briques servant à en délimiter le contour. Les

parties de pétanque sont alors souvent précédées d'une période à ramasser les jouets qui jonchent le sol et à reconstituer les limites du terrain.

À ma droite, un aménagement paysager, quelques plantes qui poussent à l'ombre, à travers de grosses pierres, le tout délimité par des briques posées au sol. Cet espace est également délimité par une corde attachée à quelques arbres ; les enfants adorent aller jouer dans les plates-bandes en piétinant quelques plantes au passage. Toujours à ma droite se trouve un petit bâtiment en bois, le cabanon cuisine. Pour y accéder, on pose le pied sur une petite marche en bois qui mène également au « coin staff » et au « cabanon service ». Vu du fond de la cour, le coin *staff* ressemble à un petit balcon de bois, surmonté d'un toit en tôle pour protéger des intempéries. Cet espace est adjacent à la cuisine, on peut y accéder par une porte. L'espace *staff* est réservé aux travailleur-ses et ces dernier-es ont horreur des client-es qui s'aventurent dans cet espace pour s'adresser au personnel en cuisine, pour entrer dans le resto, ou pour observer par curiosité. Étant donné qu'il est plutôt fréquent que des client-es se retrouvent par erreur dans le coin *staff*, plusieurs stratégies ont été mobilisées par les travailleur-ses pour délimiter cet espace. Des meubles et des bancs ont été disposés sur le périmètre du coin *staff*, des affiches ont été collées aux murs pour indiquer que cet espace est réservé aux travailleur-ses, puis des foulards de tissus colorés ont été noués de manière à former une corde et bloquer l'accès au balcon.

La configuration de l'espace résulte donc de multiples rapports de force entre les différents acteurs qui habitent, aménagent et utilisent le lieu. Comme l'explique Clavel : « La visibilité de l'espace ne rend pas compte du jeu social, des rapports de force, des hiérarchies explicites ou résultant d'histoires complexes, autrement dit des rapports sociaux, qui commandent son organisation et son occupation » (Clavel, 2002, p. 38). À l'époque où le Touski disposait d'une cour extérieure, l'appropriation de cet espace, tant par les travailleur-ses que par les habitué-es et les gens du quartier, venait brouiller la distinction entre stratégies et tactiques, entre « lieu propre » et « lieu de l'autre ». En effet, les membres du Touski firent usage de diverses tactiques afin d'échapper aux règlements d'urbanisme régissant l'usage des terrasses extérieures et ainsi créer un lieu

improbable dans l'espace urbain, c'est-à-dire une immense cour permettant aux client-es de venir y passer du temps. Comme l'écrivait Certeau, la tactique prend forme dans un lieu qui ne lui appartient pas : « Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne. Elle y crée des surprises. Il lui est possible d'être là où on ne l'attend pas » (Certeau, 1990, p. 61). Ainsi, face à « la ville », à un « système qui régule » (*Ibid.*, p. 52) et qui détermine les normes d'utilisation de l'espace urbain, le Touski a dû faire preuve d'ingéniosité pour contourner les règles et utiliser l'espace à ses fins. Ni une terrasse, ni une cour privée, ni un parc, la cour du Touski est devenue un espace disponible pour la communauté :

C'est à la frontière entre un espace commun et un espace privé, dans le sens commerce. Pour moi, c'est un espace qui contribue à élargir les espaces disponibles pour la communauté. (Archive travailleuse 4)

Suite à son déménagement, le Touski est devenu propriétaire de son espace. Les travailleur-ses disposent maintenant d'un « lieu propre », d'un espace qu'ils et elles peuvent produire collectivement dans les limites de ce qui constitue « leur » propriété. En revanche, bien que la forme d'organisation autogérée offre la possibilité aux travailleur-ses de s'exprimer plus librement et de s'approprier l'espace du Café, tou-tes n'ont pas forcément la même aisance dans les lieux, la même facilité à se les approprier :

[J]'ai l'impression qu'il y a une espèce de privilège au fait de ne pas avoir de patron qui fait en sorte que le lieu est d'autant plus important, parce qu'on se sent à l'aise de dire ce qu'on considère acceptable, parce que c'est aussi mon lieu. Justement, c'est ça l'espèce d'ambiguïté qui se passe avec le Touski, parce que tant que tu ne t'es pas approprié le lieu, c'est difficile de faire ça. (Entretien travailleuse 1)

Comme l'évoque cette travailleuse, le rapport est complexe entre appropriation de l'espace et acquisition d'un certain pouvoir « dans » et « sur » les lieux. La complicité

entre les membres de l'équipe du Touski pourrait alors constituer un facteur d'exclusion pour les gens qui ne sont pas familiers avec le lieu :

Quelqu'un qui n'a jamais vu le Touski, peut-être que je lui dirais que c'est un endroit où il peut se sentir exclu. J pense que le Touski a cette mauvaise habitude, le défaut, de l'exclusion. Autant qu'il peut inclure des gens socialement, autant il peut exclure le monde juste par le fait d'être une *gang* tissée serrée, qui vit ses choses, et qui ne s'ouvre pas beaucoup au reste du monde. (Entretien travailleuse 1)

Bien que les travailleur-ses expriment le désir que le Touski soit accessible pour la communauté et approprié par les gens du quartier, cet espace demeure particulièrement habité par les travailleur-ses qui ont un accès privilégié à cet espace. La possibilité d'avoir un accès privilégié à certains lieux semble d'ailleurs significative dans le rapport que les travailleur-ses entretiennent avec l'espace du Touski. À cet effet, le « coin staff » du 2361 rue Ontario Est était un endroit que plusieurs appréciaient particulièrement :

La petite salle derrière pour les employés. C'est vraiment apaisant, c'est vraiment... C'est un des seuls endroits où j'arrive à lire un livre et être calme. C'est un espace avec une petite table ronde sur un *stage* qui est juste derrière la cuisine et qui a un petit toit qui protège de la pluie puis qui donne sur toute la cour. C'est comme notre petit espace VIP. (Entretien travailleuse 2)

J'aime bien la petite table ronde. La table ronde où on passe, où on passait nos pauses l'été. Quand tu fais un *close*, inévitablement on finissait par passer une heure, deux heures, trois heures à boire de la bière pis à jaser en arrière. On restait ici jusqu'à une heure du matin. Pis c'est tout le temps dehors qu'on faisait ça. C'est des souvenirs incroyables. Cet espace, ça représente le calme avant la tempête. C'est cet espace là où tu vas te cacher quand c'est trop la folie en dedans pis que t'as besoin de respirer un peu. Tu prends une petite bouffée d'air zen, pis tu retournes en dedans. (Archive travailleuse 1)

Ce petit espace réservé aux employé-es était approprié et délimité physiquement par la disposition du mobilier et de multiples objets hétéroclites, mais il était également approprié par les mots qui servent à qualifier l'espace. Comme le soutient Depaule :

[l]e nommer, comme nous le faisons quotidiennement en puisant dans le lexique disponible ou en nous risquant à détourner ou inventer un terme (un “petit nom”), c’est non seulement reconnaître un lieu, mais se l’approprier, lui donner consistance en le faisant sien, lui prêter un sens, le produire en quelque sorte. (Depaule, 2002, citée dans Segaud, 2010, p. 77)

Il est alors intéressant de constater qu’en recréant le Touski dans le nouvel espace de la rue St-Catherine, les travailleur-ses ont aménagé un autre espace nommé « le coin staff » :

Vue de la table *staff*, 2375 rue Sainte-Catherine Est

Extrait du journal de terrain, avril 2019

Le restaurant est presque vide. Une seule cliente est assise dans la salle principale. Elle boit un café en lisant un livre. Un ancien travailleur est passé prendre un café. Il est surpris de revoir certain-es membres de l'équipe avec qui il avait travaillé il y a quelques années. « Connais-tu le mythe de l'éternel retour ? Tu devrais aller lire ça. Quand je reviens au Touski et que j'y vois des gens comme D., pour moi c'est ça l'éternel retour ».

Je m'installe à la table *staff*. Cet espace est situé à côté de la cuisine. La banquette y forme un « U ». Les photos qui se trouvaient autrefois dans la salle de bain du 2361 ont été accrochées aux trois murs qui ceinturent le nouveau « coin staff ». Comme souvent, les sacs et les manteaux des travailleuses de la cuisine jonchent les banquettes. Il est rare que des client-es s'y installent en semaine puisque l'espace semble occupé. Je prends les manteaux pour les entasser dans un coin de la banquette. Je m'installe à la table. Je peux maintenant observer les travailleuses à travers l'ouverture du passe-plat et celle de l'entrée de la cuisine. Le reste de la cuisine est fermé par des murs blancs recouverts d'affiches.

Cet extrait du journal de terrain démontre que l'utilisation du terme « coin staff » pour désigner un espace à l'intérieur du nouveau local témoigne d'un désir de faire perdurer un lieu du passé, de « réactiver une signification » (Depaule, 2002, citée dans Segaud, 2010, p. 77). Bien qu'officiellement cet espace soit disponible pour les client-es, la présence des effets personnels des travailleur-ses sur les banquettes du coin *staff* montre que ces dernier-es s'approprient physiquement les lieux, marquent à nouveau cet espace par leurs objets.

En somme, comme l'écrivent Lévy et Lussault, l'espace consiste en un « agencement hybride de choses, de personnes, de formes, de principes organisateurs et d'idées, dynamique et labile, puisque disparaissant dans son état correspondant à l'événement qui le configure, une fois que celui-ci cesse » (Lévy et Lussault, 2001, p. 32). Si le Touski a quitté l'espace du 2361 rue Ontario Est, il n'en reste pas moins que cet « agencement » de choses et de personnes s'est reconstitué à une nouvelle adresse. Certains lieux ont alors été recréés par les travailleur-ses, puis réappropriés et réinvestis, tant par les travailleur-ses que par les habitué-es. L'analyse des verbatims et des récits d'observation montre que l'« Habiter touskien » s'est construit au fil des années et que l'esprit des anciens lieux continue d'habiter les nouveaux. L'Habiter touskien est caractérisé par un rapport personnel, intime et sensible aux lieux. Les acteurs interrogés perçoivent et vivent l'espace du Café « comme leur maison ». Ils s'y associent en raison notamment des principes d'équité, de liberté, de solidarité et de créativité qu'ils observent et projettent dans les lieux. Espace de vie (Herouard, 2007) et espace quotidien (Morel-Brochet, 2006), l'espace du Touski s'inscrit dans l'esprit de ses habitant-es en lien avec une multiplicité d'autres lieux tels que le domicile et les espaces culturels et communautaires du quartier. Tant pour les travailleur-ses que pour les habitué-es, le Café fait partie d'un réseau de relations sociales significantes. Il constitue à la fois le repaire d'un collectif de travailleur-ses puis un important lieu de rassemblement et de sociabilité pour ses habitué-es. Espace approprié et négocié au quotidien, l'ambiance et l'esthétique des lieux résultent d'un jeu complexe où

s'articulent une architecture donnée, une esthétique organisationnelle établie de longue date, puis les multiples initiatives de travailleur-ses et d'habitué-es. Cela donne lieu à un café-restaurant que plusieurs décrivent comme habité, vivant, « un peu tout croche » et chaleureux où il est possible de passer du temps sans être incité-e à consommer. Les lieux du Touski permettent donc l'existence d'une organisation alternative, d'une coopérative de travail autogérée et d'un café de quartier. Ils sont à la fois une toile pour la projection d'idéaux tels que l'autogestion, l'horizontalité, l'égalité et l'inclusivité ainsi qu'une scène pour leur mise en pratique.

CHAPITRE IV

DISCUSSION

4.1 Retour sur les hypothèses interprétatives

Au moment d'entamer cette recherche, j'étais déjà en mesure d'énoncer quelques hypothèses quant aux observations que je prévoyais faire dans le contexte de mon terrain. L'analyse des entretiens et des récits ethnographiques m'a permis de confirmer certaines hypothèses interprétatives tout en faisant émerger des avenues d'interprétation inattendues. J'effectuerai d'abord un retour sur mes premières pistes de recherche.

4.1.1 Un *safe space* ?

Comme nous l'avons vu précédemment, le Touski apparaît être un espace réconfortant pour ses travailleur-ses et ses habitué-es. Dans certains contextes, le collectif et le lieu sont vécus comme un environnement sécuritaire et apaisant :

J'me suis beaucoup fait épauler par les gens du Touski, pis par l'endroit en tant que tel. C'est un endroit où quand je faisais beaucoup d'anxiété, j'en faisais moins quand j'étais ici. Parce que je me sentais protégée, je pense. La présence physique du lieu et la présence physique des gens étaient vraiment rassurantes. (Archive travailleuse 6)

Ce témoignage n'est pas sans rappeler l'expression « *safe space* » (espace sûr) qui est parfois utilisée par les travailleur-ses du Touski pour qualifier le lieu. Plus qu'un espace « sécuritaire », la notion de *safe space* a été mobilisée par les théoricien-nes des mouvements sociaux pour décrire des espaces mi-publics, mi-privés dont se dotent des groupes ou des communautés afin d'échapper à la surveillance et au contrôle de certaines institutions puis expérimenter une plus grande liberté de pensée et d'expression (Hmed, 2008, Poletta, 1999). Ainsi, la notion de *safe space* est étroitement liée à celle de « *free space* » (espace libre). Comme l'explique Hmed, la notion de *free space* fut élaborée afin de saisir comment certains groupes minorisés arrivent à « construire des infrastructures et des organisations destinées à l'action collective en se prémunissant de l'incursion policière ou de la surveillance des autorités » (Hmed, 2008, p. 162). Bien qu'un commerce puisse sembler ne pas correspondre à cette conception d'un espace permettant l'action collective et la protection face à la surveillance policière, Evans et Boyte proposent pourtant une définition de *free space* qui résonne particulièrement avec les caractéristiques de l'espace du Touski :

« Particular sorts of public places in the community, what we call free spaces, are the environments in which people are able to learn a new self-respect, a deeper and more assertive group identity, public skills, and values of cooperation and civic virtue. Put simply, free spaces are settings between private lives and larger scale institutions where ordinary citizens can act with dignity, independence and vision. » (Evans et Boyte, 1986, cité dans Poletta, 1999, p. 3)

Les notions de *safe space* et de *free space* évoquent alors l'apprentissage d'une manière d'être en collectif, une façon de fonctionner en coopération et de développer une vision du vivre ensemble. Épauler ses collègues, les écouter et être indulgent-es lorsque ces dernier-es vivent des périodes plus difficiles ; tout cela fait partie d'une forme de « culture organisationnelle » participant à la construction du *safe space*. Pour cette travailleuse, c'est notamment l'affirmation de certaines positions politiques qui fait que le Touski est perçu comme un espace sécuritaire par une part de sa clientèle :

Notre clientèle est beaucoup plus diversifiée et ils sentent que le Touski c'est un *safe space* pour eux autres et qu'ils peuvent venir.

Qu'est-ce que tu penses qui fait que le Touski est un safe space pour cette clientèle ?

Ben la façon dont on s'engage politiquement et la façon dont on énonce nos idées. Sur Facebook par exemple, quand on partage des manifs... On se positionne politiquement pis je pense que beaucoup de commerces n'osent pas faire ça. (Archive travailleuse 7)

Pour cette autre travailleuse, c'est plutôt par rapport au contexte urbain « hostile », au bruit et à la pollution que le Touski prend le sens d'un espace sécuritaire :

Y'a personne qui va venir t'écoeurer [ici]. Pis si ça arrive *watch out*, on va te *kick out* ! On vient pas écoeurer les gens ici, on se fait déjà assez écoeurer ailleurs. Y'a du bruit, y'a de la pollution... Tsé la pollution c'est pas juste invisible là. Y'a de la pollution visible aussi. Mais ici y'en a pas de pollution. Le moins possible en tout cas. (Archive travailleuse 2)

Pour cette travailleuse, le Touski se distingue d'un « dehors » (Dorion, 2017, p. 154) où l'on « se fait déjà assez écoeurer ». C'est donc aussi par rapport à une extériorité que se constitue le *safe space* du Touski.

Selon Poletta, certaines conditions favorisent l'émergence d'« espaces sécuritaires », notamment une liberté par rapport à la surveillance, « freedom from the surveillance » (Poletta, 1999, p. 6), et une liberté au point de vue idéologique, « ideological freedom » (*Ibid.*). Comme l'explique l'auteure, les termes *safe spaces* et *free spaces* désignent une multitude d'espaces, très différents les uns des autres : « Authors variously describe them as subcultures, communities, organizations, and associations, which are very different referents » (*Ibid.*, p. 5). Qu'ils soient des espaces physiques ou des espaces abstraits ou virtuels, les *safe spaces* seraient également caractérisés par un fort ancrage au sein d'une communauté donnée, puis au sein d'un réseau dense de

relations développées au quotidien : « Small size, intimacy, and the rootedness of free spaces in long-standing communities seem to be common themes » (Poletta, 1999, p. 5).

En revanche, les liens étroits entre les individus (comme dans un collectif tel que le Touski, par exemple) ne sont pas toujours synonymes de *safe space*. Comme l'explique Poletta, « intimacy is no guarantee of freedom of expression. And as feminist theorists have long pointed out, the family has been a prime site for the reproduction of patriarchal relations » (*Ibid.*, p. 6). Pour les travailleur-ses, la « famille touskienne » n'est pas toujours perçue ou vécue comme un espace sûr. La perception du lieu semble varier en fonction de la qualité des relations sociales qui y prennent forme ainsi que de la satisfaction liée à l'engagement envers le projet :

Y'a eu des moments où j'ai remis ma place ici en question, pour d'autres raisons. Ce lieu-là, qui était devenu un endroit où je me sentais vraiment bien, est devenu un endroit où je me sentais pas bien. Je me suis demandé à quel point c'était important pour moi de passer à travers ce moment-là où je me sentais pas bien, parce que c'est un projet que je trouve intéressant... Pis là ben, c'est ça... Je passe beaucoup de temps ici, je suis souvent là en dehors de mes *shifts* de travail, c'est pas mal... Le nœud de ma vie sociale c'est aussi le Touski. (Archive travailleuse 7)

Le *safe space* du Touski n'est donc pas une réalité figée. Il s'agit davantage d'une perception individuelle et collective qui évolue dans le temps, devenant parfois un objectif à réaliser plus qu'un état de fait. Par ailleurs, il n'est pas rare d'entendre les travailleur-ses se questionner sur les manières de faire en sorte que le Touski soit un espace plus sécuritaire tant pour les travailleur-ses que pour les gens du quartier. Ainsi, derrière l'espace physique du Café se trouve une intention, une volonté du collectif de créer un espace libre et sûr sans que celui-ci ne soit complètement coupé de l'extérieur.

4.1.2 Le Café et son quartier

Au moment d'amorcer cette recherche, j'envisageais que les imaginaires associés aux lieux du Touski révéleraient un attachement particulier envers l'espace du quartier et son histoire. Le détour par l'histoire du Centre-Sud effectué au chapitre deux a permis de confirmer cette hypothèse : l'idée d'un fort ancrage du Touski au sein de son quartier semble déterminante dans la manière dont les travailleur-ses et les habitué-es se représentent les lieux. Pour les habitué-es habitant le quartier, la connaissance des enjeux vécus dans Centre-Sud ainsi que la fréquentation de divers espaces communautaires du quartier les amène à situer le Touski dans un contexte plus large. Le café de quartier prend alors sens en lien avec une multitude d'autres lieux ainsi qu'en fonction d'une certaine image du Centre-Sud, c'est-à-dire celle d'un ancien quartier populaire marqué par l'action des organismes communautaires ainsi que les diverses mobilisations et résistances citoyennes.

L'insécurité qu'a suscité l'obligation de déménager a amené les travailleur-ses à prendre conscience de l'importance des liens entretenus avec les habitant-es du quartier. Les client-es ont exprimé à maintes reprises leur crainte de voir le lieu disparaître, ce qui a renforcé cette perception du Touski comme étant un commerce enraciné et « connecté » à son quartier :

Ce que j'aime c'est Touski dans le quartier. Quand il a été question de votre déménagement, la question que je me posais, que je vous posais tout le temps, je devais être achaland avec ça, c'était « allez-vous trouver une place dans le quartier » et on me répondait « oui, oui, oui, on cherche ! ». Mais, on me disait « là on a un projet, ça risque de marcher, mais c'est pas encore certain ». Ç'a été long, long, long, long, ... Et j'ai trouvé ça difficile.
(Habitué 1)

Il est alors intéressant de tracer un parallèle entre le contexte ayant mené au déménagement du Touski (le rachat de l'immeuble puis le non-renouvellement du bail commercial) et les enjeux vécus par de nombreux locataires du Centre-Sud. En effet,

le portrait du quartier présenté au chapitre deux a montré que des ménages locataires sont encore évincés en raison des enjeux urbains actuels tels que l'embourgeoisement du quartier. Les entretiens et les archives audiovisuelles ont d'ailleurs révélé que plusieurs travailleur-ses et habitué-es avaient déjà vécu une éviction. Pour ces dernier-es, les réflexions quant à la relocalisation et la pérennité du Touski étaient particulièrement chargées d'émotions puisqu'elles rappelaient le sentiment d'injustice associé au fait d'être sommé de quitter son « chez soi ».

Le Touski est également lié à son quartier à travers les habitant-es et les organismes qui partagent certaines de ses valeurs organisationnelles telles que l'égalité, la solidarité et la justice sociale. Ainsi, les liens de sociabilité ne se créent pas « naturellement » à l'intérieur du quartier, ils nécessitent un certain « effort de construction » (Fortin, 1993, cité dans Morin et Rochefort, 1998, p. 107). À ce niveau, les « affinités personnelles » entre les individus facilitent la création de lien social (Morin et Rochefort, 1998, p. 107). Lorsqu'interrogé-es au sujet de l'histoire du Touski, les travailleur-ses insistent sur l'importance des liens développés avec plusieurs organismes communautaires de Centre-Sud. En racontant l'histoire du Café, cette travailleuse mentionne le nombre important d'« alliances » ayant permis la création d'une « communauté solidaire » à l'échelle du quartier :

[A]utour d'elles [(les fondatrices)] s'est créé toute une communauté solidaire, de personnes qui avaient envie de participer à un idéal dans leur quartier. Ça s'est traduit par je sais pas combien d'alliances avec des organismes communautaires du quartier, le marché Frontenac qui a eu l'occasion d'avoir des vélos ici, les Fruixis pour livrer leurs légumes, après on a eu des alliances avec les Jardins de Tessa qui viennent porter des boîtes de légumes, ça donne l'accès à tout un quartier d'avoir des boîtes de légumes pour toute la saison. [...] J pense vraiment que le côté quartier s'est développé, ç'a pris du temps, ç'a pris 15 ans. (Entretien travailleuse 2)

C'est aussi à travers les histoires, les anecdotes et les souvenirs que prend forme cette image du Touski comme un espace « important » dans le quartier :

Y'a toujours une histoire qui me revient en tête, mais c'est même pas moi qui l'ai vécue. J pense que c'est un autre travailleur qui m'a conté ça. C'est arrivé à une ancienne travailleuse. C'est comme une histoire... Je sais pas qu'est-ce qui s'est vraiment passé... Mais l'histoire dit que y'avait une cliente, ou une femme qui habitait juste en face du Touski, et je pense qu'elle avait perdu ses clefs [...] Elle est rentrée en panique en disant, j'ai pas mes clefs, pis, je sais pas trop, il fallait vraiment qu'elle aille chez elle là, là. Pis là, la travailleuse lui a dit « où est-ce que tu habites ? » et elle lui a répondu « en face ». Pis en face c'est comme des buildings, pis y'a comme des balcons qui montent et qui sont comme enlignés et la travailleuse lui a dit : « je vais escalader la façade et passer par ta porte de balcon ». La porte de balcon était débarrée. Fait que là, je pense que c'était comme une journée de brunch. Pis là, apparemment que la travailleuse a escaladé la façade. Littéralement, elle a monté pour ouvrir la porte de la madame. Pis, lorsqu'on m'a raconté cette histoire, c'était pendant le party d'anniversaire d'un travailleur où on se racontait des histoires par rapport au Touski. Pis un travailleur disait : « Tsé, c'est important le Touski parce que y'a du monde game qui font des affaires demême pis qui aident les gens du quartier ». Pis cette histoire-là, souvent j'y repense et je regarde la façade de l'immeuble et je me dis : « C'est impossible qu'elle ait escaladé ça ». [rires] J'trouve que c'est vraiment une belle caricature d'une travailleuse au Touski. (Archive travailleuse 6)

Cette anecdote ainsi que le contexte dans lequel elle fut racontée démontrent en quoi les imaginaires collectifs viennent renforcer cette idée du lien particulier entre le Touski et le Centre-Sud. Peu importe la véracité de cette histoire, l'idée de « venir en aide » aux gens du quartier apparaît significative pour les travailleur-es. Une fois le commerce déménagé, l'engagement et l'enracinement au sein de Centre-Sud continuent d'être au cœur des missions du Touski, de donner un sens à son existence et d'orienter les initiatives des travailleur-ses :

je pense que ça, c'est quelque chose que j'aimerais qu'on garde : avoir des connexions avec les organismes du quartier, avec les gens du quartier. Qu'on essaie de voir comment on peut continuer à être un endroit fort pour le quartier. (Archive travailleuse 6)

4.1.3 Un lieu qui contraste avec son environnement

En ce qui a trait à la manière dont le commerce s'inscrit dans le contexte urbain plus global, j'envisageais que mes interlocuteurs et interlocutrices percevraient une certaine rupture, ou du moins un contraste, entre les lieux du Touski et son environnement. Au fil de mes observations et de l'analyse des données, j'ai été en mesure d'identifier trois aspects sur lesquels le Touski est perçu comme se démarquant de son environnement urbain : l'offre alimentaire, l'esthétique et l'ambiance des lieux ainsi que la possibilité d'avoir accès à un espace vert.

D'abord, l'offre de repas fait maison et à prix abordables est perçue comme un caractère distinctif du Touski. Le Café semble alors se démarquer des autres commerces présents dans son secteur du Centre-Sud, c'est-à-dire principalement des commerces de restauration rapide. Cet élément fut évoqué à plusieurs reprises tant par les travailleurs que les habitué-es qui perçoivent généralement le Touski comme « le seul » endroit où il est possible de bien manger dans le quartier. Ensuite, l'ambiance et l'esthétique des lieux semblent également trancher par rapport à l'environnement urbain et à l'ambiance des autres commerces. L'impression de se retrouver dans un lieu improbable, de se sentir « comme à la maison » et de pouvoir y passer du temps sans être dans l'obligation de consommer ; ces différents éléments furent évoqués comme faisant partie du caractère distinctif du Café. Enfin, l'ancienne cour du Touski a été nommée à plusieurs reprises comme étant un élément déterminant faisant du Café un espace unique dans son quartier et dans la ville.

Au début, j'étais vraiment très triste quand j'ai appris qu'on était pour perdre ici, parce que la cour ! J'veux dire, c'est une partie de ce qui fait notre différence dans le quartier et dans la ville en général. Je ne connais pas d'autre place qui a un parc comme terrasse ! C'est juste tellement accueillant. (Archive travailleuse 1)

4.1.4 Un espace pour projeter ses idéaux

Au moment de formuler mes hypothèses de recherche, j'envisageais que l'esthétique des lieux ainsi que les usages et les représentations de l'espace révéleraient des manières d'habiter où la créativité, la marginalité, l'égalité et la communauté sont mises de l'avant. L'analyse de mon matériau de recherche montre que ces éléments sont significatifs dans la manière dont les travailleur-ses et les habitué-es perçoivent et habitent les lieux. Les principes d'égalité, d'autogestion, d'horizontalité, de participation, de liberté, de solidarité et d'inclusivité ont été nommés par les acteurs comme étant à la fois observés et mis en pratique dans les lieux physiques du Café. Pour les travailleur-ses, ce sont notamment ces idéaux qui motivent leur implication au sein de la coopérative et qui donnent sens à leur travail. Pour les habitué-es, les idées et les valeurs qu'ils et elles observent dans les lieux du Touski sont également des principes auxquels ils et elles adhèrent. Bien que l'espace du Touski ne corresponde pas forcément aux convictions de chacun-e, le lieu semble néanmoins propice à diverses formes d'expression de soi et de ses idéaux. Fréquenter un endroit comme le Touski permet alors de réaliser une forme de cohérence entre les idées et les pratiques.

4.2 Résultats inattendus

Au fil des entretiens, certains éléments se sont avérés particulièrement parlants et révélateurs du rapport que les gens entretiennent avec les lieux du Touski. Dans cette section, je prendrai un certain recul par rapport à mon terrain de recherche afin d'aborder ces différents facteurs qui se sont montrés déterminants dans la manière dont les acteurs envisagent les lieux ainsi que dans la manière dont ce lieu s'inscrit dans l'espace urbain.

4.2.1 Aménager l'espace et en prendre soin

Pour les travailleur-ses, l'attachement envers les lieux passés et actuels du Touski semble étroitement lié au fait d'avoir pris soin de cet espace, d'avoir été impliqué-e dans son aménagement et dans sa rénovation. Dans le cas du local de la rue Ontario, devoir composer avec les contraintes physiques du lieu, notamment la promiscuité et la configuration peu fonctionnelle de l'espace, semble participer à un certain attachement envers cet espace physique. Ainsi, pour plusieurs, réussir à faire fonctionner un restaurant dans un espace aussi exigü impliquait un lot de frustrations quotidiennes tout en constituant une source de fierté en raison des exploits accomplis. Dans son étude portant sur les « logiques habitantes » ainsi que sur le rapport que les gens entretiennent avec les lieux qu'ils fréquentent de manière « intensive », Morel-Brochet met en évidence l'importance de tenir compte de cette articulation entre les ambitions des acteurs et les configurations d'un milieu physique donné, ce qui résonne particulièrement avec certains constats de la présente recherche :

L'étude a par ailleurs mis en évidence le double visage de la valeur des lieux : résultat d'une interprétation habitante singulière, mais aussi d'une interaction, d'une rencontre concrète entre un acteur géographique et un milieu physique et social. L'habitant peut l'adapter pour partie, mais doit également s'y adapter. C'est justement à l'articulation entre la résistance de l'habitant et celle du lieu que se joue l'établissement de sa valeur. (Morel-Brochet, 2006, p. 391)

Chez les travailleur-ses du Touski, le rapport aux lieux est parfois ambivalent. D'une part, les efforts et le travail investis dans les lieux permettent d'expliquer l'attachement que les gens éprouvent envers le local de la rue Ontario :

[I]l y a toujours de quoi à réparer. Tout est réparé et construit, les cabanons, les jardins sur les toits, les bancs, tout est fait à la main. C'est de la sueur pis du sang, littéralement, parce que des fois y'a du monde qui se sont rentrés des clous dans les mains. Mais tout est fait avec amour! C'est fait en sacrant, tsé ! C'est plein de passion ! Donc pour ça, c'est sûr que c'est

forçant d'être travailleur ici, mais en même temps c'est pour ça qu'on l'aime. (Archive travailleuse 1)

D'autre part, les contraintes associées aux lieux et la nécessité d'entretenir un espace vétuste donnent également sens au déménagement, amènent les travailleur-ses à envisager ce changement comme étant positif :

Ici, c'est qu'on n'a jamais assez d'espace pour exister, on aimerait que la cuisine soit plus grande, on voudrait que ce soit mieux placé. Alors que là [(dans le nouveau lieu)], on a l'opportunité de faire exactement ce dont on a besoin. J'trouve que c'est libérateur de pouvoir se défaire de ce petit cocon, qui a été notre maison depuis longtemps, mais qui est rendu trop petit, trop usé. Pis on *fitte* pu là. On a besoin de plus de places, on a besoin de grandir. (Archive travailleuse 1)

Ainsi, pour plusieurs travailleur-ses, le déménagement est vécu à la fois comme un deuil et comme une opportunité. Par ailleurs, bien que l'entretien de l'espace génère certaines frustrations, les souvenirs marquants des travailleur-ses sont souvent associés à des moments collectifs où tous et toutes travaillent à réparer et nettoyer les infrastructures du restaurant. Cette travailleuse, par exemple, évoque le souvenir d'un moment passé en collectif lors d'une corvée saisonnière :

J'ai le souvenir d'une corvée, je me souviens plus quand, ça devait être la corvée de printemps ou d'été l'année passée. On était tous à nettoyer et récurer le Touski de fond en comble. On était trois à nettoyer le plafond et ensuite il y avait S. qui récurait la plaque et moi je grattais derrière le four. Un moment donné, y'a D. qui est arrivé et qui a commencé à mettre de la musique pour danser, et y'a tout un regain d'énergie qui a circulé dans la salle. Tout le monde frottait, et je sais pas... c'était vraiment un moment émouvant. Et après, je sais pas, j'ai dû prendre une pause et je suis allée dans la cour et y'avait aussi plein de personnes qui s'activaient. C'était vraiment émouvant. On dirait que ça se sentait, tout le monde qui est là pour la même raison, pour nettoyer. Prendre soin d'un espace collectif, tsé? C'était vraiment un beau moment. (Archive travailleuse 4)

Cet investissement de temps et d'énergie devient alors source de fierté et d'attachement envers l'espace. Comme l'explique Morel-Brochet : « Les travaux, la décoration et d'une manière générale l'ensemble des aménagements intérieurs et extérieurs, renforcent chez beaucoup l'attachement au lieu de vie. C'est un moyen pour l'habitant de rendre l'espace plus proche de lui » (Morel-Brochet, 2006, p. 274). Cependant, comme l'explique l'auteure, « faire des travaux n'a pas le même sens pour tout le monde » (*Ibid.*, p. 276) et tou-t'es n'ont pas les mêmes habiletés pour s'approprier l'espace de cette manière. Plusieurs travailleur-ses du Touski gardent pourtant un souvenir significatif des corvées d'entretiens et voient dans ces moments l'expression de la force du groupe. À cet égard, le souvenir d'un cambriolage semble également avoir marqué les imaginaires de plusieurs :

Je suis rentrée au Touski, puis il faisait vraiment froid. Je me suis rendue compte que la porte avait été défoncée [...] C. est arrivé, pis il était vraiment *s'a coche*. Il a dit : « là ça marche vraiment pas, notre porte est vraiment pas assez solide. On va pas attendre de faire des *mails* sur la touskiliste, pis qu'il y ait rien qui se fasse ». Fait qu'il a commencé à prendre des mesures, mettre ça sur papier... Il est comme : « on s'en va au Rona » ! Fait que j'étais ben contente que quelqu'un prenne la situation en main. [...] On a acheté tout ce qu'il fallait pour construire la porte, puis en revenant, on a ouvert la porte du Touski, et il y avait 10 touskiens-touskiennes qui avaient décidé de faire un gros brunch. C'était tellement magique comme moment. On avait l'impression que tout le monde était de bonne humeur. Tout le monde était venu pour aider et être solidaire. (Entretien travailleuse 2)

Je trouve que cette journée-là, on a tellement bien travaillé, on a tellement été efficaces, une belle équipe de « on s'organise, état d'urgence, ça presse faut faire quelque chose ». Pis je dirais que c'était de la *marde* le cambriolage, y'ont tout pété, on s'est fait voler de l'argent, mais je dirais... J pense que ça nous a donné, pour une couple de semaines, un p'tit coup de pied dans le cul. (Archive travailleur 5)

Comme l'évoquait une travailleuse, c'est souvent dans les moments d'adversité que se révèlent les forces du groupe. En ce sens, les épisodes de cambriolages demeurent des

souvenirs marquants puisqu'ils rappellent aux travailleur-ses ces moments de solidarité où le collectif devient une source de fierté. Au cours du processus de déménagement, les travaux manuels devinrent le quotidien de certain-es membres du groupe. Ces dernier-es eurent à réaménager le nouveau local de la rue Sainte-Catherine, et ce, en une courte période. Cette fois encore, les efforts investis dans la rénovation, l'aménagement et la décoration du local semblent avoir renforcé l'attachement envers les lieux. C'est ce qu'exprime cette travailleuse en racontant son rapport au nouvel espace du Touski :

La première affaire qui me vient en tête, c'est que j'ai travaillé pour que cet endroit-là se construise. Là-bas au Touski, au 2361, je me sentais chez moi parce qu'on m'y a accueillie à bras ouverts, pis j'veux dire, ça m'a construit aussi comme personne, mais je me suis sentie rapidement chez moi parce que les gens ont fait que c'était ma maison aussi. J'me sentais à l'aise de tsé, rester *chiller* tard après le *shift*, pis être comme, « ben oui, je fais partie de cette gang-là ». Mais ici [au 2375 Sainte-Catherine], ce qui va faire que je me sens encore plus chez moi, pis c'est *full* émouvant là, j'trouve ça *full* émouvant de voir à quel point ça s'est rapidement construit, oui avec des embuches, oui avec *full* de frustrations et de problèmes, mais genre, je sais que le mur gauche de la salle de bain, ben c'est moi qui l'ai peint. Je sais que dans trois ans, quand je vais passer au Touski, pis que peut-être que je serai pu membre travailleuse ici, je vais peut-être pu être dans le coin, pis je vais me retrouver dans ce lieu-ci, il va y avoir une petite *scratch* dans le mur, et je vais me dire genre c'est c'te *shot* là où avec B. ou avec G., ou avec S., ou avec C. ou L., ou P., ou L., on a tourné le coin trop vite avec une bibliothèque pis ç'a *scratché* le mur, pis depuis ce temps-là ben la *scratch* est là. Les traces de la mémoire dans quelque chose de vraiment simple et de vraiment fort. (Entretien travailleuse 1)

Ainsi, les lieux portent en eux la trace concrète et physique de tous les efforts qui y sont consacrés. Pour les travailleur-ses, l'espace physique du Touski évoque ces moments passés en groupe à créer un endroit qui est le leur. Cela témoigne des liens complexes qui produisent les lieux, soit « un ensemble de liens humains, physiques et émotionnels, tissés plus ou moins consciemment par l'expérience au fil du temps » (Morel-Brochet, 2006, p. 242).

4.2.2 Le rapport à la propriété

Le contrat de propriété et le contrat de location étant des accords légaux qui « déterminent les modalités de contrôle d'un espace » (Parigot, 2016, p. 45), ces éléments apparaissent également importants à prendre en compte dans cette analyse puisqu'ils permettent de saisir de quelle manière se confrontent diverses manières d'appréhender l'espace. Le non-renouvellement du bail commercial du Touski après 15 années d'existence en un même lieu a soulevé de multiples réflexions quant à la pérennité de l'espace. En effet, si cette situation a pu être vécue comme une injustice par certain-es travailleur-es et habitué-es, elle est pourtant normale ou du moins légale. L'absence de droit au maintien dans les lieux pour les commerces locataires fait en sorte que ces derniers doivent quitter leur local si le bail n'est pas reconduit par le ou la propriétaire. Cette travailleuse fait part du sentiment d'impuissance qu'elle a ressenti face à l'obligation de devoir quitter le local de la rue Ontario :

Y'avait un peu d'impuissance là-dedans, et un gros sentiment d'injustice. J'ai trouvé ça injuste comment c'est arrivé, comment on a pu perdre cet endroit-là. Tous les efforts, les travaux que beaucoup de gens ont mis, ben des idées pis des solutions pour exister, puis s'étendre. (Archive travailleuse 2)

Devant cette obligation, travailleur-ses et habitué-es ont en quelque sorte pris conscience des contradictions entre l'espace conçu et l'espace vécu. Selon les mots de Lefebvre, « l'espace conçu, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates "découpeurs" et "agenceurs" [...] est l'espace dominant dans une société (un mode de production) » (Lefebvre, 1991, p. 48). L'espace vécu, c'est-à-dire l'espace tel qu'appréhendé par les sens, les imaginaires, les souvenirs et les émotions de ses habitant-es ne ferait pas le poids face à l'espace conçu, face au mode de production capitaliste et à la logique néolibérale. Lors de la mise en vente de l'immeuble et au moment de la reprise du local par de nouveaux propriétaires, les travailleur-ses du Touski ont réalisé la vulnérabilité inhérente à leur condition de locataires. Le droit de

propriété ainsi que les normes régissant les baux commerciaux primaient alors par rapport à l'occupation de l'espace par le Touski et ce malgré le temps et l'énergie investis dans les lieux. Pour cette habituée, la situation est attribuable aux lois du marché face auxquelles le Touski n'avait que peu de recours :

Vous étiez pas propriétaires, c'est malheureusement les lois du marché. Vous étiez soumis aux lois du marché. Donc moi j'ai pas de colère individuelle par rapport aux gens qui ont repris le Touski. Malheureusement, c'est dans la logique du système dans lequel on est, pis vous étiez victimes de ce qui se passait. (Entretien habituée 2)

Selon cette travailleuse, plusieurs coopératives se retrouvent vulnérables face à des contraintes extérieures telles que le marché immobilier privé, ce qui met leur existence en péril :

on est complètement dépendants du marché de l'immobilier privé, y'a plein de coopératives qui y arrivent pas et pas à cause d'un mauvais fonctionnement, mais à cause d'un contexte extérieur. Je sais pas si ce serait la solution idéale, mais des fois je me dis que la ville de Montréal devrait faire un programme de soutien. Pas parce qu'on arrive pas à se débrouiller tout seuls, mais parce que les contraintes extérieures mettent une telle pression sur les coopératives qui pourraient très bien fonctionner. Et y'en a plusieurs qui sont obligées de fermer alors qu'elles répondaient à un réel besoin social, culturel, collectif. (Archive travailleuse 4)

À la recherche d'un nouveau local, les membres du Touski ont alors pris connaissance des réalités du marché locatif. Les coûts de location étaient souvent très élevés et les conditions liées au bail contraignantes. Dans ce contexte, l'achat d'un local commercial s'est d'abord présenté comme une idée utopique, puis comme une option de plus en plus envisageable, voire idéale. Comme le montre cet extrait d'entretien, devenir propriétaire apparaissait alors comme un scénario de rêve :

L'intérêt à ne pas être locataire, c'est comme tout. C'est de ne plus avoir l'instabilité de se dire qu'on a un bail qui va finir un jour ou l'autre. Que

les proprios vont nous dire que la donne a changé, puis... ouais c'est d'être propriétaires de nos lieux, de notre espace, c'est de se dire que cet espace est à nous, qu'on peut faire ce qu'on veut. On peut ancrer nos *politics* et nos idéaux dans ce lieu-là. Sans vouloir être utopiste, acquérir un espace physique a pris tellement une importance parce que c'est tellement inaccessible, même en campagne, partout. De se dire que nous, justement, avec notre espace, on veut créer quelque chose dans le quartier qui reste, ben la seule façon de le faire c'est que ce soit à nous. Parce qu'en signant un bail pour 5 ou 10 ans, on ne sait pas après il va se passer quoi. On a aucune idée ! (Entretien travailleuse 2)

En septembre 2018, après de multiples revers, le Touski est officiellement devenu propriétaire d'un local commercial. Les entretiens menés auprès de travailleur-ses et d'habitué-es révèlent que le statut de propriétaire apporte une nouvelle perspective sur le lieu. Presque un exploit, l'achat d'un local semble alors offrir davantage de possibilités, notamment celles de se projeter à long terme dans le quartier et d'y ancrer ses idéaux. Cela fait échos aux propos de Morel-Brochet qui soutient que l'« appropriation directe et légale qu'est l'achat d'un bien immobilier pour y résider confère à ses occupants en titre l'idée qu'ils sont par cet acte émancipé, davantage indépendant, plus libre, mais aussi, de fait, plus puissant dans la mesure où cela signe aussi une forme de maîtrise de l'espace » (Morel-Brochet, 2006, p. 267). En plus d'avoir suscité les sentiments de fierté et d'accomplissement chez plusieurs travailleur-ses, l'acquisition d'un local semble avoir marqué les imaginaires des habitué-es qui voient cette réalisation comme étant un gage de sécurité :

Mais ici, vous êtes propriétaires et ça c'est la meilleure des nouvelles!

Ça change quelque chose ?

Aaaah, mais ça change quelque chose, oui! C'est une sécurité! J'te dis que j'ai besoin de stabilité en ce moment, bon ben vous, vous ne serez pas délogés d'ici. À moins de vendre, mais ce n'est pas pour demain. (Entretien habitué 1)

En revanche, bien que le statut de propriétaire soit perçu comme une stabilité et une sécurité à long terme, cette habituée vient nuancer en expliquant que dans le contexte d'embourgeoisement du quartier, puis de l'augmentation des loyers et des taxes municipales, certaines contraintes extérieures pèsent encore sur les organismes, même lorsque ceux-ci sont propriétaires :

Et le fait que vous ayez acheté, c'est tellement un pied de nez à plein de monde. Et si vous aviez pas acheté, je pense que ce qui s'en vient aurait été encore plus précaire. Alors maintenant que vous êtes propriétaires, vous allez vivre comme nous tous et toutes dans le quartier les augmentations de taxes. Mais on va pouvoir lutter ensemble parce que là on est installés et on pourra pas se débarrasser de nous comme on veut. La résistance va pouvoir s'organiser. (Entretien habituée 2)

L'espace est alors vu comme un levier de pouvoir face aux politiques municipales ce qui fait écho à l'analyse de Parigot au sujet des espaces alternatifs. Selon cette dernière, les acteurs peuvent « se servir de l'espace pour contester l'ordre dominant : l'espace est à la fois un marqueur de pouvoir et un levier de résistance » (Parigot, 2016, p. 47). Dans le contexte qui nous intéresse, l'accès à la propriété peut être vu comme un moyen de mener à terme les missions et les revendications politiques du Touski avec davantage d'autonomie et de liberté. Or, bien qu'émancipé du statut de locataire, le Touski doit tout de même encore se conformer aux réglementations municipales, aux normes du MAPAQ¹⁷ et de la Régie des alcools, puis aux règles qui régissent son syndicat de copropriété. Autrement dit, l'espace du Café continue d'être confronté à des représentations de l'espace plus normées et réglementées. L'accès à la propriété n'est donc pas un gage d'émancipation absolue.

¹⁷ Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec veille au respect des normes quant aux installations et aux techniques de préparation des aliments.

4.2.3 Énonciation d'une altérité

Un dernier élément est apparu particulièrement significatif au fil de l'analyse : le Touski semble prendre sens par rapport à d'autres commerces, d'autres esthétiques, d'autres clientèles et d'autres manières d'habiter les lieux. Au moment d'aménager leur nouveau local, les travailleur-ses du Touski ont eu l'occasion de repenser l'esthétique des lieux, c'est-à-dire la couleur des murs, la décoration et le mobilier, puis de s'interroger sur les effets que cette esthétique peut avoir sur l'image du commerce et l'intérêt de sa clientèle. Dans ce contexte, l'expérience offerte par le Touski fut réfléchie et comparée à celle offerte par d'autres commerces :

Choisir les couleurs

Extrait de journal, automne 2018

Hier, réunion au Touski 2 pour choisir les couleurs. Débat : quelle couleur choisir entre le bleu et le rouge pour la salle principale ? On cherche à créer une ambiance chaleureuse, on souhaite aussi inspirer le calme.

À plusieurs reprises : « Faut faire attention pour ne pas avoir l'air d'un *McDo* ! », « On ne peut pas mettre cette couleur, ça va faire *A&W*. », « Telle couleur me fait trop penser à un *dinner*, c'est pas tellement notre esthétique », « Mais si on met cette couleur, on a va avoir l'air d'un resto bourgeois. Faut vraiment pas avoir l'air d'un bistro français chic ». Puis quelqu'un intervient : « et si on y va avec cette couleur, ça va ressembler au Touski actuel et c'est ça qu'on veut. On veut que les gens se sentent comme chez eux ».

Le choix final est le rouge pour la salle principale et le jaune pour la pièce du fond. Après la réunion, tout le monde se dirige vers le Touski 1. C'est la « fête des balances ». Nous célébrons l'anniversaire de plusieurs travailleur-ses. Surprise et étonnement à notre arrivée au resto : les murs du resto sont jaunes et rouges. Plusieurs rigolent : nous avons pris deux heures à débattre pour finalement choisir les mêmes couleurs que celles qui se trouvent actuellement au 2361 rue Ontario. Nous installons une longue table dans la salle principale et faisons un toast en l'honneur des fêté-es. Nous constatons que c'est l'une des dernières fois que l'on se rassemble en ces lieux.

Face à certaines représentations des « autres cafés » et des « autres restos », le Touski se définit et se distingue de diverses manières. Par exemple, pour cet habitué, l'espace du Touski est perçu comme vivant lorsque comparé à d'autres commerces où l'ambiance est différente en raison du rapport marchand qui est plus évident :

C'est un lieu vivant. Contrairement à d'autres endroits dans le quartier où l'ambiance est froide. Ils sont très gentils, mais ça fait « consommez et bonjour ». (Habitué 1)

Lorsque je lui demande s'il fréquente d'autres cafés, restos ou bars du quartier, ce dernier ne semble pas intéressé par les quelques « cafés chics » que l'on retrouve dans le quartier :

Je n'aime pas l'ambiance des bars et les cafés chics je n'aime pas ça...

Café chic dans quel sens ?

Bah, simili chic, comme ... Les cafés chics comme sur Ontario là... je ne saurais pas te dire les noms. (Entretien habitué 1)

Pour cette travailleuse, le Touski se distingue des « autres cafés » en raison de son ambiance, une ambiance attribuable en partie à l'esthétique des lieux, à la clientèle qui fréquente le Café et à l'utilisation qui est faite de l'espace :

les restos qui ont ouvert sur Ontario, comme les restos qui ont ouvert à plein de places à Montréal, c'est un peu des restos « Pinterest-Instagram » genre, où l'objectif c'est de répondre à une demande, vraiment bien étudiée, concise, pour une certaine classe de gens, qui ont besoin d'étudier sur leur *laptop* toute la journée. [...] Moi personnellement quand je rentre dans ce milieu-là, je me sens vraiment pas m'approprier aucun espace. Pis, je trouve ça froid pis austère, pis je sens l'impératif de performativité un peu... Tandis que le Touski c'est un peu l'inverse de ça. En tout cas, j'espère qu'on essaie que ce soit toujours ça. Je ne veux pas dire qu'on est parfaits, parce que vraiment pas. Pis on est quand même un resto qui fait de l'argent. Mais on essaie vraiment. Ça paraît dans la clientèle qu'on a

aussi, qui ne vient pas pour les mêmes raisons. Les gens sentent qu'ils peuvent proposer de faire leurs propres événements, qu'on accepte souvent. Y'a deux semaines y'a eu une levée de fond pour un enfant malade du quartier. Il y a des gens d'organismes communautaires qui viennent faire leurs réunions, des réunions d'enfants puis de familles qui ne se sont pas vus depuis longtemps, pleins d'OBNL, des coops d'habitations qui viennent faire leurs réunions ici. C'est un autre monde, c'est vraiment pas pareil, c'est pas la même *vibe*. (Entretien travailleuse 2)

Interrogée sur ce que représentent pour elle ces commerces qui ont ouvert sur la rue Ontario, cette dernière renchérit :

Ç'a aucun rapport, pour moi. [...] Un genre de galvaudage de mots, « le partage d'espace », du « co-working ». C'est tout capitalisable, c'est toujours dans un objectif de plus-value, c'est toujours économique, c'est toujours dans un objectif monétaire, toujours dans un objectif de faire du cash pis de répondre à la nouvelle vague. Dans un objectif de mode qui est très « Instagram-Pinterest », pis qui me tape tellement sur les nerfs ! Pis c'est du superflu du pareil au même. Y'a pas un objectif réel de créer des relations réelles avec des gens qui habitent un endroit, tsé. [...] C'est deux mondes. [Au Touski,] on n'essaie pas, c'est peut-être pour ça qu'on n'a pas eu le FIRM ¹⁸ d'ailleurs, on n'essaie pas de faire rayonner la métropole. On n'essaie pas d'attirer des touristes pour que le *cash* rentre pis que l'investissement rentre, pis qu'après ça les condos se construisent. Ça fait peut-être cliché mon discours, mais c'est quand même une réalité urbaine pis on ne peut pas s'écarter de ça. C'est ce que c'est ! (Entretien travailleuse 2)

Cette travailleuse voit donc dans les cafés « nouvelle vague » et les « espaces partagés » un effet de mode ainsi que des visées lucratives qui lui semblent contraires à sa perception du Touski. Plus encore, cette dernière relie l'esthétique et la fonction de ces espaces commerciaux à des phénomènes urbains plus larges tels que le tourisme, la construction de condos et la gentrification des quartiers. Cela nous rappelle que

¹⁸ Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole.

certaines significations émergent de l'agencement particulier entre un lieu, ses installations, les individus qui s'y trouvent et les activités qui s'y déploient. En dépeignant les « autres cafés » d'une certaine manière et en situant le Touski par rapport à ces « altérités », travailleur-ses et habitué-es mettent en évidence les significations symboliques qu'ils prêtent aux lieux. Par exemple, en parlant des défis auxquels le Touski devra faire face dans son nouveau local, cette travailleuse évoque la manière dont les membres de l'équipe se présentent aux autres, avec authenticité et une certaine marginalité :

[Le défi] c'est qu'on ne devienne pas une machine en fait. Qu'on reste dans le resto familial de quartier, qu'on accueille les gens de la même manière qu'on les aurait accueillis au 2361, sans mettre nos grands habits, en gardant nos trous dans les vêtements, pis en étant vrais avec eux... Pis j pense que je sais pas à quel point ça va être un gros défi, parce que on va rester égal à nous même. Mais je pense qu'il faut juste pas s'enfler la tête avec le fait qu'on a un beau local. Faut juste continuer à être exactement les mêmes. (Entretien travailleuse 1)

Ainsi, selon cette dernière, avoir un nouveau local, un « beau local », comporte certains risques, notamment de ne plus être un resto familial de quartier. Le Touski doit éviter de se conformer aux tendances, à ce qui est « trendy », sans quoi il ressemblera à un « café montréalais moyen » :

Le *trendyness* pour moi c'est de vouloir trop ressembler aux autres cafés. De se fier à qu'est-ce qu'un café montréalais moyen qui est populaire et qui fait des ventes, ressemble. J'ai l'impression qu'il y a le *trend* « Hochelag-Centre-Sud », mais y'a aussi le *trend* « Plateau » ... Pis nous, j'ai l'impression qu'on pourrait tranquillement s'en aller vers le *trend* « Plateau » si on ne fait pas attention, tsé. [...] Des fois je trouve que le *trendyness* vient aussi, comme je le disais tantôt, des réseaux sociaux pis de l'espèce d'image qu'on se crée (Entretien travailleuse 1)

En faisant allusion aux espaces « nouvelle vague », « à la mode », « trendies », « superflus », « du pareil au même », ainsi qu'à une esthétique particulière présente

notamment sur les réseaux sociaux, les propos de ces travailleuses rappellent les espaces commerciaux standardisés décrits dans l'essai intitulé « Welcome to AirSpace » paru sur le site web *The Verge*. L'essai aborde la question de cette « esthétique stérile » que l'on retrouve maintenant dans plusieurs commerces à travers le monde (Chayka, 2016). Selon l'auteur, des applications et des plateformes web comme *Facebook*, *Instagram* et même *AirBnB* favoriseraient une « harmonisation des goûts » permettant aux usager-es de vivre la même expérience dans le même type d'espace, peu importe l'endroit dans le monde :

« We could call this strange geography created by technology “AirSpace”. It’s the realm of coffee shops, bars, startup offices, and co-live / work spaces that share the same hallmarks everywhere you go: a profusion of symbols of comfort and quality, at least to a certain connoisseurial mindset. Minimalist furniture. Craft beer and avocado toast. Reclaimed wood. Industrial lighting. Cortados. Fast internet. The homogeneity of these spaces means that traveling between them is frictionless. » (Chayka, 2016)

Ces espaces résulteraient donc d'un certain agencement de symboles, d'usages et d'aspects esthétiques, ce que Van Criekingen et Fleury ont identifié comme étant une « grammaire commune » aux petits commerces « branchés » :

Celle-ci est d'abord déclinée dans les décors : omniprésence de l'acier et du bois, murs de briques apparents ou lambrissés, carrelage à l'ancienne et comptoir en zinc, banquettes en skaï et/ou chaises (faussement) dépareillées. L'ambiance joue aussi un rôle important (lumière tamisée et programmation musicale spécifique, p. ex.). (Van Criekingen et Fleury, 2006, p. 10)

Il semble que c'est aussi en tant qu'alternative à ces formes d'esthétiques branchées que le Touski prend sens dans son quartier et dans l'espace urbain plus largement. Ceci n'est pas sans rappeler les propos de Dorion cités au chapitre un : « le caractère alternatif d'une organisation réside dans sa capacité à identifier de manière réflexive comment elle construit son altérité (par quels pratiques et discours des acteurs), et

comment ce “dehors” altère son identité organisationnelle » (Dorion, 2017, p. 155). Ces lieux et ces esthétiques faisant la promotion de certaines manières d’habiter et de consommer dans l’espace urbain constitueraient alors des formes d’altérités face auxquelles l’espace du Touski se définit et se redéfinit. Pour reprendre les termes d’un habitué, le Touski aurait quelque chose de « rugueux » où le « fait à la main » l’emporte sur le toc (l’imitation, le faux). C’est aussi ce qu’exprime ici cette travailleuse :

L’esthétique du Touski... je voudrais pas dire tout croche, parce que c’est pas *winner* tsé! (rires) Non mais, en fait je pense que c’est plus de ne pas y aller avec la facilité, de mettons avoir tout ce qui est pareil parce qu’on a pris la voie facile. De construire nos propres meubles, notre propre comptoir, que ce soit nos amis qui aident à faire la déco, que ce soit des gens du quartier qui exposent sur les murs, que ce soient de beaux objets. Qu’on ne soit pas justement dans l’air de notre temps, des espèces d’affaires dégueu d’*Ikea*, tsé ? Pour moi l’esthétique du Touski c’est qu’on peut se permettre de prendre plusieurs heures pour construire un bel objet parce que ça vaut la peine, pis qu’on aime ça le faire. (Entretien travailleuse 2)

Plus qu’une question de goûts, l’esthétique du Touski révélerait un certain rapport aux objets, à la matérialité, un rapport empreint de sensibilité et de fierté en raison du travail accompli soi-même. À l’inverse d’une esthétique droite et épurée, le décor du Touski donnerait lieu à un mobilier « joyeusement » dépareillé et maintes fois rafistolé :

Tu vois ici, les deux lampes, c’est complètement pas rapport. Mais c’est joyeux. C’est là parce que ça donne un éclairage particulier. Ce mobilier victorien rococo, ç’a rien à voir avec ça, ç’a rien à voir avec ça. [Il pointe des éléments du décor] (Entretien habitué 1)

C’est donc aussi ce décor, cette esthétique, cette « expérience » que la clientèle habituée du Touski apprécie particulièrement. Si le nouvel espace du 2375 rue Sainte-Catherine Est a généralement été bien accueilli par sa clientèle habituée, il fut néanmoins l’objet de certaines critiques quant à la configuration et l’esthétique des lieux :

Samedi, jour de l'ouverture

Extrait de journal de terrain, 11 décembre 2018

Nos nouveaux voisins sont tous passés nous dire bonjour et manger une bouchée. Certains d'entre eux n'étaient jamais venus manger au Touski sur Ontario et semblaient heureux de voir arriver un commerce près de chez eux.

Par ailleurs, les clients habitués qui sont passés nous voir ont fait des commentaires :
Félicitations !

C'est plus grand !

C'est plus un restaurant qu'un café maintenant.

C'est moins familial.

Est-ce qu'il y a encore un espace « propagande » ?

C'est vraiment propre, presque trop propre pour moi.

Est-ce que c'est encore abordable ?

Est-ce que vous visez la même clientèle ?

Lors d'un entretien, cette habituée souligne également certaines lacunes quant à l'aménagement du nouveau lieu :

j'avoue que l'aspect des enfants je le vois moins, et l'aspect de la cour est un deuil qui est grand. L'aspect des enfants aussi est à faire attention. Si le Touski veut rester dans ses origines, tsé ç'a été mis sur pied par des mères monoparentales, c'est vraiment quelque chose qui répond vraiment à un besoin. Les femmes qui vivent de l'isolement chez elles et qui n'ont pas d'endroit pour sortir, donc ça je trouve que c'est une attention que je trouve qui manque un peu présentement. (Entretien habituée 2)

Ainsi, les précédents extraits nous montrent que les habitué-es ont leur propre vision de ce qu'est le Touski ou de ce qu'il devrait être. Il semble qu'un Touski trop « propre », trop ordonné, trop symétrique, trop calme, sans enfants, sans discussions animées et sans bancs qui grincent ne serait pas le Touski auquel les gens sont attachés. En situant

le Touski à l'opposé de ces commerces « branchés » aux esthétiques uniformes et épurées, les travailleur-ses et les habitué-es réaffirment la personnalité propre à leur café de quartier, un lieu habité par une histoire et enraciné dans son quartier, le Centre-Sud.

4.3 Théorie des scènes et des aménités urbaines : tentative de synthèse

Comme l'avancent Daniel Silver et Terry Nichols Clark, les aménités ¹⁹ se trouvant sur un territoire donné offrent une expérience qui ne se limite pas au simple fait de consommer un repas ou d'acheter un bien quelconque. Chacun de ces lieux offre une expérience qui est complexe et qui porte en elle de multiples significations, notamment une certaine valeur qui est déterminée socialement :

« cultural amenities are not only, or even mainly, sites of economic activity, and their attraction is not reducible to economic factors; cultural amenities may well generate jobs and economic development, but they do so (at least in part) because they provide places where people can express their lifestyles, generating independent value » (Silver, Clark et Navarro Yañez, 2010)

Au fil de mes lectures, de l'analyse des entretiens et des documents d'archives, les écrits de Silver et Clark au sujet du concept de « scène urbaine » m'ont semblé pouvoir éclairer certaines manières d'appréhender le Touski et plus précisément la manière dont ce lieu s'inscrit dans l'urbanité. En effet, à travers le concept de scène, Silver et Clark ont cherché à « décrire la spécificité de lieux donnés » (Silver et Clark, 2014, p. 36), tout en mettant « l'accent sur les styles de vie associés à certains quartiers ou lieux » (*Ibid.*). Dans l'article intitulé « La puissance des scènes. Quantité d'aménités et qualité

¹⁹ Traduction du terme *amenities*, Silver et Clark définissent les aménités comme étant les « bénéfices tangibles et intangibles produits par un bien immobilier » (Silver et Clark, 2014, p. 33).

des lieux » ces auteurs démontrent la pertinence du concept de scène pour penser l'influence des aménités sur le développement social et urbain (Silver et Clark, 2014, p. 33). Ces derniers définissent les scènes comme un « ensemble des significations exprimées par les gens et les pratiques propres à un lieu » (*Ibid.*, p. 36). Leur approche tient compte des aménités urbaines, autrement dit « des lieux de rassemblement concrets et identifiables » (*Ibid.*). Les aménités peuvent notamment être des salles de spectacles, des lieux de culte, des salons de tatouage, des restaurants, des galeries d'art, des centres commerciaux ou des cafés. Les scènes urbaines s'ancreraient dans diverses aménités urbaines. Saisir la signification d'une scène nécessiterait alors de se pencher sur la combinaison particulière entre un quartier donné, les aménités qui s'y trouvent, le profil des personnes qui les fréquentent et les activités qui s'y déroulent (*Ibid.*). Comme le soutiennent Silver et Clark, « [l]es personnes, les équipements urbains et les lieux forment des combinatoires distinctes qui articulent des activités particulières [...] Chaque combinatoire exprime des significations symboliques qui définissent en quoi sont importantes les expériences qu'offre un lieu » (Silver et Clark, 2014, p. 37).

L'approche proposée par Silver et Clark diffère de celle adoptée dans le cadre de ma recherche. Ces auteurs mobilisent diverses méthodes qualitatives et quantitatives leur permettant d'appréhender simultanément un ensemble d'aménités afin de voir émerger les significations symboliques évoquées par ces dernières (*Ibid.*, p. 48-49). Ce qui retient particulièrement mon attention dans cette approche est la typologie élaborée par ces auteurs pour caractériser le sens attribué aux lieux (aux aménités), puis aux scènes plus largement. À partir de trois « dimensions signifiantes » (la légitimité, la théâtralité et l'authenticité), Silver et Clark ont déterminé plusieurs sous-dimensions permettant de préciser le sens évoqué par les premières (Annexe E). Sans adhérer entièrement à leur perspective, il m'a semblé intéressant de retenir les dimensions et sous-dimensions des scènes urbaines afin de nommer de manière plus synthétique l'expérience dépeinte dans les pages de ce mémoire. J'ai donc choisi de mobiliser ces dimensions et sous-dimensions afin de comprendre quelles significations précises émanent des lieux du

Touski. Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs éléments apparaissent déjà significatifs dans le rapport que les acteurs entretiennent avec les lieux, notamment le fait d'y avoir investi du temps, de l'énergie, des idéaux, d'y avoir développé des amitiés et des liens de solidarité, puis de s'être approprié l'espace, de s'y sentir chez soi, libre et en sécurité. Tentons maintenant de répondre à l'une des questions spécifiques de cette recherche : quel(s) sens prennent les lieux du Touski dans le contexte urbain plus global ?

D'abord, la dimension de légitimité telle que décrite par Silver et Clark « distingue la bonne façon de vivre de la mauvaise » (Silver et Clark, 2014, p. 37). Cette dimension évoque la satisfaction associée à une forme d'engagement, au respect d'une éthique collective, autrement dit « the sense that one is doing the right thing (or at least something that just feels deeply right). » (Silver, Rothfield et Clark, 2011, p. 27). Dans les lieux du Touski, la légitimité « auto-expressive » semble donner un sens à l'engagement de ses travailleur-ses tout en rejoignant les valeurs et la sensibilité de ses habitué-es. Selon Silver et Clark, la légitimité auto-expressive se manifeste de différentes manières :

par l'improvisation théâtrale, les messages cryptés du rap et les bars karaokés, par l'importance accordée à la conception esthétique des intérieurs et des objets ou encore par l'impératif de composer sa propre liste de chansons dans son lecteur MP3. (Silver et Clark, 2014, p. 46)

Une satisfaction profonde est alors associée à l'expression de soi et de son originalité : « Here as well, the focus is on doing the thing right, but what qualifies as right is what one cannot achieve simply by training: originality, doing what no one else has done » (Silver, Rothfield et Clark, 2011, p. 28). Dans le contexte du Touski, ce qui est considéré comme fondamentalement « bon » est la mise en valeur de la différence, de la marginalité, de la créativité, et de la singularité. Pour les travailleur-ses du Touski, l'expression de soi, de son originalité, de ses idées fait partie d'une manière de

fonctionner en collectif qui guide le choix des événements et des activités qui se déroulent en ces lieux. Que ce soit lors de soirées musicales pour artistes femmes et personnes non binaires, lors de foires artisanales, de projections de films, de soirées de création, d'événements politiques anarchistes ou féministes, ou simplement par le choix de la musique, des affiches politiques et des journaux « alternatifs » disponibles sur place, l'auto-expression est collectivement reconnue et valorisée. Le Café se présente également comme une entité singulière tant dans le milieu de la restauration que dans le secteur coopératif. Le mode d'organisation coopératif autogestionnaire symbolise à lui seul une manière de faire qui est à contre-courant dans le milieu des affaires. En ce sens, les individus qui s'associent au Café Touski endossent et appuient des pratiques organisationnelles hors-norme en ayant la conviction que c'est « la bonne chose à faire ».

Ensuite, la dimension de la théâtralité désigne la manière dont les acteurs choisissent de se présenter aux autres ainsi que la manière dont ils jugent la « mise en scène » des autres :

« theatricality is most often and easily understood in visual terms, as a game of exposure, display, or exhibition. Seeing others, and being seen by them; seeing others without being seen by them; showing oneself to unseen or seen others; recognizing and being recognized (or, on the contrary, masking or otherwise evading recognition): all these are modalities of theatricality, all these transform cultural experience into a shareable, joint activity. » (Silver, Rothfield et Clark, 2011, p. 22)

Si la théâtralité réfère à une manière de se mettre en scène face aux autres, il ne s'agit pas forcément d'une performance spectaculaire. Les sous-dimensions de la théâtralité permettent de saisir avec davantage de nuances les formes de mise en scène de soi :

[l]a performance peut reproduire des formes conventionnelles, se faisant ainsi dans le respect des convenances, des « formalités » ou s'écarter de ces formes, se faisant alors « transgressive ». Également, une personne peut se

montrer de manière à diriger l'attention des autres vers une intériorité bienveillante, comme un bon « voisin », ou vers le vernis extérieur d'une personne de prestige ou « glamour » (Silver et Clark, 2014, p. 44)

La théâtralité « transgressive » m'a d'abord semblé correspondre à la manière dont les individus se présentent aux autres dans le contexte du Touski. Je me suis souvenue de l'intervention d'une travailleuse qui parlait de l'importance d'accueillir la clientèle « comme avant », « avec nos trous dans les vêtements », ou de ces travailleur-ses en cuisine qui font fit des règles en arborant des piercings au visage, et il m'a semblé y percevoir une manière de se mettre en scène en montrant une forme de marginalité par la transgression des normes de présentation de soi correspondant au milieu de la restauration. Le non-respect de certaines normes peut alors paraître comme la démonstration d'une théâtralité « transgressive » (et elle l'est dans certains cas), mais une autre forme de théâtralité m'est apparue encore plus évocatrice de la réalité touskienne. En effet, comme le définissent Silver, Rothfield et Clark, la théâtralité de voisinage ou « neighborliness » évoque plutôt les rapports chaleureux et la proximité qui se développent entre les membres d'une collectivité, d'un voisinage, d'un groupe d'amis ou d'un réseau :

« the sense of being part of a community of caring others, of camaraderie. One finds this, if one wishes to, in the ambience at street fairs, in cafés or pedestrian streets, county fairs and festivals, in the stands at amateur soccer games or in reading clubs. The neighborly scene is one full of amenities affirming a mood in which it is good to behave as if “everybody knows your name,” emphasizing intimacy and warmth in styles of appearance » (Silver, Rothfield et Clark, 2011, p. 24)

Cela n'est pas sans rappeler les propos de travailleur-ses et d'habitué-es ainsi que les extraits de journaux de terrain cités dans les pages précédentes : pour plusieurs, le Touski rappelle la maison, c'est un endroit familial où l'on a la certitude de croiser des ami-es ou des connaissances. L'attachement ainsi que le sentiment d'appartenance envers le quartier sont notamment exprimés à travers cette apparente complicité entre

certaines personnes qui fréquentent le Café. Lieu de ralliement pour plusieurs habitant-es du quartier ainsi que pour des membres et travailleur-ses d'organismes communautaires, le Touski est un espace où prennent forme des interactions typiques d'une théâtralité de voisinage : « Warm, caring members of a community joined with friends and fellows in camaraderie –this is the ideal of neighborliness. Neighborly scenes highlight closeness, personal networks, and the intimacy of face-to-face relations » (Silver, Rothfield et Clark, 2011, p. 18).

Enfin, la dimension d'authenticité réfère au sens de ce qui est vrai et profondément authentique pour chacun-e : « the quest for some “source of the self” deeper than personal choice » (*Ibid.*, p. 21). Étroitement liée à l'identité individuelle, cette dimension évoque la manière dont la participation à une scène affirme une forme d'enracinement (*rootedness*) qui « confirme » ou « transforme » l'identité de ses membres : « Participants may seek the pleasure of having a common sense of what makes for a real or genuine experience » (Clark, 2013, p. 226). Cette fois encore, la dimension d'authenticité se décline en plusieurs sous-dimensions. La sous-dimension de « localité » me semble être celle qui correspond le plus à la forme d'authenticité exprimée par les personnes fréquentant le Touski. En effet, l'idée d'un lieu enraciné dans son quartier fait non seulement partie du discours officiel de l'organisation, mais il s'agit également d'une volonté qui est à l'origine de son existence. Pour plusieurs personnes rencontrées, travailler au Café Touski ou fréquenter le lieu constitue une forme d'engagement au sein du quartier, ou à tout le moins une manière de s'y connecter en observant « la vie du quartier ». En effet, pour reprendre les termes d'une habitué citée précédemment : « On voit la vie du quartier, les enjeux de la société, quand on va au Touski. » (Entretien habitué 2)

Par ailleurs, il pourrait être perçu comme audacieux de prêter au Touski cette signification, cette forme d'authenticité « locale » que Silver, Rothfield et Clark décrivent également comme « the sense that only here can I have this feeling, get the

local flavor » (Silver, Rothfield et Clark, 2011, p. 26). Peut-on réellement voir les lieux du Touski comme une expression de la « saveur locale » du quartier Centre-Sud? Probablement pas. Il faut alors se rappeler l'utilité de la typologie élaborée par Silver et Clark et la méthode privilégiée par ces auteurs. D'une part, il faut envisager les aménités comme étant liées les unes aux autres, formant ainsi des combinaisons particulières qui contribuent, de différentes manières et selon différentes intensités à une ou plusieurs scènes urbaines. Ainsi, comme le précisent ces auteurs :

Ces significations spécifiques à un lieu donné ne leur sont pas pour autant exclusives ; on peut en effet les retrouver au même moment ailleurs, à différents degrés et selon d'autres configurations [...]. [É]tudier les scènes urbaines consiste à se demander en quoi les caractéristiques d'un lieu particulier permettent d'envisager des thèmes plus larges et universels (Silver et Clark, 2014, p. 34-35)

Il est alors possible de considérer que le Touski soit plutôt une combinaison et une articulation unique entre les dimensions et sous-dimensions évoquées précédemment.

En somme, la théorie des scènes urbaines nous a permis d'appréhender le Touski à travers les thèmes « plus larges » que sont la légitimité auto-expressive, la théâtralité de voisinage et l'authenticité locale. Bien que ces termes puissent apparaître plutôt théoriques et peu évocateurs, ils nous apportent néanmoins une autre perspective sur les significations du lieu. Les thèmes évoqués par les travailleur-ses et les habitué-es (liberté, autonomie, horizontalité, autogestion, inclusivité, créativité, respect des humains, respect de la différence, expression de soi et de ses idéaux) nous laissent d'abord envisager le Touski comme un espace propice à l'expression de soi. Ensuite, les thèmes tels que le chez-soi, la maison, le réconfort, l'atmosphère chaleureux, la convivialité, le collectif, le lieu d'appartenance, la famille, le réseau, l'aisance, l'intimité et la proximité évoquent plutôt les rapports de voisinage et les interactions qu'ils sous-tendent. Cette forme de mise en scène des rapports de voisinage semble aller de pair avec les missions du Café qui se veut orienté vers le local, enraciné dans

le quartier, conscient des enjeux et des besoins de ses habitant-es. Enfin, les discours entourant le quartier et le rôle du Touski en tant que café de quartier laissent également entrevoir une forme d'authenticité enracinée à l'échelle locale. La valorisation des liens de sociabilité et de solidarité entre les gens du quartier est donc à la fois une manière d'être qui est présentée aux autres ainsi que la mise en pratique des principes qui guident l'action des travailleur-ses et des habitué-es. En tant que café de quartier, le Touski semble refléter certains traits du Centre-Sud, notamment son histoire de mobilisation et d'action communautaire.

CONCLUSION

À l'hiver 2018, au moment d'amorcer cette recherche, le Touski se trouvait en plein processus de relocalisation. Le collectif était alors à la recherche d'un nouvel espace pour continuer à exister dans son quartier, ce qui s'avérait une tâche complexe. Dans ce contexte, alors que les membres du Café craignaient devoir renoncer à poursuivre leurs activités, j'ai eu envie de décrire les lieux dans leurs moindres détails afin qu'ils puissent continuer à exister dans la mémoire collective. J'appréhendais, à ce moment, l'oubli de l'espace. Tout à coup, je constatais sa fragilité, ce que Perec exprime avec justesse :

Mes espaces sont fragiles : le temps va les user, va les détruire : rien ne ressemblera plus à ce qui était, mes souvenirs me trahiront, l'oubli s'infiltrera dans ma mémoire, je regarderai sans les reconnaître quelques photos jaunies aux bords tout cassés. [...] Écrire : essayer méticuleusement de retenir quelque chose, de faire survivre quelque chose. (Perec, 2000, p. 179-180)

J'ai donc voulu observer les gens, les objets, la disposition du mobilier, la décoration, les sons et les interactions afin de les décrire. Étant déjà pleinement intégrée et immergée au sein de mon terrain de recherche, une approche inspirée de l'enquête ethnographique était alors tout indiquée. Mon implication dans le fonctionnement de la Coopérative me permettait d'en écrire le quotidien de manière fine et détaillée tout en portant une attention particulière au contexte (urbain, social et économique) dans lequel s'inscrit l'objet de la recherche (Becker, 2002 ; Grawitz, 1990).

L'espace commercial en milieu urbain ayant déjà été étudié sous divers angles, nous savons que les cafés, les restos, les boutiques ou les centres commerciaux offrent une

expérience plus complexe que le simple acte de consommer. L'étude des espaces commerciaux peut être révélatrice de la complexité des rapports sociaux qui s'y déploient, des mécanismes d'appropriation de l'espace qui y prennent forme, et plus largement des processus de standardisation, de marchandisation et de gentrification des espaces urbains. La présente recherche a cependant permis d'explorer la signification de l'espace commercial sous un angle différent, soit celui des lieux alternatifs et du sens qu'ils prennent dans leur contexte urbain.

En m'interrogeant au sujet des significations dont sont investis les lieux alternatifs par les personnes qui les fréquentent, je souhaitais, comme l'exprime Clavel, « déchiffrer le sens des espaces habités: leur signification sociale, et l'indication d'une direction » (Clavel, 2002, p. 38). Cerner cette « direction » impliquait alors de comprendre ce que l'espace étudié « détermine [...] pour l'ensemble (le quartier, la ville, le secteur plus ou moins rural) au sein duquel il apparaît, du point de vue de la population concernée, des voisinages » (*Ibid.*, p. 39). Dans le contexte d'un déménagement obligé, de nombreuses réflexions ont émergé au sujet du sens que prennent ces lieux pour la communauté. C'est donc à partir de cet élément de contexte central que j'ai tenté de répondre aux questions suivantes :

a) Quels sont les usages, les stratégies et les représentations sociospatiales associées aux lieux du Café Touski par les travailleur-ses et les habitué-es?

b) Quels facteurs sont déterminants dans le rapport que les travailleur-ses et les habitué-es entretiennent avec ces lieux? Qu'est-ce que cela nous révèle sur le sens que prennent ces lieux dans le contexte urbain plus global?

Le premier chapitre m'a permis d'aborder le Touski en tant qu'organisation. En explorant les origines du projet, les missions de la Coopérative ainsi que ses structures organisationnelles, j'ai pu mieux saisir les principes et les valeurs qui motivent

l'engagement des travailleur-ses. En plus d'être un espace de travail, les lieux du Touski permettent la tenue de réunions et d'assemblées générales ainsi que des rencontres informelles. Il s'agit d'un espace où les travailleur-ses investissent du temps bénévolement et où les relations humaines dépassent le cadre du travail. Le Touski apparaît alors être un espace d'apprentissage important puisqu'il permet d'explorer des manières de fonctionner qui sont hors normes dans le milieu de la restauration. À travers les volets social et culturel du Café, les membres du Touski démontrent une volonté d'engagement envers le quartier Centre-Sud. Cet élément apparaît significatif tant pour les travailleur-ses que les habitué-es. Pour ces dernier-es le Touski est et doit demeurer un café familial de quartier.

À travers le second chapitre, j'ai exploré la notion de quartier selon diverses perspectives théoriques, puis j'ai tenté un survol de l'histoire du Centre-Sud afin de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit le Touski. Les travailleur-ses et les habitué-es se représentent le Café comme étant réellement « enraciné » dans son quartier. Le détour par l'histoire du Centre-Sud a montré qu'une certaine image du quartier — un quartier ouvrier marqué par les démolitions, les opérations de revitalisation urbaine, ainsi que les enjeux de pauvreté, d'isolement et d'insécurité alimentaire — habite les imaginaires des personnes rencontrées puis donne sens au Touski et à son histoire. Le Centre-Sud étant caractérisé par un important historique de mobilisation et d'action communautaire, les principes organisationnels ainsi que les valeurs prônées au sein du Touski semblent s'y inscrire en continuité. Le Café est alors perçu comme un pôle de résistance et de mobilisation dans son quartier. Si à l'origine les missions de l'organisation furent pensées en fonction des priorités locales, c'est encore en tenant compte des enjeux plus actuels du quartier tels que l'insécurité alimentaire, l'offre culturelle, la pauvreté et la gentrification que les travailleur-ses et les habitué-es envisagent l'espace du Touski.

Le chapitre trois m'a quant à lui permis de développer au sujet de l'« Habiter touskien », c'est-à-dire la manière dont les acteurs habitent les lieux, que ce soit de manière concrète, par la pratique, ou de manière abstraite, par la pensée. Les extraits d'entretiens et de documents d'archives nous révèlent alors un Habiter empreint de sensibilité. Les travailleur-ses et les habitué-es appréhendent les lieux du Touski avec leurs sens. Ils et elles sont attaché-es à l'esprit qui imprègne les lieux, au bien-être et au réconfort associés à cet espace qu'ils comparent souvent à la « maison ». La liberté, la créativité et l'égalité expérimentées au quotidien par les travailleur-ses sont également perçues et ressenties par les habitué-es. En ce sens, la fréquentation du lieu permet de réaliser une forme d'adéquation entre les idéaux et la pratique. Les lieux du Touski s'inscrivent également en lien avec d'autres espaces communautaires et culturels du quartier ainsi qu'au sein d'un réseau complexe de relations humaines. Les travailleur-ses et les habitué-es appréhendent le Café comme un lieu d'appartenance, un lieu de sociabilité, un espace permettant les rencontres, les échanges et, par le fait même, la création de lien social dans le quartier.

Les résultats présentés dans les premiers chapitres m'ont donc permis de confirmer mes hypothèses de recherche initiales :

- 1) La notion de *safe space* fut mobilisée à plusieurs reprises par les travailleur-ses afin d'exprimer leur vision du Touski. Pour plusieurs, le Touski est ou devrait être un *safe space*. Il s'agit d'une préoccupation et d'une intention qui guide les membres du collectif et qui influence leur perception des lieux.
- 2) Les entretiens et les documents d'archives démontrent que les imaginaires et les souvenirs associés aux lieux révèlent un attachement particulier au quartier et à son histoire.

3) Les personnes rencontrées observent un contraste entre le Touski et son environnement urbain en ce qui a trait à son offre alimentaire puis à l'esthétique et à l'ambiance des lieux.

4) L'esthétique des lieux, les usages et les représentations de l'espace révèlent des manières d'habiter où la créativité, la marginalité, l'égalité et la communauté sont mises de l'avant.

Par ailleurs, certaines avenues d'interprétation inattendues se sont également présentées en cours de route. D'abord, le fait d'entretenir l'espace physique du Café, puis d'avoir travaillé à rénover et aménager l'espace s'est avéré un élément déterminant dans le sentiment d'attachement que les travailleur-ses expriment envers les lieux. Ensuite, le rapport à la propriété (le fait d'être propriétaire ou locataire des lieux) est apparu comme un élément influençant la perception du lieu et la manière d'envisager sa pérennité. Enfin, les propos recueillis auprès de travailleur-ses et d'habitué-es ont mis en évidence que les lieux du Touski sont appréhendés et réfléchis en comparaison à certains types de commerces — notamment les « cafés chics » et les « commerces gentrifiés » — identifiés comme formes d'altérités. La dernière section de ce chapitre a quant à elle permis d'explorer la notion de scène urbaine et de mobiliser la typologie élaborée par Silver et Clark (2014) afin de dégager certaines significations pouvant être attribuées au Café Touski.

Comme cela fut mentionné en introduction, le présent mémoire comprend certaines limites. Il présente un déséquilibre entre les perspectives des habitué-es et celles des travailleur-ses, l'opinion de ces dernier-es y occupant une place prépondérante. L'objet de la recherche étant le rapport à l'espace au sein d'un café coopératif de quartier, j'ai dû renoncer à approfondir davantage certaines questions. Les rapports de pouvoir qui prennent forme au sein de l'organisation ainsi que les tensions qui peuvent surgir lorsque se manifestent des écarts entre les idées et les pratiques furent abordés à

quelques reprises sans toutefois constituer le cœur de l'analyse. En effet, si cet ouvrage peut sembler porter sur « le » Touski, il importe de rappeler qu'il s'agit plutôt de la mise en récit d'une portion de son histoire à partir des réflexions suscitées par le déménagement chez ses travailleur-ses et ses habitué-es. Je n'ai donc aucunement la prétention d'offrir une description exhaustive et objective de la réalité vécue au sein du Café Touski.

Par ailleurs, il pourrait être intéressant, lors de recherches subséquentes, de poursuivre le travail amorcé à la section 4.3 puis de mobiliser à nouveau les théories des scènes urbaines afin de cerner quel type de scène se retrouve dans le quartier Centre-Sud et de quelle manière le Café Touski y contribue. Il serait alors intéressant de voir à quelle(s) scène(s) le Café Touski participe et en lien avec quelles autres aménités. Peut-on envisager l'existence d'une scène culturelle alternative à Montréal ? Un espace comme le Café Touski s'inscrit-il dans ce type de scène ? Ainsi, nous pourrions mieux saisir de quelle manière les lieux alternatifs s'inscrivent dans leur contexte urbain et ce que cela nous révèle sur les « styles de vie » qui y sont associés.

ANNEXE A

SOURCES, TYPES ET UTILISATION DES DONNÉES

Sources des données	Types de données	Utilisation des données
Archives privées : • Écrits • Enregistrements audios et vidéos	• Enregistrements produits dans le cadre de la campagne de sociofinancement du Touski • Enregistrements produits dans le cadre d'un documentaire portant sur le déménagement du Touski	Comprendre et décrire : • Pratiques, usages, représentations de l'espace • Significations du lieu, imaginaires et représentations
Documents écrits produits par les membres du Touski	• Plans d'affaires • Tracts et dépliants	Comprendre et décrire : • Significations de l'espace pour les membres du Touski
Observation directe participante	• Journal d'observations	Comprendre et décrire : • Pratiques et usages de l'espace par les travailleuses et habitué-es • Stratégies qui prennent forme dans l'espace
Entretiens semi-dirigés	• Entretiens avec des travailleurs et travailleuses du Touski • Entretiens avec des client-es et habitué-es du Café	Comprendre et décrire : • Pratiques et usages de l'espace par les travailleuses et habitué-es • Imaginaires et représentations de l'espace

ANNEXE B

GUIDES D'ENTRETIEN

Guide d'entretien pour les habitué-es

Présentation de la personne et lien avec le Touski

- Depuis combien de temps fréquentez-vous le Touski ?
- Dans quel contexte avez-vous connu le Touski ?
- À quelle fréquence venez-vous au Touski ?
- Que faites-vous au Touski ? Combien de temps passez-vous au Touski en une semaine / un mois ?
- Y a-t-il un espace où vous préférez vous installer ? Pour quelle raison ?
- Venez-vous au Touski seul-e ou en groupe ?

Le lieu (2361 rue Ontario Est)

- Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement de cet endroit ?
- Qu'est-ce qui va vous manquer ici ? Y a-t-il des choses qui ne vous manqueront pas ?
- Avez-vous des habitudes ou des routines liées à cet endroit ?
- Selon vous, pour quelles raisons certaines personnes sont tristes à l'idée que le Touski quitte ce lieu ?
- Avez-vous des souvenirs ou des anecdotes marquants par rapport au local du 2361 rue Ontario Est ?

Perceptions et représentations du lieu

- Si vous deviez décrire le Touski à quelqu'un qui n'y a jamais mis les pieds et qui n'en a jamais entendu parler, que diriez-vous ?
- Qu'est-ce qui vous plaît / déplaît dans ce lieu ?
- Pour quelle(s) raison(s) y retournez-vous ?
- Que représente le Touski pour vous ? Quelle place occupe le Touski dans votre quotidien ?

Le Touski et son quartier

- Habitez-vous le quartier Centre-Sud ? Si oui, selon vous, quelle image le Touski projette-t-il dans son quartier ? Quel rôle le Touski joue-t-il dans le contexte de son quartier ?
- Y a-t-il d'autres restaurants, cafés ou bars que vous aimez fréquenter ?
- Le Touski ressemble-t-il ou se distingue-t-il d'autres espaces que vous aimez fréquenter ? De quelle manière ?

Le déménagement

- Comment envisagez-vous le déménagement du Touski ?
- Est-ce que le changement de lieu aura une influence sur votre fréquentation du café ? Si oui, pourquoi ?
- Y a-t-il des aspects du présent local du Touski (2361 rue Ontario Est) que vous êtes déçu-e de perdre ?
- Y a-t-il des aspects du local de la rue Ontario que vous souhaitez retrouver au nouveau local de la rue St-Catherine ?
- Qu'aimeriez-vous retrouver dans le futur local ?

Guide d'entretien pour les travailleur-ses

Présentation de la personne

- Depuis combien de temps travailles-tu au Touski ?
- Quel est/sont ton/tes poste(s) de travail ?
- Que fais-tu au Touski, combien d'heures par semaine ? Quelles sont tes tâches ?
- As-tu des implications au Touski autres que celles liées à ton poste ?
- Avais-tu déjà travaillé dans ce domaine auparavant ? Quel est ton parcours scolaire et professionnel ?
- Y a-t-il des ressemblances/différences avec tes expériences passées ?
- Est-ce que tu habites près de ton lieu de travail ? Quel est ton rapport au quartier Centre-Sud ?

Le rapport que la personne entretient avec le Touski

- Connaissais-tu le Touski avant d'y travailler ?
- Qu'est-ce qui t'a amené à y travailler ? Quelles étaient tes motivations ?
- Maintenant que tu y travailles, quelle est ta vision du Touski ?
- Qu'est-ce que ça représente pour toi ? Quelle place occupe le Touski dans ta vie ?
- Si tu devais présenter le Touski à quelqu'un qui n'a jamais mis les pieds à cet endroit et qui n'en a jamais entendu parler, que dirais-tu ?

Le lieu (2361 rue Ontario Est)

- Comment te sens-tu à l'idée de quitter le local du 2361 rue Ontario Est ? Comment envisages-tu le déménagement ?
- Quels sont les aspects positifs et/ou négatifs liés au déménagement ?
- Qu'est-ce que tu appréciais particulièrement de cet endroit ?
- Qu'est-ce qui va te manquer ici ? Y a-t-il des choses qui ne te manqueront pas ?
- As-tu des habitudes ou des routines liées à cet endroit ?
- Selon toi, pour quelles raisons certaines personnes sont-elles tristes à l'idée que le Touski quitte ce lieu ?
- As-tu des souvenirs ou des anecdotes marquants par rapport au local du 2361 rue Ontario Est ?

Le Touski et son quartier

- Selon toi, en quoi le Touski est-il semblable ou différent des autres cafés et restaurants ? (Ceux que l'on trouve dans le quartier et ceux que l'on trouve dans les environs)
- Selon toi, quelle image le Touski projette-t-il dans son quartier ?
- Quel lien le Touski entretient-il avec son quartier ?
- Quel rôle le Touski joue-t-il dans le contexte de son quartier ?

Le nouvel espace (2375 rue St-Catherine Est)

- Y a-t-il des aspects du local de la rue Ontario que tu souhaites retrouver au nouveau local de la rue St-Catherine ?
- À quoi devra ressembler le local de la rue St-Catherine pour que les gens y reconnaissent le Touski ?
- Selon toi, y a-t-il des défis particuliers auxquels devront faire face les membres du Touski lorsqu'ils seront installés dans ce nouvel espace

ANNEXE C

ANALYSE DES DONNÉES : CONCEPTS ET THÈMES

Objet, univers d'analyse et cas à l'étude	Dimensions du rapport à l'espace (concepts clés)		Thèmes (Indicateurs)	Indices
Le rapport à l'espace au sein des lieux alternatifs : Le Touski, café coopératif de quartier	L'espace physique		Configuration, organisation de l'espace physique	Description des lieux, choix et disposition du mobilier
	Les usages et pratiques de l'espace (Espace perçu)		Formes d'usages	Ce que font les gens, actions, manières de faire, habitudes, routines
			Temporalité	Durée, fréquence
			Stratégies et tactiques	Appropriation, découpage, contrôle de l'espace
			Occupation physique de l'espace	Mouvements et disposition des corps dans l'espace
			Interactions sociales et modes d'organisation	Types d'interactions, organisation collective
	Les représentations liées à l'espace	Les espaces de représentations (Espace vécu)	Perceptions de l'espace physique	Description, esthétique des lieux, perceptions par les sens
			Sentiments à l'égard des lieux	Émotions, considérations, intentions
			Imaginaires liés au Touski	Souvenirs, idéaux, missions, valeurs,

				significations, symboliques
			Imaginaires liés au quartier	Perceptions du contexte socioéconomique de Centre-Sud
			Imaginaires liés à la ville	Perceptions des enjeux urbains
		Les représentations de l'espace (Espace conçu)	Aspects techniques, légaux, réglementaires	L'espace selon les perspectives urbanistique et architecturale

ANNEXE D

GRILLE D'OBSERVATION²⁰

Espace physique (organisation, configuration)

- Quels éléments visuels sont mis de l'avant ?
- De quoi est constituée la décoration ?
- Dans quel état se trouve l'espace / les meubles ?
- Quelle est l'ambiance sonore ?
- Quelle est l'ambiance générale ?

Usages et pratiques de l'espace

- Formes d'usages : Ce que font les gens, actions, manières de faire, habitudes, routines
- Temporalité : Durée, fréquence
- Stratégies et tactiques : Appropriation, découpage, contrôle de l'espace
- Occupation physique de l'espace : Mouvements et disposition des corps dans l'espace
- Interactions sociales et modes d'organisation : Types d'interactions, organisation collective

²⁰ Éléments tirés du tableau intitulé « Analyse des données : Concepts et thèmes » en annexe C du présent mémoire. La grille d'observation est également inspirée de celle proposée par Héloïse Nez (2011) dans l'article intitulé « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif ».

ANNEXE E

DIMENSIONS ET SOUS-DIMENSIONS DE L'ANALYSE DES SCÈNES²¹

Théâtralité	
Exhibition	Retenue
Glamour	Ordinaire
Voisinage	Distance
Transgression	Conformisme
Formalité	Familiarité
Légitimité	
Tradition	Nouveauté
Charisme	Routine
Utilitarisme	Oisiveté
Égalitarisme	Individualisme
Auto-expression	Respect des normes établies
Authenticité	
Localité	Monde

²¹ Ce tableau est tiré de l'article « La puissance des scènes : Quantité d'aménités et qualité des lieux » de Daniel Silver et Terry Nichols Clark (2014).

Étatisme	Anti-étatisme
Ethnicité	Non-ethnicité
Image de marque	Indépendance
Rationalité	Non-rationalité

BIBLIOGRAPHIE

- Baudry, P. et Paquot, T. (dir.). (2003). *L'urbain et ses imaginaires*. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Berdoulay, V. (1997). Le lieu et l'espace public. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 301. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/022669ar>
- Besozzi, T. (2014). Appropriation de l'espace public urbain : entre aménagements et vécus quotidiens d'un centre commercial. *Revue Géographique de l'Est*, 54(3-4).
- Burgess, J. (1997). Introduction dans *Paysages industriels en mutation*. 3-10. Montréal : Écomusée du fier monde.
- Canivenc, S. (2009). *Autogestion et nouvelles formes organisationnelles dans la société de l'information, de la communication et du savoir*. (Thèse de doctorat). Université Rennes 2 ; Université européenne de Bretagne. Récupéré de <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00458192>
- Castoriadis, C. (1979). Autogestion et hiérarchie. Dans *Le contenu du socialisme*. Paris : Union générale d'éditions. Récupéré de <https://infokiosques.net/IMG/pdf/Autorarchie.pdf>
- Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance. (2009). *Quartiers à la loupe: Un portrait pour l'action*. Montréal (Québec) : CSSS Jeanne-Mance. Récupéré de : http://asgp.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/2015_QuartiersLoupe.pdf
- Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien 1. arts de faire*. (nouv. éd. établie et présentée). Paris : Gallimard.
- Certeau, M. et Giard, L. (1994). *L'invention du quotidien. 2. habiter, cuisiner*. (nouv. éd. rev. et augmentée) Paris : Gallimard.

- Chayka, K. (2016). Welcome to AirSpace. Dans *The Verge*. Récupéré de <https://www.theverge.com/2016/8/3/12325104/airbnb-aesthetic-global-minimalism-startup-gentrification>
- Clavel, M. (2002). *Sociologie de l'urbain*. Paris : Anthropos/Economica.
- Comité logement Ville-Marie (2012). *Le droit à la ville*. Récupéré de http://clvm.org/wp-content/uploads/2015/09/M--moire_Commission-populaire-itin--rante.pdf
- Coopérative de travail Touski. (2012). *Régie interne de la coopérative de travailleuses Touski*.
- Coopérative de travail Touski. (2002). *Plan d'affaires Coopérative Touski, café de quartier*.
- Costes, L. (2015). Habiter autrement ? *Socio-anthropologie*, (32), 9-19. doi: [10.4000/socio-anthropologie.1859](https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1859)
- Depeau, S. et Ramadier, T. (2011). L'espace en représentation ou comment comprendre la dimension sociale du rapport des individus à l'environnement. *Pratiques Psychologiques*, 17(1), 65-79. doi : 10.1016/j.prps.2010.01.006
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 62(3), 99-110. doi : 10.3406/ingeo.1998.2586
- Direction régionale de santé publique de Montréal. Centre intégré universitaire du Centre-Sud de l'île de Montréal. (2018). *Portrait de santé de la population. CIUSS du Centre-Sud*. Récupéré de https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/Portrait_global/PortraitsCIUSSS2018/PortraitSanteCIUSSSCS.pdf
- Dorion, L. (2017). Construire une organisation alternative. *Revue Française de Gestion*, 43(264), 143-160. Récupéré de <http://rfg.revuesonline.com/10.3166/rfg.2017.00109>
- Drapeau, M. et Kruzynski, A. (2005). *Historicité et évolution du concept d'autogestion au Québec*. Montréal : Collectif de recherche sur l'autonomie collective.

- Duquette, M., Demmers, T., et Demers, J. (2006, avril). *Étude sur le coût du panier à provisions nutritif dans divers quartiers de Montréal. Rapport du projet*. Montréal : Dispensaire diététique de Montréal. Récupéré de : <https://www.dispensaire.ca/app/uploads/Rapport-%C3%89tude-PPN-Mtl.pdf>
- Evans, S. M. et Boyte, H. C. (1986). *Free spaces: the sources of democratic change in America* (1^{ère} édition). New York : Harper & Row.
- Ferreira, N. (2000). La reconnaissance de l'autogestion aujourd'hui comme composante de l'économie sociale et comme élément pour une nouvelle analyse économique de l'entreprise. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(2), 181. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/000821ar>
- Fries-Paiola, C. et Gasperin, A. D. (2014). Introduction : Les pratiques habitantes au cœur de la recherche contemporaine sur les « lieux de la ville ». *Revue Géographique de l'Est*, 54(3-4). Récupéré de <http://journals.openedition.org/rge/5356>
- Garon, S. (2005). Une pratique coopérative : le Café Touski: Entrevue avec Catherine Jauzion, cofondatrice du Café Touski. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 7. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/011222ar>
- Groupe d'intervention de Sainte-Marie (s.d.) *Groupe d'intervention de Sainte-Marie*. Récupéré de <https://www.arrondissement.com/montreal/groupe dintervention desainte marie>
- Habiter Ville-Marie. (2010) *Quartier Centre-Sud*. Récupéré de http://clvm.org/wp-content/uploads/2015/09/64-TDCS_Final_Version-courriel.pdf
- Harvey, D. (2003). The right to the city. *International journal of urban and regional research*, 27(4), 939–941.
- Harvey, D. (2011). *Le Capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances* (Cyril Le Roy, trad.). Paris : Éditions Amsterdam.
- Herouard, F. (2007). Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter. Dans *Habiter, le propre de l'humain* (p. 159-170). Paris : La Découverte. Récupéré de <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-p-159.htm>

- Hmed, C. (2008). Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle » ? : Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants. *Politix*, 84 (4), 145. doi: [10.3917/pox.084.0145](https://doi.org/10.3917/pox.084.0145)
- Inter-Loge (s.d.) *Mission Inter-Loge*. Récupéré de <http://interloge.org/Mission>
- Laguë, J. & Watters, C. (1980). Les Habitations communautaires du Centre-Sud : dépasser l'action de quartier. *International Review of Community Development*, (4), 92–97. Récupéré de <http://www.erudit.org/fr/revues/riac/1980-n4-riac02350/1035044ar/>
- L'Artère, coop. (2017, 27 juin). Communiqué. [Message sur Facebook]. Récupéré de <https://www.facebook.com/artere.coop/>
- Lazzarotti, O. (2006). Habiter, aperçus d'une science géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(139), 85. doi : [10.7202/012936ar](https://doi.org/10.7202/012936ar)
- Lees L., Slater T. et Wyly E. (2008). *Gentrification*. Londres / New York: Routledge.
- Lefebvre, H. (1991). *La production de l'espace* (4^e éd.). Paris : Anthropos.
- Lefebvre, H. (2009). *Le droit à la ville*. (3^e éd.). Paris : Economica.
- Lévesque, B. et Mendell, M. (1999). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Lien social et Politiques*, (41), 105. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/005149ar>
- Lévy J. et Lussault L. (2001). *Logiques de l'espace, esprit des lieux*. Paris : Belin.
- Loi sur les coopératives. RLRQ, c.67.2. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-67.2>
- Maltais, A. (2016). Anciens et nouveaux petits commerçants face à la transformation socioéconomique de deux anciens quartiers populaires montréalais. *Lien social et Politiques*, (77), 148. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/1037906ar>
- Morel-Brochet, A. (2006). *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*. (Thèse de doctorat). Université Panthéon-Sorbonne-Paris I. Récupéré de <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00264308>

- Morin, R. (1988). Déclin, réaménagement et réanimation d'un quartier ancien de Montréal. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 17(1), 29-39. Récupéré de <http://www.erudit.org/fr/revues/uhr/1988-v17-n1-uhr0764/1017699ar/>
- Morin, R. (1987). Réanimation urbaine et pouvoir local les stratégies des municipalités de Montréal, Sherbrooke et Grenoble en quartiers anciens. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Morin, R. et Rochefort, M. (1998). Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective. *Lien social et Politiques*, (39), 103. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/005194ar>
- Morin, R. et Rochefort, M. (2003). L'apport des services de proximité à la construction d'une identité de quartier : analyse de services d'économie sociale et solidaire dans trois quartiers de Montréal. *Recherches sociographiques*, 44(2), 267. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/007692ar>
- Oberti, M. et E. Préteceille. (2016). *La ségrégation urbaine*. Paris : La Découverte.
- Office de consultation publique de Montréal. (2019, 26 juillet). *L'avenir du secteur des Faubourgs : Rapport de consultation publique*. Récupéré de http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P97/rapport-final-secteur-faubourgs_0.pdf
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin. Récupéré de <https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200249045.htm>
- Paquot, T. (2005). Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... *Informations sociales*, 123 (3), 48-54. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm>.
- Parigot, J. (2016). *De la production d'une organisation alternative via l'espace : le cas des lieux intermédiaires dans le secteur du théâtre*. (Thèse de doctorat) Université de recherche Paris Sciences et lettres. Récupéré de <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01581115/document>
- Polletta, F. (1999). Free Space. *Collective Action, Theory and Society*, 28(1), 1-38.
- Sansot, P. (1986). *Les formes sensibles de la vie sociale* (1^{re} éd.). Paris : Presses universitaires de France.

- Segaud, M. (2010). *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Armand Colin.
- Silver, D. et Nichols Clark, T. (2014). La puissance des scènes. Quantité d'aménités et qualité des lieux. *Cahiers de recherche sociologique*, (57), 33-60.
- Silver, D., Rothfield, L. et Clark, T. (2011). A Theory of Scenes. Dans Sawyer, S. (dir.), *Une Cartographie Culturelle de Paris: Les Ambiances du Paris-Métropole*. (p.11-30). Paris : The American University of Paris; Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne; The University of Chicago. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01646311/document>
- Silver, D., Clark, T. et Navarro Yañez, C. (2010). Scenes: Social Context in an Age of Contingency. *Social Forces*, 88 (5), 2293-2324. doi: <https://doi.org/10.1353/sof.2010.0041>
- Stock, M. (2004). L'Habiter comme pratique des lieux géographiques. *EspacesTemps.net*. Récupéré de <http://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>
- Urbania. (2017, 26 novembre). Le Divan Orange ferme ses portes et le Montréal musical est en deuil. *Urbania*. Récupéré de <https://urbania.ca/article/le-divan-orange-ferme-ses-portes-et-le-montreal-musical-est-en-deuil/>
- Vaillancourt, Y. et Chaire de recherche du Canada en économie sociale. (2008). *L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels*. Montréal : Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec à Montréal.
- Vaillancourt, Y. et Favreau, L. (2001). Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire. *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, (281), 69. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/1024022ar=>
- Van Criekingen, M. et Fleury, A. (2006). La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris. *Belgeo*, (1-2), 113-134. doi: [10.4000/belgeo.10950](https://doi.org/10.4000/belgeo.10950)
- Vernon, G. (2005). Le « poing levé », du rite soldatique au rite de masse. *Le Mouvement Social*, no 212(3), 77-91. Récupéré de www.cairn.info.

- Wacquant, L. (2015). Pour une sociologie de chair et de sang. *Terrains & travaux*, (26), 239-256. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2015-1-page-239.htm>
- Zukin, S. (1998). Urban Lifestyles: Diversity and Standardisation in Spaces of Consumption. *Urban Studies*, 35(5-6), 825-839.
- Zukin, S. et Hassoun, J.-P. (2006). Où sont passés les cafés du coin ? *Ethnologie française*, 36(4), 749. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2006-4-page-749.htm>